Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits »



Honoré de Balzac

CODE DES GENS HONNÊTES

ou

L'art de ne pas être dupe des fripons

(1825)

Table des matières

AVANT-PROPOS

L'argent, par le temps qui court, donne le plaisir, la considération, les amis, les succès, les talents, l'esprit même ; ce doux métal doit donc être l'objet constant de l'amour et de la sollicitude des mortels de tout âge, de toute condition, depuis les rois jusqu'aux grisettes, depuis les propriétaires jusqu'aux émigrés.

Mais cet argent, source de tous les plaisirs, origine de toutes les gloires, est aussi le but de toutes les tentatives.

La vie peut être considérée comme un combat perpétuel entre les riches et les pauvres. Les uns sont retranchés dans une place forte à murs d'airain, pleine de munitions ; les autres tournent, virent, sautent, attaquent, rongent les murailles ; et malgré les ouvrages à cornes que l'on bâtit, en dépit des portes, des fossés, des batteries, il est rare que les assiégeants, ces cosaques de l'État social, n'emportent pas quelques avantages.

L'argent prélevé par ces forbans policés est perdu sans retour ; et ce serait un parti précieux que celui de se mettre en garde contre leurs vives et adroites attaques. C'est vers ce but que nous avons dirigé tous nos efforts ; et nous avons tenté, dans l'intérêt des gens honnêtes, d'éclairer les manœuvres de ces Protées insaisissables.

L'homme honnête, à qui nous dédions notre livre, est celui-ci:

Un homme jeune encore, aimant les plaisirs, riche ou gagnant de l'argent avec facilité par une industrie légitime, d'une

probité sévère, soit qu'elle agisse politiquement, en famille ou au-dehors, gai, spirituel, franc, simple, noble, généreux.

C'est à lui que nous nous adressons, voulant lui épargner tout l'argent qu'il pourrait abandonner à la subtilité et à l'adresse, sans se croire victime d'un vol.

Notre ouvrage aura le défaut de faire voir la nature humaine sous un aspect triste. Eh quoi ! dira-t-on, faut-il se défier de tout le monde ? N'y a-t-il plus d'honnêtes gens ? Craindrons-nous nos amis, nos parents ? Oui ! craignez tout ; mais ne laissez jamais paraître votre méfiance. Imitez le chat ; soyez doux, caressant ; mais voyez avec soin s'il y a quelque issue ; et souvenez-vous qu'il n'est pas donné aux gens honnêtes de tomber toujours sur leurs pieds. Ayez l'œil au guet : sachez enfin rendre tour à tour votre esprit doux comme le velours, inflexible comme l'acier.

Ces précautions sont inutiles, nous dira-t-on.

Nous savons fort bien que de nos jours on n'assassine plus le soir dans les rues, qu'on ne vole pas aussi fréquemment qu'autrefois, qu'on respecte les montres, qu'on a des égards pour les bourses et des procédés pour les mouchoirs. Nous savons aussi tous les ans ce que coûtent les gendarmes, la police, etc.

Les Pourceaugnac, les Danières sont des êtres purement d'invention ; ils n'ont plus leurs modèles. Sbrigani, Crispin, Cartouche sont des idéalités. Il n'y a plus de provinciaux à berner, de tuteurs à tromper : notre siècle a une tout autre allure, une bien plus gracieuse physionomie.

Le moindre jeune homme est à vingt ans rusé comme un vieux juge d'instruction. On sait ce que vaut l'or. Paris est aéré, ses rues sont larges ; on n'emporte plus d'argent dans les

foules. Ce n'est plus le vieux Paris sans mœurs, sans lumières : il n'y a guère de lanternes, il est vrai : mais les gendarmes, les espions sont de bien autres éclaireurs.

Rendons pleine justice aux lois nouvelles : en ne prodiguant pas la peine capitale, elles ont forcé le criminel à attacher de l'importance à la vie. Les voleurs, en voyant les moyens de s'enrichir par des tours d'adresse sans risquer leur tête, ont préféré l'escroquerie au meurtre, et tout s'est perfectionné.

Autrefois on vous demandait brusquement la bourse ou la vie ; aujourd'hui on ne songe ni à l'une ni à l'autre. Les gens honnêtes avaient des assassins à craindre ; aujourd'hui ils n'ont pour ennemis que des prestidigitateurs. C'est l'esprit que l'on aiguise et non plus les poignards. La seule occupation doit donc être de défendre ses écus contre les pièges dont on les environne. L'attaque et la défense se trouvent également stimulées par le besoin. C'est une question budgétaire, un combat entre l'homme honnête qui dîne et l'honnête homme qui jeûne.

L'élégance de nos manières, le fini de nos usages, le vernis de notre politesse se reflètent sur tout ce qui nous environne. Le jour où l'on a fabriqué de beaux tapis, de riches porcelaines, des meubles de prix, des armes magnifiques, les voleurs, la classe la plus intelligente de la société, ont senti qu'il fallait se placer à la hauteur des circonstances : vite ils ont pris le tilbury comme l'agent de change, le cabriolet comme le notaire, le coupé comme le banquier.

Alors les moyens d'acquérir le bien d'autrui sont devenus si multipliés, ils se sont enveloppés sous des formes si gracieuses, tant de gens les ont pratiqués, qu'il a été impossible de les prévoir, de les classer dans nos codes, enfin le Parisien, oui, le Parisien lui-même, a été un des premiers trompé.

Si le Parisien, cet être d'un goût si exquis, d'une prévoyance si rare, d'un égoïsme si délicat, d'un esprit si fin, d'une perception si déliée, se laisse journellement prendre dans ces lacets si bien tendus, l'on conviendra que les étrangers, les insouciants, les niais et les gens honnêtes doivent s'empresser de consulter un manuel où l'on espère avoir signalé tous les pièges.

Pour beaucoup de gens, le cœur humain est un pays perdu; ils ne connaissent pas les hommes, leurs sentiments, leurs manières ; ils n'ont pas étudié cette diversité de langage que parlent les yeux, la démarche, les gestes. Que ce livre leur serve de carte ; et comme les Anglais, qui ne se hasardent pas dans Paris sans un Pocket Book, que les gens honnêtes consultent ce guide, sûrs d'y trouver les avis bienveillants d'un ami expérimenté.

CONSIDÉRATIONS

morales, politiques, littéraires, philosophiques, législatives, religieuses et budgétaires sur la Compagnie des Voleurs

Les voleurs forment une classe spéciale de la société : ils contribuent au mouvement de l'ordre social ; ils sont l'huile des rouages, semblables à l'air ils se glissent partout ; les voleurs sont une nation à part, au milieu de la nation.

On ne les a pas encore considérés avec sang-froid, impartialité. Et en effet, qui s'occupe d'eux ? Les juges, les procureurs du roi, les espions, la maréchaussée et les victimes de leurs vols.

Le juge voit, dans un voleur, le criminel par excellence qui érige en science l'état d'hostilité envers les lois ; il le punit. Le magistrat le traduit et l'accuse : tous deux l'ont en horreur, cela est juste.

Les gens de police et la maréchaussée sont aussi les ennemis directs des voleurs, et ne peuvent les voir qu'avec passion.

Les gens honnêtes enfin, ceux qui sont volés, n'ont guère l'envie de prendre le parti des voleurs.

Nous avons cru nécessaire, avant de tenter de dévoiler les ruses des voleurs privilégiés comme non privilégiés de toutes les classes, de nous livrer à des considérations impartiales sur les voleurs ; nous seuls, peut-être, pouvions les examiner sous toutes leurs faces avec sang-froid ; et certes, on ne nous accusera pas de vouloir les défendre, nous qui leur coupons les vivres, et signalons toutes leurs opérations, en élevant dans ce livre un phare qui les domine.

Un voleur est un homme rare ; la nature l'a conçu en enfant gâté ; elle a rassemblé sur lui toutes sortes de perfections : un sang-froid imperturbable, une audace à toute épreuve, l'art de saisir l'occasion, si rapide et si lente, la prestesse, le courage, une bonne constitution, des yeux perçants, des mains agiles, une physionomie heureuse et mobile, tous ces avantages ne sont rien pour le voleur, et forment cependant déjà la somme de talents d'un Annibal, d'un Catilina, d'un Marius, d'un César.

Ne faut-il pas, de plus, que le voleur connaisse les hommes, leur caractère, leurs passions ; qu'il mente avec adresse, prévoie les événements, juge l'avenir, possède un esprit fin, rapide ; ait la conception vive, d'heureuses saillies, soit bon comédien, bon mime ; puisse saisir le ton et les manières des classes diverses de la société ; singer le commis, le banquier, le général, connaître leurs habitudes, et revêtir au besoin la toge du préfet de police ou la culotte jaune du gendarme ; enfin, chose difficile, inouïe, avantage qui donne la célébrité aux Homère, aux Aristote, à l'auteur tragique, au poète comique, ne lui faut-il pas l'imagination, la brillante imagination ? Ne doit-il pas inventer perpétuellement des ressorts nouveaux ? Pour lui, être sifflé, c'est aller aux galères.

Mais, si l'on vient à songer avec quelle tendre amitié, avec quelle paternelle sollicitude, chacun garde ce que cherche le voleur, l'argent, cet autre Protée ; si l'on voit de sang-froid, comme nous le couvons, serrons, garantissons, dissimulons ; on con-

viendra au moins que s'il employait au bien les exquises perfections dont il fait ses complices, le voleur serait un être extraordinaire, et qu'il n'a tenu qu'à un fil qu'il devînt un grand homme.

Quel est donc cet obstacle ? Ne serait-ce pas que ces gens-là, sentant en eux une grande supériorité, ayant aussi un penchant extrême à l'indolence, effet ordinaire des talents ; se trouvant d'ailleurs dans la misère, mais conservant une audace effrénée dans les désirs, attribut de génie ; nourrissant des haines fortes contre la société qui méprise leur pauvreté ; ne sachant pas se contenir par suite de leur force de caractère ; et secouant toutes les chaînes et tous les devoirs ; voient dans le vol un moyen prompt d'acquérir. Entre l'objet désiré avec ardeur et la possession, ils n'aperçoivent plus rien, et se plongent avec délices dans le mal, s'y établissent, s'y cantonnent, s'y habituent, et se font des idées fortes, mais bizarres, des conséquences de l'état social.

Mais que l'on réfléchisse aux événements qui conduisent un homme à cette profession difficile, où tout est ou gain ou péril ; où, semblable au pacha qui commande les armées de sa hautesse, le voleur doit vaincre ou recevoir le cordon ; de plus hautes pensées naîtront peut-être au cœur des politiques et des moralistes.

Lorsque les barrières dont les lois entourent le bien d'autrui sont franchies, il faut reconnaître un invincible besoin, une fatalité ; car enfin la société ne donne même pas du pain à tous ceux qui ont faim ; et, quand ils n'ont aucun moyen d'en gagner, que voulez-vous qu'ils fassent ? Mais, bien plus, le jour où la masse des malheureux sera plus forte que la masse des riches, l'état social sera tout autrement établi ; et en ce moment l'Angleterre est menacée d'une révolution de ce genre.

La taxe pour les pauvres deviendra exorbitante en Angleterre ; et, le jour où, sur trente millions d'hommes, il y en a vingt qui meurent de faim, les culottes de peau jaune, les canons et les chevaux n'y peuvent plus rien. À Rome il y eut une semblable crise ; les sénateurs firent tuer les Gracchus ; mais vinrent bientôt Marius et Sylla, qui cautérisèrent la plaie en décimant la république.

Nous ne parlerons pas du voleur par goût, dont le docteur Gall a prouvé le malheur, en montrant que son vice est le résultat de son organisation : cette prédestination serait par trop embarrassante, et nous ne voulons pas conclure en faveur du vol, nous voulons seulement exciter la pitié et la prévoyance publiques.

En effet, reconnaissons au moins dans *l'homme social* une sorte d'horreur pour le vol, et, dans cette hypothèse, admettons de longs combats, un besoin cruel, de progressifs remords, avant que la conscience n'éteigne sa voix ; et, si le combat a eu lieu, que de désirs contraints, que d'affreuses nécessités, quelles peines n'aperçoit-on pas entre l'innocence et le vol !

La plupart des voleurs ne manquent pas d'esprit, d'éducation ; ils ont failli par degrés, sont tombés, par suite de malheurs oubliés du monde, de leur splendeur à leur misère, en conservant leurs habitudes et leurs besoins. Des valets intelligents vivent sans fortune en présence des richesses, tandis que d'autres se laissent dominer par les passions, le jeu, l'amour, et succombent au désir d'acquérir l'aisance pour toute la vie, et cela d'un seul coup, en un moment.

La foule voit un homme sur un banc, le voit criminel, l'a en horreur, et cependant un prêtre, en examinant l'âme, y voit souvent naître le repentir. Quel grand sujet de réflexions ! La religion chrétienne est sublime quand, loin de se détourner avec horreur, elle tend son sein et pleure avec le criminel.

Un jour, un bon prêtre fut appelé pour confesser un voleur prêt à marcher au supplice : c'était en France, au temps où l'on pendait pour un écu volé, et la scène avait lieu dans la prison d'Angers.

Le pauvre prêtre entre, voit un homme résigné, il l'écoute. Il était père de famille, sans profession ; il avait volé pour nourrir ses enfants, pour parer sa femme qu'il aimait, il regrettait la vie, toute pénible qu'elle fût pour lui. Il supplie le prêtre de le sauver. Les croisées étaient basses, le criminel s'échappe, et l'ecclésiastique sort brusquement.

Sept ans après le prêtre voyageait ; il arrive le soir à un village, dans le fond du Bourbonnais ; il demande l'hospitalité à la porte d'une ferme.

Sur le banc étaient le fermier, sa femme et ses enfants ; ils jouaient, et le bonheur respirait dans leurs jeux. Le mari fit entrer le prêtre, et le pria, après souper, de faire, ce soir-là, la prière habituelle. Le prêtre remarque une piété vraie ; tout annonçait l'aisance et le travail.

Bientôt le fermier entra dans la chambre destinée à l'étranger, et se jeta à ses genoux en fondant en larmes. Le prêtre reconnaît le voleur qu'il sauva jadis ; le fermier lui apportait la somme volée, le priant de la remettre à ceux auxquels elle fut dérobée : il était heureux que le hasard lui permît de recevoir son bienfaiteur. Le lendemain il y eut une fête dans le secret de laquelle étaient seulement le mari, la femme et le bon prêtre.

Ceci n'est guère qu'une exception. Les voleurs ont existé de tous temps : ils existeront toujours. Ils sont un produit nécessaire d'une société constituée. En effet, à toutes les époques, les hommes ont été vivement épris de la fortune. On dit toujours : « Actuellement l'argent est tout, celui qui a de l'argent est

maître de tout. » Ah ! gardez-vous de répéter ces phrases banales, vous auriez l'air d'un niais. Celui qui a estropié Juvénal, Horace et les auteurs de toutes les nations, doit savoir que, de tous temps, l'argent a été chéri et recherché avec une ardeur égale. Or, chacun cherche en soi-même un moyen de faire une fortune brillante et rapide, parce que chacun sait qu'une fois acquise, personne ne s'en plaindra ; or, ce moyen, c'est le vol, et le vol est commun.

Un marchand qui gagne cent pour cent vole ; un munitionnaire qui nourrit trente mille hommes, à dix centimes par jour, compte les absents, gâte les farines, y mélange du son, donne de mauvaises denrées, il vole ; un autre brûle un testament ; celui-là embrouille les comptes d'une tutelle ; celui-ci invente une tontine : il y a mille moyens que nous dévoilerons. Et le vrai talent est de cacher le vol sous une apparence de légalité : on a horreur de prendre le bien des autres, il faut qu'il vienne de lui-même, voilà la grande finesse.

Mais les voleurs adroits sont reçus dans le monde, passent pour d'aimables gens. Si, par hasard, on trouve un coquin qui ait pris tout bonnement de l'or dans la caisse d'un avoué, on l'envoie aux galères : c'est un scélérat, un brigand. Mais si un procès fameux éclate, l'homme comme il faut qui a dépouillé la veuve et l'orphelin trouvera mille avocats dans le monde.

Que les lois soient sévères, qu'elles soient douces, le nombre des voleurs ne diminue pas ; cette considération est remarquable, et nous conduit à avouer que la plaie est incurable, que le seul remède consiste à dévoiler toutes les ruses, et c'est ce que nous avons essayé de faire.

Les voleurs sont une dangereuse peste des sociétés ; mais l'on ne saurait nier aussi l'utilité dont ils sont dans l'ordre social et dans le gouvernement. Si l'on compare une société à un tableau ne faut-il pas des ombres, des clairs-obscurs ? Que de-

viendrait-on le jour qu'il n'y aurait plus par le monde que des honnêtes gens foncés[1], à sentiments, bêtes, spirituels, politiques, simples, doubles, on s'ennuierait à la mort ; il n'y aurait plus rien de piquant : on prendrait le deuil le jour où il ne faudrait plus de serrures.

Ce n'est pas tout, quelle perte immense cela ne ferait-il pas supporter ! La gendarmerie, la magistrature, les tribunaux, la police, les notaires, les avoués, les serruriers, les banquiers, les huissiers, les geôliers, les avocats disparaîtraient comme un nuage. Que ferait-on alors ? Que de professions reposent sur la mauvaise foi, le vol et le crime ! Comment passeraient le temps ceux qui aiment à aller entendre plaider, à voir les cérémonies de la cour... ? Tout l'état social repose sur les voleurs, base indestructible et respectable ; il n'y a personne qui ne perdît à leur absence ; sans les voleurs, la vie serait une comédie sans Crispins et sans Figaros.

De toutes les professions, aucune n'est donc plus utile à la société, que celle des voleurs ; et si la société se plaint des charges que les voleurs lui font supporter, elle a tort ; c'est elle seule et ses onéreuses précautions inutiles qu'elle doit accuser de son surcroît d'impôt.

En effet, la gendarmerie coûte .... 20 millions
le ministère de la justice ....17 millions
les prisons .... 8 millions
les bagnes, la chaîne, etc. .... 1 million
la police en coûte plus de ....10 millions

En ne nous attachant qu'à ces seules économies, on gagnerait à peu près soixante millions à laisser les voleurs travailler en liberté ; et certes, ils ne voleraient jamais pour soixante millions par an ; car, avec des livres comme le nôtre, on dévoilerait

[1] Nantis.

leurs ruses : ainsi, on voit que les voleurs entrent pour beaucoup dans le budget. Ils font vivre soixante mille fonctionnaires, sans compter les états basés sur leur industrie.

Quelle classe industrieuse et commerçante ! Comme elle jette de la vie dans un état ! Et elle donne à la fois du mouvement et de l'argent. Si la société est un corps, il faut considérer les voleurs comme le fiel qui aide aux digestions.

En ce qui concerne la littérature, les services rendus par les voleurs sont encore bien plus éminents. Les gens de lettres leur doivent beaucoup et nous ignorons comment ils pourront s'acquitter, car ils n'offrent rien que leurs bienfaiteurs puissent prendre par un juste retour. Les voleurs sont entrés dans la contexture d'une multitude de romans : ils forment une partie essentielle des mélodrames ; et ce n'est qu'à ces collaborateurs énergiques que *Jean Sbogar, Les Deux Forçats,* etc., ont dû leurs succès.

Enfin les voleurs forment une république qui a ses lois et ses mœurs ; ils ne se volent point entre eux, tiennent religieusement leurs serments, et présentent, pour tout dire d'un mot, au milieu de l'état social, une image de ces fameux flibustiers, dont on admirera sans cesse le courage, le caractère, les succès et les éminentes qualités.

Les voleurs ont même un langage particulier, leurs chefs, leur police ; et à Londres, où leur compagnie est mieux organisée qu'à Paris, ils ont leurs syndics, leur parlement, leurs députés. Nous terminerons ces considérations par le récit de ce qui s'est passé à la dernière séance de leur parlement.

On s'était réuni à l'auberge de Rose-Mary-Lane. Le but de la réunion était de voter des remerciements aux juges qui proposaient l'abolition de l'usage de publier les rapports, en matière de police.

Le président a proposé d'abord le toast du Roi.

Un voleur a porté un toast à la prospérité du commerce anglais ; un autre aux juges.

Après le banquet, le président a pris la parole, s'est félicité de faire partie d'une assemblée aussi brillante, nombreuse et respectable : « La question qui nous occupe, a-t-il dit, est liée aux intérêts les plus chers de notre profession. » L'orateur a passé ensuite en revue les progrès de l'art de voler depuis son origine jusqu'à nos jours. « Cet usage, a-t-il dit, date de l'antiquité. Les honnêtes gens ainsi que les voleurs, mais les voleurs surtout, doivent bien se garder de critiquer les lois qui protègent la propriété ; c'est notre plus grande sauvegarde, s'est-il écrié avec force (écoutez ! écoutez !) car elles donnent en général une fausse sécurité au public, et à nous la faculté d'exercer notre métier. Notre seule mise de fonds est l'adresse, et celui qui en manque mérite d'être puni : sans lois sur cette matière, tous les hommes se tiendraient en garde, et seraient prêts à punir sur le champ le voleur pris en flagrant délit. Où nous n'attrapons qu'une année de détention, nous serions affligés d'un coup de pistolet qui nous tuerait ; et nous devons nous applaudir tous les jours d'être ainsi protégés par les juges et les lois.

« Aujourd'hui, d'après le texte des lois, nous avons mille moyens d'échapper ; ce qui n'arriverait pas si les citoyens avaient le droit de se défendre. Bénissons le législateur qui a dit qu'avant de nous punir il fallait prouver le délit. Il nous a entouré d'une garde d'honneur. Nul citoyen n'ose attenter à nos jours. Et, vous le savez, une lettre oubliée dans un jugement, l'erreur d'un greffier, la subtilité des avocats, tout nous sauve.

« De l'autre côté du détroit, a dit le président, les voleurs sont plus heureux encore que nous ; car ils possèdent une gendarmerie à culottes jaunes et à sabres bien affilés, une police

active qui donnent une bien plus grande sécurité aux citoyens. Ils ont sur nous l'immense avantage des passeports, invention admirable qui ne profite qu'aux gens de notre métier. Aussi, sur ce point, suis-je obligé de confesser la supériorité de nos voisins.

« Il est vrai, poursuit le président, que les galères existent, qu'on nous pend ; on va même jusqu'à nous déporter ; mais reconnaissez, honorables gentlemen, la prévoyance du législateur et l'affection toute particulière avec laquelle il nous a traités. Voyez que, sans les galères et la corde, tout le monde se mêlerait de notre profession. Nous avons obtenu un privilège : en effet, les punitions, dans l'espèce, ressemblent aux forts droits que le parlement met sur les marchandises d'un grand prix. C'est ainsi que nous avons conquis le monopole de notre commerce.

« Rendons hommage aux progrès des lumières, qui ont tout perfectionné. Le gaz hydrogène a encore augmenté la sécurité de John Bull, et nous finirons par voler en toute sécurité. »

Le président, après avoir approuvé l'objet de cette réunion, accorda la parole à M. Wilsh, voleur très distingué, qui, dans un discours pathétique, prouva le danger qui résultait de la publicité donnée par les journaux à leurs actions. « Il me semble, dit-il, que c'est bien assez que les gens honnêtes aient sur nous l'avantage que leur donnent les lois, les constables, les juges, les galères, sans avoir pour eux cette publicité affreuse. Il n'est pas loyal de dévoiler au monde entier les plans ingénieux que nous concevons avec tant de peine. Un stratagème nous coûte des mois entiers à combiner, et un misérable folliculaire qui ne sait que mentir nous en fait perdre le fruit. Votons des remerciements aux auteurs de la proposition dont il s'agit, et j'opine pour que nous achetions une terre au plus célèbre d'entre nous, et le fassions élire membre du parlement, pour qu'il puisse y soutenir nos droits et nos intérêts... »

Cette proposition fut reçue par des acclamations unanimes. Un membre fit une motion tendant à ce que, pour faire partie du corps constitué des voleurs de Londres, on eût fait un cours de droit. Cette discussion fut remise à la prochaine session, et l'on se sépara.

Le détail de cette mémorable séance prouve que le vol est une profession, et doit engager les gens honnêtes à être continuellement sur leurs gardes.

Heureux si, par notre expérience, nous pouvons leur servir de guides en dévoilant dans ce petit ouvrage les manières les plus remarquables de s'entrevoler dans le grand monde !

LIVRE PREMIER

Des industries prévues par le Code

Le Code, en désignant les peines encourues par les voleurs, a fait une nomenclature des diverses espèces de vols auxquels est exposé un homme honnête ; mais le législateur pouvait-il prévoir et décrire les ruses, les subtilités des *Industriels ?* Le Code apprend bien au lecteur qu'il sera victime d'un vol domestique, d'une escroquerie, d'une soustraction, accompagnés de plus ou moins de circonstances aggravantes ; et ses pages inquiétantes lui font serrer son argent avec la terreur d'un homme qui, lisant un livre de médecine, croit ressentir toutes les maladies dont on lui démontre les dangers. Le Code et les juges sont les chirurgiens qui tranchent, coupent, rognent et cautérisent les plaies sociales. Mais où trouver le médecin prudent qui tracera les lois de l'hygiène monétaire, et fournira les moyens d'éviter les accidents. La police, peut-être ? Mais elle ne s'inquiète guère du volé ; c'est le voleur qu'elle poursuit : et les polices de l'Europe ne vous rendront pas plus votre argent qu'elles ne préviendront les vols : elles sont d'ailleurs occupées, par le temps qui court, à tout autre chose. Le Code que nous publions pourra-t-il remplir cette lacune ; nous osons à peine l'espérer. Dans l'impossibilité toutefois de deviner toutes les subtiles combinaisons des voleurs, nous avons tenté de réunir dans ce livre premier les aphorismes, les exemples, les maximes, les anecdotes qui peuvent servir à éclairer la probité innocente sur les ruses de la probité déchue.

TITRE PREMIER

Des *petits voleurs*

Petit voleur est, parmi les *Industriels*, le nom consacré par une coutume immémoriale, pour désigner ces malheureux *Prestidigitateurs* qui n'exercent leurs talents que sur les objets du prix le plus médiocre.

Dans tous les états il y a un apprentissage à faire ; on ne livre aux apprentis que la plus facile besogne, afin qu'ils ne puissent rien gâter ; et, selon leur mérite, on les élève graduellement. Les petits voleurs sont les apprentis du corps auquel ils appartiennent et font leurs expériences *in anima vili.*

De même que, dans l'art de magnétiser, l'abbé Faria faisait débuter ses disciples sur une tête à perruque, de même les petits voleurs s'exerçaient jadis sur un mannequin suspendu par un fil. L'homme d'osier remuait-il ? Un ressort agitait une sonnette ; le professeur accourant aussitôt, administrait une correction salutaire à son élève, puis l'instruisait à enlever le mouchoir subtilement et sans bruit.

Mais cet âge d'or des petits voleurs n'est plus ; leur art, digne de Sparte, tombe en décadence : il a eu ses révolutions, ses phases, et voici la situation actuelle de ceux qui l'exercent :

La petite volerie est, à proprement parler, le séminaire où recrute le crime, et les petits voleurs ne sont, comme on voit, que les tirailleurs de la grande armée des Industriels sans patente.

Déchus de la splendeur dans laquelle ils brillèrent depuis 1600 jusqu'à 1789, ces disciples de Lycurgue ont, à ce qu'on assure, cumulé deux professions grecques d'origine, afin de se relever de leur nullité.

Si le petit voleur est un homme d'un certain âge, il ne s'élèvera jamais à une grande hauteur : c'est une intelligence du dernier ordre, qui ne spéculera que sur les montres, les cachets, les mouchoirs, les sacs, les schalls, et n'aura jamais de démêlés qu'avec la police correctionnelle.

Il a l'espoir de terminer tranquillement ses jours, nourri aux frais de l'État, dans un local bâti de pierres de Saint-Leu ou de Vergelet. Alors, semblable à ses anciens Grecs pour lesquels on fonda des Prytanées, il n'aura plus qu'à penser à sa vie passée, comme font dans leur ciel les héros de Virgile.

Mais si le petit voleur est un enfant de quinze à seize ans, il pelote en attendant partie ; il se formera aux galères ou dans les prisons ; il étudiera son code, il méditera, comme Mithridate, de hardis projets ; risquera vingt fois sa tête contre la fortune, et mourra peut-être *coram populo*.

Pour voir le petit voleur sous une forme, car il en a mille, il faut se représenter un jeune homme errant sur les boulevards ; il est svelte et dégagé ; l'habit qu'il porte n'a pas été fait pour lui ; il a un mauvais gilet de cachemire. Chaque partie de son habillement est d'une mode différente : il a un pantalon à la cosaque et un habit anglais. Sa voix est enrouée ; il a passé la nuit dans les Champs-Élysées : par maintien il a deux cannes ou des chaînes à la main.

« Voulez-vous un bon bomabou ?

« Achetez-moi une belle chaîne en chrysocale, garantie. »

Voilà un des sauvages de Paris, un de ces êtres sans patrie, au milieu de la France, orphelin avec toute une famille, sans liens sociaux, sans idées, un fruit amer de cette conjonction perpétuelle de l'extrême opulence et de l'extrême misère ; voilà enfin l'un des types du petit voleur.

Rarement un honnête homme se compromet avec ces brouillons-là : on leur doit le plus profond mépris, des coups de bâton, et une remontrance qui se termine par ces mots sacramentels : « Va te faire pendre ailleurs ! » C'est comme si l'on disait : « Je ne suis pas gendarme, je n'aime à faire pendre personne ; je suis jaloux de ma tranquillité ; pourquoi irais-je, pour une montre, chez un commissaire ou devant un tribunal !... »

CHAPITRE PREMIER

Des mouchoirs, montres, cachets, tabatières, boucles, sacs, bourses, épingles, etc.

Le vol dont il s'agit est l'action par laquelle un objet passe d'une main dans une autre, sans effort, sans effraction, sans autres frais qu'un peu d'adresse. Il faut quelquefois des idées heureuses et nouvelles pour effectuer ce vol.

Vous êtes dans une foule,

Toi, pauvre plébéien, clerc d'avoué, étudiant en droit, en médecine, commis, etc.,

Dans la queue formée près du bureau où l'on prend les billets de parterre, etc.,

Vous, monsieur l'avocat, le médecin, l'homme de lettres, le député, etc.,

Au spectacle,

À une revue,

Occupé à regarder les caricatures,

Au boulevard de Coblentz, etc.

1

Ne vous défiez jamais de votre voisin de gauche qui a une chemise de grosse toile, une cravate blanche, un habit propre, mais de drap commun ; suivez plutôt très attentivement les mouvements de ce voisin de droite, dont la cravate est bien mise et fine, qui a de grosses breloques, des favoris, un air d'honnête

homme, le parler hardi ; c'est celui-là qui vous volera votre mouchoir ou votre montre.

2

Si votre diamant a disparu, gardez-vous de vous en prendre à ce monsieur. – « Comment donc, c'est le plus honnête homme de la France et de la Navarre. » On le fouillerait vainement, vous ne trouveriez rien sur lui : il vous attaquerait en duel ou en dommages et intérêts. Votre diamant est à cent pas ; et, avec un peu d'attention, vous verrez sept ou huit *fashionables* disposés comme des jalons dans la foule.

3

Attacher sa montre avec des chaînes d'acier, avec des rubans, disposer des fortifications de deux ou trois chaînes, erreur ! Erreur de nos ancêtres ! Vieilles coutumes ! Elles sont aussi peu utiles que les anciennes médecines de précaution : on coupera vos chaînes d'un regard.

4

Aujourd'hui les gens de bon ton n'ont plus de montre ; on ne peut pas la leur voler.

On portait des montres jadis, parce qu'il n'y avait pas d'horloges.

Aujourd'hui, vous n'iriez pas écrire votre nom chez un suisse de bonne maison sans voir l'heure. Toutes les églises, les administrations, les ministères, voire les boutiques ont des pendules. Nous marchons sur des méridiens, sur des canons de midi. On ne fait pas une enjambée sans se trouver face à face avec

un cadran : aussi une montre est-elle du vieux style. Il faut prendre les heures sans les compter ; les montres sont pour ceux qui s'ennuient.

D'ailleurs les cochers de fiacres et les passants n'ont-ils pas chacun la leur ?

5

Si un domestique vous apporte beaucoup de certificats honorables, dans lesquels sa probité est exaltée par de bonnes maisons, gardez-vous de le prendre.

6

Il ne suffit pas d'avoir la clef de sa cave et une bonne serrure ; il ne suffit pas de compter les bouteilles, il faut en boire le vin tout seul.

Un propriétaire honorable avait compté les bouteilles, apposé son cachet, et gardé la clef d'une serrure de sûreté. À son retour, les bouteilles étaient en nombre suffisant, bien cachetées, saines, et tout s'était enfui sans qu'il s'en fût perdu une seule goutte.

On n'a rien à dire à cela.

En ce qui concerne les caves, il n'y a point de salut sans une chausse-trape à l'entrée.

7

Quand vous marchez dans les rues, ne vous laissez pas accoster par personne et allez vite. Dans les foules, n'emportez

rien sur vous, pas même de mouchoir : il n'y a que les enfants qui se mouchent : il n'y a que les femmes à vapeur qui portent des flacons précieux : il n'y a que les fats qui aient des lorgnons. Un honnête homme prend son tabac à droite, à gauche ou au centre : alors il est invulnérable.

8

Si vous allez dans un cabinet de lecture ou dans un café, prétextez un rhume, toussez ; vous garderez par ce moyen votre chapeau neuf sur votre tête.

Ceci est encore bien plus utile chez les restaurateurs.

9

Ne commettez jamais ce péché dégoûtant des bourgeois du Marais, qui font imprimer en lettres d'or leur nom et leur demeure dans leur chapeau : c'est le sot calcul d'un homme qui craint une apoplexie foudroyante.

Retenez bien que si l'on peut voir votre nom dans votre chapeau, vous aurez bientôt sur les bras quelque honnête homme qui aura beaucoup connu monsieur votre père.

Alors monsieur votre père lui devra quarante ou cinquante francs.

Renoncerez-vous à la succession paternelle pour une si petite somme ? Laisserez-vous votre père insolvable ?

Ah ! maudit chapeau !... Il vous aura coûté avec les cinquante francs une montre pendue à votre glace.

10

Quand vous achetez des bijoux, ou quelque objet de prix, parlez seul et bas à votre fabricant, attendez même que la boutique soit vide.

Alors vous ne verrez pas arriver chez vous un garçon bijoutier qui, vous présentant une tabatière ou un écrin, avec facture, vous emportera de l'argent troqué contre du strass ou du similor.

Principe qui ne souffrit pas d'exceptions : « Allez toujours chercher vous-même chez les marchands les objets de prix, et payez au maître de la maison. »

11

Les femmes *comme il faut* ne portent pas de sac, et n'ont plus de ridicule.

Si des bourgeoises honorables usent encore du sac après cette observation, elles auront soin de ne jamais s'en séparer,

De le pendre le moins souvent possible à leur chaise, dans l'église,

De ne jamais l'emporter quand elles vont au spectacle ou dans une foule,

De n'y point mettre d'objets précieux,

De ne point faire sonner l'argent qu'il peut contenir, etc.

12

Défiez-vous des numéros que l'on vous donne aux bureaux de cannes, de parapluies, etc.

13

Un honnête caporal de la garde nationale était en ligne à la revue.

Une foule de spectateurs admirait cette série de ventres blancs, bien alignés, d'estomacs patriotiques, de jambes commerciales, d'épaules magnanimes, dont les uns ne dépassaient pas les autres.

Il faisait un temps superbe ; pas la moindre éclaboussure à craindre.

Le caporal était remarquable par de belles breloques et une magnifique chaîne d'or.

La compagnie ne reconnaissait pas son capitaine. Le caporal rompait seul l'uniformité de cette belle ligne.

« Un peu en arrière, caporal ! » Et les deux mains du capitaine le repoussent doucement.

Un moment auparavant, il avait cette belle chaîne, l'infortuné caporal !...

Un instant après arriva le véritable capitaine, plus grand de six pouces.

Étonnement de la part du caporal. Il politique tout le temps de la revue sur ce changement soudain de capitaine.

« Ils s'étaient l'un et l'autre trompés de compagnies : ils ne savent ce qu'ils font ! »

Rentré chez lui, M. Dubut réfléchit sur l'ouverture des goussets, la valeur des montres, les faux capitaines ; et sa

femme lui jura qu'elle ne lui ferait pas une seconde fois un présent aussi cher.

14

D'honorables personnes mettent leurs mouchoirs dans leurs chapeaux.

15

Ne dormez jamais en diligence, à moins que vous ne soyez seul.

16

Une des plus belles subtilités des voleurs de tabatières et d'objets précieux, est celle-ci :

À la messe du roi Louis XIV, à Versailles, un jeune seigneur paraissait prendre un vif plaisir à dérober une tabatière très précieuse dont un courtisan faisait grand cas. Comme le jeune seigneur sortait la tabatière de la poche du voisin, il se retourna pour voir si personne ne l'examinait ; il rencontra les yeux du roi, et sur le champ lui fit un signe d'intelligence, auquel le roi répondit par un léger sourire.

En sortant de la chapelle, Louis XIV demande du tabac au courtisan ; celui-ci cherche sa tabatière ; le roi regarde parmi son cortège, et ne voyant plus celui qui l'a choisi pour compère : « J'ai aidé à vous voler », dit le grand roi tout surpris.

17

Une des choses les plus précieuses étant nos cinq sens, défiez-vous des parapluies : un maladroit peut, avec les pointes d'une baleine, vous escroquer un œil.

18

C'est une vanité qui mérite d'être punie, que d'avoir des boutons d'argent ou d'or à son habit.

19

Défiez-vous à l'église de ces gens dont les mains jointes restent immobiles ; souvent les filous ont des mains de bois gantées, et pendant qu'ils prient avec ferveur, les deux véritables mains travaillent, surtout au lever-Dieu.

20

On fait de bonnes trouvailles dans les livres à dix sous, à vingt sous et à trente sous mais regardez bien si toutes les pages du livre y sont. Nous rendons justice au commerce des libraires surpontins et sous-pontins ; ils sont honnêtes, et lorsqu'ils mettent une pancarte qui porte : « Livres à dix sous », c'est à vous à vous arranger. Ne semblent-ils pas vous crier : « Prends-y garde. »

21

Les brocanteurs et les prêteurs à la petite semaine étant gens de si bas lieu, nous ne pouvons guère les classer que

comme *les anciens*, la synagogue des petits voleurs. Ils n'en deviennent pas moins légalement riches.

Attendu qu'il est horriblement difficile de reprendre ce que ces Arabes-là ont une fois volé, nous consignerons ici l'anecdote suivante :

Un jeune homme, artiste de son métier, avait vendu, pour la somme de cent francs, à un bédouin de la rue Saint-Avoye, une quantité de marchandises neuves, qui lui avaient coûté six cents francs, prises à crédit. Respirant la vengeance, mais seulement après avoir dissipé les cent francs, il va trouver le juif.

« Voici, dit-il, un tableau qui me vient de mon père ; j'ai tout perdu, je vous demande de me prêter vingt francs dessus, avec vos vingt francs la chance me sera peut-être plus favorable. »

– Oh ! Les cheunes chens ! Les cheunes chens ! dit le juif, en donnant les vingt francs.

– C'est bon ! reprend le jeune homme ; mais fais attention, Isaac, que dans six jours je te rapporterai ton argent, et tu me rendras le tableau. Mettons par écrit ces conventions : si je ne reviens pas le sixième jour, il est à toi ; mais par ton menton barbu, il t'en coûterait cher si tu vendais mon tableau.

– C'est dite, c'est dite.

Trois jours après un lord passe, voit le tableau, en offre un prix exorbitant.

– C'est un Rubens, dit-il. Le juif refuse.

Le lendemain passe un peintre qui offre de l'acheter. Plusieurs personnes s'arrêtent à le contempler. Le juif est obligé, par le nombre des demandes, de cacher le tableau.

Le sixième jour, le jeune artiste revient ; il n'a pas vingt francs ; mais il donnera sa montre pour ravoir le tableau. Le juif offre une somme honnête ; refus positif. Il double ; le jeune homme veut le tableau ; enfin, l'Israélite offre la moitié du prix annoncé par l'Anglais. Le jeune homme cède en voyant briller l'or.

C'était une croûte !...

CHAPITRE DEUXIÈME

Vols dans les boutiques, dans les appartements, cafés, restaurants, vols domestiques, etc.

Ces vols sont horribles, parce qu'ils s'appuient sur la confiance ; il est difficile de s'en garantir ; on s'en apercevra à la rareté de nos aphorismes. On ne peut que s'en référer aux plus fameux exemples.

1

Les honorables personnes, qui sont forcées par la nature de leur infortune à n'employer que des cuisinières, doivent, pour leur propre sûreté, veiller à ce qu'elles aient de bonnes mœurs.

La plupart des vols domestiques se commettent à l'instigation de l'amour.

L'amant d'une cuisinière peut l'engager à beaucoup de choses.

Vous connaissez votre cuisinière ; vous ne connaissez pas l'amant.

Vous n'avez pas le droit de défendre à votre cuisinière d'avoir un amant, car :

1° Les amants sont indépendants des cuisinières ;

2° Votre cuisinière est assise en plein droit naturel quand elle veut se marier ;

3° Vous ne sauriez jamais rien, si ce n'est qu'elle a un amant pour un bon motif.

Ainsi les amants et les cuisinières sont des maux nécessaires et inséparables.

2

Examinez avec attention les bureaux de loterie de votre quartier, et informez-vous si vos gens mettent à la loterie, s'ils n'y jouent que leurs gages, etc.

3

Vos chevaux ne mangeront pas toujours toute l'avoine, mais ils auront pleine satisfaction sur le boire.

L'inspection des écuries est chose difficile.

4

Quand votre appartement sera à louer, vous verrez venir bien du monde ; ne laissez rien traîner.

5

Vouloir empêcher qu'un chef, une cuisinière, etc., volent sur la dépense, est une folie insigne. On est ou plus ou moins volé, voilà tout.

6

Votre femme de chambre mettra vos robes, votre laquais essaiera vos habits, usera votre linge.

Si votre campagne est cause de bien des prétextes honorables pour vous défaire des importuns, elle vous vaudra plus d'un malheur.

Aussitôt que vous serez parti, si vous avez un cor, votre valet de chambre s'en servira, le sommelier ira à la cave, le laquais glissera en tilbury avec la femme de chambre qui couvrira effrontément ses épaules d'un cachemire ; enfin ce sera une petite saturnale.

7

Ne prenez jamais de demi-mesures ; ayez une confiance entière en vos domestiques, ou point du tout.

8

Une cuisinière qui n'a qu'un amant a de bonnes mœurs ; mais il faut savoir quel est cet amant, ses moyens d'existence, ses goûts, ses passions, etc.

On évite un assassinat par cette petite police domestique.

9

Les changeurs de monnaie doivent entourer leur comptoir, à l'intérieur, d'une grille solide. Nous avons souvent admiré l'imprudence des bijoutiers, qui ne sont défendus que par un

verre, et cependant ils connaissent mieux que personne la vertu du diamant.

10

Ne prenez pas vos domestiques dans les bureaux de placement : dans les petites affiches ?... encore moins.

11

Un industriel avait fait fabriquer des cuillères de cuivre argenté ; tous les jours, dans plusieurs cafés, il changeait subtilement sa cuillère, et vécut longtemps de ce commerce.

Avis aux limonadiers et aux restaurateurs.

12

Le commerce de détail, à Paris, ne saurait être trop en garde contre les voleurs. La guerre est toujours active entre eux et lui.

M. E..., médecin très connu pour les maladies mentales, vit arriver un matin une dame, d'une quarantaine d'années, encore jeune et fraîche. L'équipage de Madame la comtesse de *** entra dans la cour du célèbre docteur.

La comtesse se fait introduire sur-le-champ, et, mère éplorée, au désespoir, parle en ces termes : « Monsieur, vous voyez une femme en proie à un chagrin bien violent. J'ai un fils ; il m'est bien cher ainsi qu'à mon mari ; c'est notre fils unique... »

Des pleurs, des pleurs tels que ceux qu'Artémise versa sur la tombe de Mausole.

« Oui, o...ui, Mon...sieur, et depuis quelque temps nous avons de terribles craintes... Il est dans un âge où les passions se développent... Quoique nous le satisfassions sur tous les points, argent, liberté, etc., voici plusieurs signes de démence complète qu'il donne. Le point le plus remarquable, c'est qu'il parle toujours de bijoux, de diamants qu'il a vendus ou donnés à une femme ; mais c'est inintelligible. Nous soupçonnons qu'il a pu devenir amoureux d'une femme, peu estimable peut-être, et qu'il aura contracté des engagements onéreux pour satisfaire ses désirs.

– Ceci, Monsieur, n'est qu'une conjecture : son père et moi nous nous perdons dans les causes de cette folie.

– Eh bien, Madame, amenez-moi monsieur votre fils...

– Oh ! Dès demain, Monsieur, à midi.

– Cela suffit. »

Le docteur s'empresse de reconduire la dame jusqu'à sa voiture : il voit des armes, des laquais.

Le lendemain, la prétendue comtesse se fait descendre chez un fameux joaillier, et après avoir longtemps marchandé une parure de trente mille écus, elle se décide en faisant mille façons.

Elle la prend, tire négligemment une bourse de son sac, y trouve dix mille francs en billets de banque, les étale ; mais bientôt les resserre et dit au bijoutier :

« Donnez-moi plutôt quelqu'un, je l'emmènerai ; mon mari paiera ; je n'ai pas sur moi toute la somme. »

Le bijoutier fait signe à un jeune homme qui, tout fier de monter en équipage, va avec la comtesse chez M. M...

Elle monte précipitamment, dit au docteur : « Voilà mon fils, je vous laisse. » Puis sortant, elle dit au jeune homme : « Mon mari est dans son cabinet, entrez, il va vous payer. » Le jeune homme entre, la comtesse descend rapidement, la voiture roule à petit bruit : bientôt les chevaux galopent.

« Eh bien ! jeune homme, disait le médecin, vous savez ce dont il s'agit. Voyons, que ressentez-vous ?... Qu'est-ce qu'il se passe dans cette jeune tête-là ?...

– Ce qui se passe dans ma tête, Monsieur, rien si ce n'est que voici la facture de la parure de diamants...

– Nous connaissons cela disait le docteur, en repoussant doucement la facture, je sais, je sais.

– Si Monsieur connaît le montant, il n'a qu'à me payer...

– Là ! Là ! Calmez-vous ; vos diamants, où les avez-vous pris ? Que sont-ils devenus ?... Parlez tant que vous voudrez, je vous écoute patiemment.

– Il s'agit de me payer, Monsieur, quatre-vingt-dix mille francs...

– Pourquoi !

– Comment ! pourquoi ! dit le jeune homme dont les yeux s'animèrent.

– Oui, pourquoi vous les paierais-je ?

– Parce que Madame la Comtesse a pris les diamants à l'instant chez nous.

– Bon, nous y voici ; qu'est-ce que c'est que cette comtesse ?

– Votre femme !... et il lui présente la facture.

– Mais, jeune homme, vous savez que j'ai le bonheur d'être médecin et veuf. »

Ici le jeune bijoutier s'emporta, et le docteur appelant ses gens, le fit tenir par les quatre membres, ce qui acheva de mettre le jeune homme en fureur. Il s'écria au vol, à l'assassinat, au guet-apens. Mais au bout d'un quart d'heure il devint calme, expliqua tout fort posément, et une lueur terrible éclaira le docteur.

Quelques recherches qu'on ait pu faire, ce singulier vol, si spirituel, si original par la scène qui eut lieu entre le médecin et le jeune homme, ne fut jamais puni. L'intrigante avait soin de cacher ses traces ; les gens étaient ses complices, la voiture empruntée ; et cette histoire est restée comme un monument dans la mémoire des bijoutiers.

13

Un restaurateur est sujet à être volé d'une manière bien cruelle ; car il ne peut pas exiger la restitution des marchandises fournies.

Contre ce vol il n'y a pas de précaution.

14

Louis XV, passant dans les appartements de Mme de Pompadour, aperçut un homme monté sur une échelle et fouillant dans une armoire ; l'échelle vacillait, l'homme était en danger de tomber ; le roi alla tenir le pied de l'échelle.

On vint bientôt annoncer à Mme de Pompadour qu'elle était volée ; et le roi, demandant les détails de l'aventure, reconnut qu'il avait aidé le voleur.

Ceci est un des plus beaux faits des filous.

15

Les marchands doivent se défier singulièrement des gens qui sont pressés de se faire livrer des marchandises.

Un marchand doit escorter alors par lui-même, ou par des commis, ses marchandises le plus longtemps qu'il pourra.

Supposez un jeune homme, employé à une maison de roulage, qui, de connivence avec un petit voleur, enverra demander *une partie de rubans, une partie de bijoux* pour telle maison de commerce, priant qu'on envoie les marchandises à tel roulage, et la facture à sa maison de commerce.

Quand viendra la facture, M. le négociant ignorera ce qu'on veut lui dire ; si vous courez au roulage, l'entrepreneur n'aura rien vu.

16

En général, la race des portiers a conquis à Paris une réputation de probité très remarquable ; cependant, dans les grands vols domestiques, les portiers jouent quelquefois leur rôle.

En ce qui les concerne, il faut :

1° Qu'un portier ait quelque intelligence ;
2° Qu'il ait l'ouïe fine et la vue excellente.

EXEMPLE DE L'UTILITÉ D'UN BON PORTIER ET DE SON INFLUENCE :

M. le général P... avait, à dessein, choisi un Normand un peu épais pour suisse ; le général partit pour une campagne nouvellement achetée.

Le surlendemain, son vieux tapissier se présenta avec le petit char à bancs et le petit cheval classiques ; il venait de la part de M. le général qui lui avait écrit de démeubler telle, telle pièce, et d'apporter les meubles à la campagne.

Le portier ouvre les appartements, les croisées, les persiennes afin qu'on y voie mieux, aide à charger les tapis, les pendules. Au retour le général paya bien cher la complaisance d'un portier ingénu.

17

Si vous nourrissez votre cuisinière, elle aura bien le droit de prélever sur votre bouillon un bol restaurateur pour le grenadier.

Le mal n'est pas là. Elle ne fait que prendre sur sa nourriture. C'est un sacrifice à l'amour. Le crime est de remplir le vide de cette grande cuillerée par une égale mesure d'eau de Seine.

18

Les domestiques, ayant une influence extrême sur nos mœurs, nos habitudes, nos maisons, et leur plus ou moins de fidélité causant ou notre salut ou notre ruine, il faut savoir qu'il y a deux partis à prendre envers eux :

Une confiance illimitée ;
Une défiance sans bornes ;
Le parti mitoyen est détestable.

Ici qu'il nous soit permis de faire un traité domestique en peu de mots :

Un domestique est membre d'une famille comme l'huissier était jadis membre du parlement.

Si vous le choisissez mal, ce n'est pas la faute du domestique, c'est la vôtre.

En le choisissant bien, vous avez une conduite à tenir, la voici :

Un domestique est un homme : il a son amour-propre et les mêmes passions que vous, maître.

Ne blessez donc pas l'amour-propre des domestiques. En tout état, c'est une offense que l'homme pardonne rarement.

Ne leur parlez jamais qu'à l'occasion de leur service.

Persuadez-leur que vous vous intéressez à eux, et surtout ne riez pas d'eux en leur présence, car ils prendraient leur revanche, et le maître dont on rit est perdu.

S'ils ont des enfants, ayez-en soin, et payez-en les pensions. S'ils sont malades, faites-les soigner chez vous.

Prévenez-les bien qu'ils n'ont pas de pension à attendre de vous *après votre décès ;* mais faites croître leurs gages par année, de manière qu'au bout d'un temps limité, ils soient certains d'un traitement honorable et de votre sollicitude pour eux.

Grondez-les rarement, mais bien et justement.

Ne les traitez pas durement.

Ne leur confiez rien d'important qu'après avoir bien examiné leur caractère.

Il y a encore un soin perpétuel à avoir lorsque vous ne leur avez pas donné votre confiance ; c'est de ne jamais rien dire d'important devant eux ; de ne pas parler de votre fortune, de ce qui vous arrive d'heureux ou de malheureux, et, par-dessus tout, de vous occuper des portes et des serrures à travers lesquelles on voit tant de choses.

Le choix d'un domestique est encore plus important lorsqu'il s'agit de lui confier des enfants.

Il faut autant de politique et de finesse pour conduire un homme que dix. Ceci est de la diplomatie d'antichambre ; mais elle est aussi savante que toute autre.

Un seul domestique, ami, préserve de tous les vols qui se commettent dans une maison.

19

Vous voyez un appartement somptueux, bien meublé, bien décoré, un homme bien habillé qui s'y promène et parle d'affaires importantes avec deux seigneurs, ou compte de l'argent à quelqu'un ; vous marchand, qui fournissez pour la première fois ce monsieur, vous craignez de l'interrompre, vous lui donnez vos marchandises, vous osez à peine présenter votre facture, il la prend, la jette sur la cheminée et dit : « C'est bon, je ferai passer chez vous !... » À peine s'il vous voit, vous sortez enchanté ; mais au fond du cœur il y a un murmure.

Aujourd'hui les enfants ne se prennent même plus à cela. Tout le monde sait que l'appartement peut être emprunté à un ami, qu'il peut n'être loué que pour quinze jours, etc.

20

Négociants en gros et en détail, retenez bien cet axiome commercial : « Ne vendez qu'au comptant aux gens inconnus, ou prenez les plus sévères informations avant de leur faire crédit. »

Quand un galant homme vous entendra dire : « Monsieur, nous ne vendons qu'au comptant », vous verrez sur sa figure quelle est sa solvabilité.

21

Détaillants de toutes classes, défiez-vous des hôtels garnis où les appartements ont deux issues. « Monsieur, vous dit-on, je vais aller chercher de l'argent », et l'on emporte votre marchandise.

Vous attendez héroïquement. Sot, triple sot, vous ne devinerez que lorsque l'hôtesse vous dira : « Qu'attend Monsieur ? » ou qu'elle vous apprendra que l'appartement est vide et que celui qui l'occupait l'a payé hier, la veille du 15.

22

Songez que souvent vous pourrez être le centre de toute une intrigue, et que deux, trois ou quatre acteurs différents joueront leurs rôles pour faire sortir de votre magasin ou de votre poche cette précieuse panacée : *l'argent !*

Exemple : un matin, sur les onze heures, un Anglais, enfoncé dans un beau cabriolet, arrête chez Mlle F…, célèbre lingère ; il descend. « C'est ici M. Chaulin, papetier ? » dit-il en baragouinant le français ; mais il lève la tête, voit les lingères, se dispose à remonter dans *lé cabriolette*, lorsque se retournant brusquement, et montrant aux lingères un paquet de crayons, il leur dit : « Dans lé Angleterre nous déposons souvent les marchandises chez toutes sortes de marchands : voici des crayons que j'ai fait passer en France par contrebande ; cela se paie cher ici… Voudriez-vous en tenir un dépôt ? Je vous ferai gagner cent pour cent dessus. »

La lingère n'apercevait aucun danger, ni vous non plus. Qui diable aurait vu là un piège ? N'y avait-il pas un Anglais, un cheval, un cabriolet et un domestique anglais en culotte de peluche rouge ? La lingère accepte.

« En voici pour six cents francs dit l'Anglais en vidant son cabriolet, et cela vaut plus de douze cents francs, je vais mettre le reste chez les papetiers, car je suis forcé de partir pour London. »

Il remonte en voiture et part.

Les jeunes demoiselles de tailler, d'essayer le crayon ; il est excellent, moelleux, sans grain : c'est du véritable *Middleton*. On colle à la vitre une belle affiche et les passants peuvent lire : *Dépôt de crayons de Middleton*.

Le surlendemain, un jeune homme parfaitement bien mis, fort aimable, se disant fils du proviseur du collège de Bordeaux, vient commander un trousseau superbe, *parce qu'il épouse une demoiselle fort riche*. Le trousseau coûtera mille écus. Il va et vient pour presser son trousseau. On envoie chez lui ; les demoiselles, curieuses et causeuses, rapportent que le fils du proviseur est bien meublé et paraît très riche.

Un matin il arrive ; il demande s'il aura le trousseau pour tel jour. Il veut dessiner la forme d'un col ; il a perdu le crayon d'un beau souvenir. Soudain on jase sur les crayons de l'original, et l'on offre au jeune homme *un Middleton*.

Surprise ! Joie ! Étonnement ! « Que vous êtes heureuses d'avoir ces crayons ! Comment ! D'où ! Mais vous en avez là au moins pour quinze cents francs : mon père serait enchanté de les avoir, etc. »

Pendant qu'il s'extasie, arrive l'Anglais en cabriolet ; il descend et demande ses crayons : il part pour Londres le soir même.

Le jeune homme achète les crayons devant les lingères, le marché se conclut à huit cents francs, dont cent pour la lingère ; mais l'Anglais veut le paiement à l'instant. Il part, il n'a même pas le temps d'aller chez le fils du proviseur.

Celui-ci tire sa bourse ; elle contient soixante francs, mais ce n'est rien. L'infortunée lingère offre les sept cents francs, l'Anglais part, et le jeune homme doit en rentrant chez lui rem-

bourser huit cents francs ; il offre d'emmener une demoiselle, l'on s'y refuse : ne laissait-il pas les crayons pour gage ?

Qui, diable, verrait le piège ! Quelle finesse d'aperçus, quel savoir dans les combinaisons ! La lingère s'applaudissait d'avoir gagné cent francs à garder les crayons pendant six jours.

On passe chez le jeune homme, il n'y était pas : il ne vient plus, on s'inquiète, on y retourne, il est parti.

La lingère conçoit des craintes vagues ; mais elle se disait : « J'ai pour quinze cents francs de crayons ! »

Au bout d'un mois elle fait venir un papetier ; celui-ci examine les crayons ; ils sont bons ; il y en a bien pour neuf cents francs environ ; mais on découvre un petit défaut, c'est qu'ils n'ont que quinze lignes de mine de plomb et le reste est en bois sur toute la longueur.

Vous voyez, par cet exemple, que de nos jours tout se perfectionne, et que les ruses des petits voleurs ne manquent pas de finesse, quand ils travaillent en boutique.

23

Un honorable tailleur a trouvé moyen de mettre des boutons invisibles aux poches d'habits. Cette invention nous semble bonne, mais elle est surpassée par celle des fausses poches.

Un homme un peu honnête a alors des mouchoirs si fins qu'ils peuvent tenir dans la poche de côté, et la grâce d'un habit paraît bien davantage.

TITRE DEUXIÈME

Escroqueries

L'escroquerie emporte avec elle l'idée d'une certaine finesse, d'un esprit subtil, d'un caractère adroit. Là, il faut inventer un plan, des ressorts. Elle intéresse presque.

Les escrocs sont les *gens comme il faut de la petite volerie ;* ils ne sont pas repoussants à voir ; ils revêtent le costume de l'honnête homme, ont des mœurs, un langage épuré ; ils s'introduisent dans les maisons sous toutes les formes, hantent les cafés, ont un appartement et se servent rarement de leurs dix doigts autrement que pour signer. Il y en a qui se *retirent* et deviennent honnêtes gens quand ils sont riches.

Un homme de bon sens frémira des dangers qu'il court à Paris. On a calculé qu'il existait sur le pavé du roi vingt mille individus environ qui, le matin, en se levant, ignorent où et comment ils dîneront. Cela n'est rien : il faut songer qu'ils dînent et dînent bien.

La classe des escrocs est nombreuse comme on voit, et présente des singularités curieuses.

À proprement parler, *cet homme comme il faut* de la petite volerie naît et meurt toutes les vingt-quatre heures. Il ressemble à ces insectes du fleuve Hypanis dont parle Aristote. Le problème est résolu pour lui s'il a mangé quand le soleil se couche.

La garnison de Paris est ordinairement de vingt mille hommes : c'est un rapprochement original que ces vingt mille industriels dressant tous les matins vingt mille pièges contre leurs compatriotes qui n'ont que vingt mille soldats pour s'en garantir.

On a prétendu qu'il y avait, par le fait du suicide, une espèce de caisse d'amortissement de ces vingt mille industriels, et que la Seine absorbait annuellement, selon son cours plus ou moins favorable, une certaine quantité de ces vingt mille hommes comme il faut, formant la masse *flottante* d'une véritable dette sociale.

Il est vrai que le nombre des suicides s'élève à deux cent soixante ou trois cents, bon an mal an ; mais il est de notre devoir de prévenir *les honnêtes gens* et les administrateurs qui dormiraient sur un pareil calcul, de la fausseté de cette assertion.

Il est de principe qu'un industriel ne meurt jamais dans l'eau ; et quand cela serait, le nombre des surnuméraires qui attendent est plus considérable que celui des industriels qui prennent ainsi leur retraite : d'ailleurs on a reconnu à quelles classes appartenaient les suicides, et la statistique de leur malheur a été dressée : ainsi les vingt mille pièges n'en subsistent pas moins tous les matins.

Un homme comme il faut de la petite volerie a toujours une quarantaine d'années, parce que ce Figaro des voleurs a dû nécessairement passer par bien des filières avant d'arriver à cette profession dangereuse.

Il a une certaine connaissance des usages du monde, doit bien parler, avoir de bonnes manières et de la conscience.

La chaussure est de sa toilette ce qui se fatigue le plus ; et un homme observateur remarquera toujours l'état de la chaussure de ceux avec lesquels il se trouve. Cet indice est sûr. Un fripon n'est jamais bien chaussé, il court trop. Il y en a qui, semblables à Charles XII, restent cinquante jours bottés.

Pour bien examiner ce Gilblas, saisissons-le dans son jour le plus brillant. Voyez-vous, dans ce salon, un homme à moustaches, à favoris épais, bien habillé ? On conjecture qu'il pourrait donner, à 20 francs le cachet, des leçons de mise de cravate, tant la sienne est lisse et blanche et bien nouée. Il porte des éperons : n'est-il pas chevalier ?

Il reste à poste fixe à table d'écarté : il parie, en attendant son tour d'entrée. Rien sur sa physionomie n'indique l'amour de l'or et la pénurie de sa bourse. Il parle avec aisance, plaisante, *sourit à ces dames ;* mais s'il vient un coup à décider, *l'homme de paix,* comme dit Sir W. Scott, est intraitable ; il applique la règle de *l'académie avec* rigueur. Saisissez-le bien sous toutes ses faces ? Il a un œil perçant, les mains lourdes en apparence, il est bien tourné, prend des attitudes, se penche et parle même de Rossini, de la tragédie nouvelle, etc.

Il a pendant quinze jours son cabriolet ; il le quitte, le reprend, selon les caprices de la fortune. Il est le protecteur de l'honneur des dames : il n'y a plus que ces descendants des anciens preux qui prennent la défense des belles, et soient prêts à tirer l'épée si quelqu'un ne rend pas justice à leurs attraits.

S'il joue, il relève ses manches et bat les cartes avec un fini, une prescience qui séduisent ; il regarde son associé qui, perdu dans la foule des adversaires, parie contre lui, et d'un signe lui dévoile le jeu de l'ennemi.

Il existe à Paris un modèle de ces Philibert cadets. Il est trop connu pour que nous le dépeignions. C'est le grand homme, le Catilina du genre.

On sait qu'il dépense cent mille francs par an, et n'a pas un sou de rente. Il a maintenant cinquante ans ; il reste vigoureux et frais comme un jeune homme. Il donne le ton encore pour les modes. Personne ne mène plus lestement un cabriolet, ne monte aussi bien à cheval, ne sait mieux prendre le ton crapuleux d'une orgie pleine d'esprit, ou les grâces françaises de l'ancienne cour.

Soutenu par un fameux diplomate, soutenu par le jeu, soutenu par l'amour et reçu incognito dans le monde, on pense que cet Alcibiade des fripons doit son illustration aux services tacites de tous les genres qu'il a rendus à un homme d'État célèbre. Aussi les coquins de la capitale le citent-ils avec orgueil ! C'est un de leurs grands hommes. Comment finira-t-il ? Voilà la question car on n'a pas encore eu l'esprit de faire des fonds de retraite pour ces messieurs.

1

César est le premier qui ait escroqué son existence.

2

Nous n'hésiterons pas à ranger la mendicité parmi les divers moyens d'escroquer l'argent d'autrui.

1° Parce que la plupart des mendiants se sont fait un art de mendier, et ne nous offrent que des maux figurés ;

2° Parce qu'ils font ainsi venir notre argent dans leur poche, d'une manière illégitime : ils imposent la crédulité, la

pitié, la charité par des manœuvres et des mensonges punissables.

3

Défiez-vous des mendiants. L'indigent véritable n'est pas dans la rue.

L'homme qui n'a pas de jambes court, l'aveugle y voit clair ; quelquefois même ils sont complices de diverses escroqueries.

Un monsieur donnait à un cul-de-jatte un petit écu ; *un honnête homme passe* et s'écrie : « Comment pouvez-vous faire l'aumône à ce fripon ? Prêtez-moi votre canne, vous allez le voir courir. »

Le monsieur laisse prendre son jonc à pommeau d'or, et le redresseur de torts commence à battre le mendiant, qui ramasse sa jatte, et, retrouvant ses jambes, se met à courir : le vengeur des mœurs courait aussi.

« Il l'attrapera ! Il l'attrapera ! » disait le monsieur ; il les perdit bientôt de vue, et fut le seul attrapé.

Cette vieille histoire prouve qu'il faut se méfier des mendiants dont les plaies sont quelquefois hideuses ; et, sous plus d'un rapport, on devrait leur interdire la rue. Il n'est pas naturel qu'un malade se promène ou gise sur quelques brins de paille. Il y a les hôpitaux.

Enfin il y a des mendiants riches, très riches même.

4

Il vaut mieux secourir des familles dont on connaît la pauvreté ou les malheurs ; servir de guide à des orphelins sans fortune, que de semer cent francs par an en pièces de deux sous parmi des mains inconnues.

5

Ne jouez jamais au billard dans les cafés qu'avec des personnes de connaissance.

6

Quand vous flânez dans Paris, vous êtes quelquefois accosté par un homme assez bien mis, âgé, qui vous dit tout bas : « Monsieur, je suis un employé réformé ; je n'ai pas de pain ; il faut que je me jette à l'eau... » Passez vite. Vous verrez par la suite par combien de raisons il faut doubler le pas.

7

Au jeu, dans quelque compagnie que vous puissiez vous trouver, lorsqu'on vous donne à couper, ayez bien soin *d'abattre le pont*.

Le pont est cette légère solution de continuité que vous remarquerez dans un jeu de cartes, lorsqu'après l'avoir mêlé, on l'a séparé en deux parties bien distinctes qui se touchent aux extrémités ; si vous ne réunissez pas ces deux tomes de cartes en un seul volume, vous couperez infailliblement dans cette solution de continuité qui est subtilement préparée ; et à l'écarté vous n'aurez pas le roi.

8

Fuyez à tire d'ailes les femmes qui aiment les cadeaux, *votre sentiment* ! ce cœur ! ce précieux cœur ! votre personne !... qu'y a-t-il au-delà ?

Fuyez aussi les femmes qui ont la rage de vous combler de présents : sur dix qu'elles vous feront, ne faut-il pas, par décence, en rendre un ? Et c'est quelquefois trop que d'un à donner pour dix reçus.

9

Il y a des hommes qui peuvent vous prendre vos bonnes idées, vos plus heureuses inventions, vos découvertes : c'est une des escroqueries que l'on se permet le plus souvent.

Lorsque vous trouvez une mine féconde, retenez cette rage d'amour-propre qui pousse à publier le succès.

Entre auteurs surtout !... eux qui escomptent leurs idées.

Entre fabricants, encore plus de discrétion.

10

Voyez-vous au café de Foi ce brave militaire qui a une balafre ? Il est décoré.

C'est le plus intrépide des Français ; il a été de toutes les guerres ; il a de bonnes mœurs, parle avec chaleur, caresse ses moustaches, dit « garçon ! » en faisant entendre un son de poitrine qui annonce cent ans de vie ; examinez-le bien ? Ses mains

sont blanches comme ses dents, sur chaque doigt est un petit bouquet de poils, son teint est basané, ses cheveux noirs comme l'ébène ; il est bien botté, bien habillé de drap bleu.

Vous le retrouverez une heure après au Théâtre-Français avec une dame de quarante à cinquante ans, veuve, sans enfants, et riche de sept, huit, dix, douze, quelquefois vingt mille livres de rente : il lui fait la cour, risque des présents et finira par l'épouser.

Moralité

Les savants médecins qui ont écrit *de aetate critica mulierum*, ont oublié une maladie dont voici les symptômes :

Un officier à moustaches, en retraite, aimant les femmes, l'argent, le jeu et dont les habitudes contrastent si fort avec celles *du sujet*, qu'il finit par succomber lui et sa fortune.

11

LE JEUNE HOMME HONNÊTE ET SPIRITUEL OU LES INCONVÉNIENTS DU MARIAGE.

MÉLODRAME EN TROIS ACTES, DANS LEQUEL FIGURENT DES PÈRES ET MÈRES

ACTE PREMIER

Vous voyez d'abord un jeune homme : il va tous les jours à son administration, il est joli garçon, très élégant.

Ses père et mère sont d'honorables bourgeois, retirés du commerce ; ils ont pignon sur rue, logent dans une de leurs maisons, se complaisent à voir leur fils mener une conduite rangée. Il a une place de mille écus ; on lui donne mille autres écus, et ce jeune homme a un cabriolet ; si bien qu'il mène sa mère ou son vénérable père au bois de Boulogne, au spectacle.

Ils sont sûrs, ces bons parents, que leur fils ne joue pas ; leur fils est toute leur gloire, ils s'y mirent : il ressemble autant à M. Crevet qu'à Madame.

On songe à marier ce fils : la scène change : alors vous voyez des anciens amis de M. Crevet qui amènent leur fille, Mlle Joséphine : ce sont de bons et honorables bourgeois qui donnent cent mille écus à leur fille, et cela comptant.

ACTE DEUX

Le jeune homme avec ses père et mère chez les père et mère de sa prétendue : là il y aura un ballet si vous voulez.

Changement de décoration. Vous voyez un appartement qui n'est pas dans la maison du père Crevet, ni chez les pères et mère de la prétendue : l'appartement est brillant, le couvert est mis ; une jeune femme habillée avec élégance attend ; elle est jolie, peau blanche, yeux vifs, lèvres vermeilles ; elle regarde par la fenêtre.

Notre jeune homme entre, il est content, bien content, il va au spectacle avec elle, enfin ils sont heureux. (Ceci n'est connu que du spectateur.)

Par un événement qui reste à inventer, cette jeune femme vient à apprendre que son amant se marie. Terreur ! effets dra-

matiques ; reproches, scènes attendrissantes, déchirantes. « Tu vas m'abandonner mon cher cœur, toi que j'aime.

– Non, jamais !

– Serait-il vrai ?

– Oui ! »

Mais de l'argent, où en prendre ?

ACTE TROIS

(La scène est chez la mère de la prétendue) On marie le jeune homme avec Mlle Joséphine. On danse (deuxième ballet), on joue, on rit. À minuit on cherche le marié : il a emporté les cent mille écus, fui avec la petite femme du second acte et laisse sa prétendue. On se tait ; mais la vengeance atteindra les coupables ; ils mangeront les cent mille écus et seront damnés.

Que faire, pères et mères, contre une semblable escroquerie ! comment s'en garantir ! C'est un coup de Jarnac. Ils sont rares mais cela tombe sur une famille comme une grêle.

12

Quand vous présentez un effet de commerce pour en obtenir le paiement, ne lâchez pas l'effet, c'est une maxime générale.

En 18..., un négociant prit un billet, se retourna vers sa caisse, et, après avoir avalé l'effet, nia qu'on le lui eut présenté.

Cette scène se passa en Angleterre. La somme était considérable. Le négociant dirigeait la maison Saint-Hubert et Will.

Le jeune homme qui présentait le billet, venait pour la maison Mac-Fin. Ces deux banquiers étaient riches, honorables et jouissaient d'une grande réputation de loyauté.

L'affaire fut portée en référé, attendu l'urgence.

Le tribunal ordonna sur-le-champ qu'un apothicaire serait tenu de prêter serment et de diriger une colonne d'eau vers le billet, par les voies ordinaires.

L'inculpé s'opposa au jugement ; et ses conclusions établissaient : que le tribunal n'avait appuyé sa décision sur aucune partie de la législation ; que l'introduction d'un objet quelconque par les voies ordinaires était un supplice ; que lui, Saint-Hubert, se portait fort d'établir que l'usage du pal n'avait jamais été adopté en Angleterre ; que d'ailleurs il était affligé d'une maladie hémorroïdale et que c'était risquer d'attenter à ses jours et de lui causer une affection fistuline ; que le tribunal enfin n'avait pas un tel droit sur les sujets de Sa Majesté Britannique.

On en référa d'urgence à un autre tribunal, qui, faisant droit aux plaintes du prévenu, ordonna que l'apothicaire ne remplirait pas sa charge, mais que M. Saint-Hubert serait enfermé, nourri jusqu'à ce que l'évacuation du billet eût eu lieu.

La maison Mac-Fin fournit aussitôt une consultation de médecins qui prouvaient que le papier, ne se digérant pas, restait en nature comme quelques autres substances, et pouvait demeurer longtemps dans le corps.

L'inculpé, de son côté, s'opposa au jugement, prétendant qu'on n'avait aucune qualité pour le détenir, que cette détention causerait du tort à son commerce ; que, d'ailleurs, il était très constipé, et qu'il était possible qu'on le détînt quinze ou seize jours, et que ce ne fût qu'au bout d'un mois qu'on acquît la

preuve de son innocence. Il demandait des dommages-intérêts en cas de détention.

Le tribunal maintint son jugement.

Autre opposition au jugement de la part de Saint-Hubert et Will, demandant qu'on fixât le temps de la détention.

La maison Mac-Fin présenta requête pour demander trois selles au moins.

Jugement qui octroya deux selles.

On ne s'accorda pas sur les experts ; il y eut deux jugements, l'un pour admettre deux chimistes pour décomposer les matières, deux médecins pour apprécier l'état des intestins ; et l'autre qui admit deux écrivains experts afin de vérifier les signatures.

L'inculpé demanda qu'on lui laissât voir sa femme.

Lady Saint-Hubert forma en même temps une demande tendant à ce qu'on ne lui ravît pas la société de son mari.

La partie adverse s'y opposa. Un jugement fut rendu conforme aux conclusions de la maison Mac-Fin.

Lady Saint-Hubert attaqua les juges devant une cour souveraine, attendu qu'aucune loi ne lui conférait le droit de dissoudre un mariage. Arrêt souverain qui donna gain de cause, mais sur la cohabitation seulement à l'inculpé et à sa femme.

Là, il y avait pour 300 livres sterling de frais de part et d'autre.

Les adversaires formèrent une demande pour qu'on administrât un vomitif.

L'inculpé prétendit qu'on détruirait sa santé ; que le vomitif serait de nul effet parce que depuis longtemps ses digestions étaient faites.

Sir Saint-Hubert appela enfin sur tous les chefs de la procédure. Alors, attendu l'irrégularité, la cour rendit un jugement conforme à ses conclusions c'est-à-dire lui donna deux gardes pendant un mois, lesquels devaient le suivre partout et examiner l'état de ses vêtements.

Cet arrêt prévoyait tous les cas ; il formait trente-huit pages de minutes seulement. On ne parlait que de cela dans Londres.

La maison de banque Mac-Fin et compagnie souhaitait une diarrhée : mais M. Saint-Hubert resta constipé.

Après dix-sept jours de plaidoiries et de garde auprès de la personne du banquier, il eut une selle abondante. Analyse faite des matières ; le billet ne s'y trouva pas.

Londres attendit avec impatience la seconde : le billet n'y fut pas davantage.

La maison Mac-Fin et compagnie demanda l'apport des registres et produisit les siens. Le billet était porté comme échéant tel jour et négocié tel autre. M. Saint-Hubert, tenu de représenter ses livres, montra que le billet devait venir le jour indiqué ; mais qu'il avait été payé.

On lui demanda de le représenter ; il allégua que l'usage de sa maison était de brûler les effets acquittés.

Cette affaire occupa Londres pendant deux mois ; si bien que les liseurs de gazettes affirmèrent que c'était un tour de M. Pitt, qui détournait ainsi l'attention publique de certaine opération financière qui lui valut dix millions. La maison Mac-Fin perdit le billet, qui était de deux mille livres sterling, et les frais qui s'élevèrent à trente mille francs.

La maison Mac-Fin prétendit que Lady Saint-Hubert avait par dévouement, dérobé une selle aux yeux des gardes ; et le public de Londres s'amusa quinze jours des moyens présumés employés par Lady Saint-Hubert.

Y avait-il simple ou double escroquerie ?

13

Une jolie escroquerie est celle dont fut victime l'intéressante Mlle A..., jeune artiste d'un théâtre chantant. Un matin, elle se réveillait, recevant les adieux d'un jeune écervelé, comme il y en a tant, lequel, à prix d'or, avait aidé Mlle A... à dormir. Il se lève cet enfant prodigue, et dépose sur un meuble précieux à l'amour deux billets de banque.

Il sort ; elle le regrette ; et reportant sa vue sur les billets, elle craint de l'avoir volé. Il était loin lorsqu'elle s'aperçut de l'erreur du jeune inconnu.

Il avait laissé deux billets du dentiste Désirabode.

Ceci a sa moralité.

14

Vous mariez votre fille à un honnête homme.

Il vous a juré n'avoir pas un sou de dette.

Quinze jours après la dot est mangée.

D'où cet aphorisme : Mères, ne soyez pas trop pressées de marier vos filles. Un jour nous publierons *l'art de prendre des renseignements.*

15

Ne donnez jamais, n'envoyez jamais, ne laissez jamais traîner un billet quittancé. Méditez l'affaire Roumage.

16

Une escroquerie permanente, affreuse, et tombant malheureusement sur la basse classe, qui ne lira pas ce livre, c'est celle-ci :

Avez-vous vu, sur les murs de Paris, ces petits carrés de papier blanc, entourés de noir, qui se trouvent placardés on ne sait comment.

Ces affiches annoncent toujours que, rue de la Huchette, rue de la Tixéranderie, rue de la Haumerie, rue du Cadran est une maison de confiance qui place les ouvriers, les domestiques, les portiers, dégage les reconnaissances du mont-de-piété, etc.

Envieux de signaler les brigandages de ces négociants de crédit, qui vendent si cher la fumée, nous avons été voir un de ces *honorables établissements.*

Qu'on se figure une allée obscure, un escalier dont les marches sont si chargées de terre durcie, qu'en la retirant, on

ferait un terrassement de six pieds de hauteur sur trois de largeur à un canal de première classe.

On ouvre une porte à loquet, et là on voit un monsieur, les cheveux ébouriffés, les mains noires, assis devant un bureau qui ressemble assez à ceux des écrivains publics de la salle des pas perdus.

Lorsqu'un malheureux arrive à Paris, pour se placer, il débarque là, séduit par ces affiches qui déshonorent nos monuments publics. On ouvre un registre, on prend ses nom, prénoms, son adresse, quelques menus renseignements ; et *la matière plaçable* donne un écu par mois, trente-six francs par an.

Ces hommes-là vivent dupant les maîtres et les valets ; aux uns ils promettent la perle des domestiques, et aux autres monts et merveilles ; tirent deux montures d'un sac, et amènent à Paris, par leurs annonces, de pauvres malheureux qui quittent leur pays et d'honorables travaux pour devenir criminels quand ils se trouvent sans un sou, sur le pavé de Paris, pendant des mois entiers.

Si ces établissements étaient dirigés dans un but utile ; ils seraient dignes d'être encouragés ; mais, sur trente bureaux pareils, il y en a un ou deux, tout au plus, qui sont presque irréprochables.

Lorsqu'il s'agit de dégager des reconnaissances du mont-de-piété, c'est un vol, un brigandage dont on ne saurait se faire une idée.

Le mont-de-piété prête à plus de douze pour cent (Voyez l'article du Mont-de-Piété aux industries privilégiées). Vous sentez que l'offre de dégager n'est qu'une manière de renchérir légalement l'usure.

Mais si l’on consulte les honorables directeurs de ces établissements, par combien de raisons ne justifient-ils pas leur négoce ! Quels orateurs !

17

Un jeune homme fort bien mis se fait annoncer chez Mlle B..., artiste du premier Théâtre-Français ; il débute auprès de l’intéressante *dona* en mettant sur la cheminée trois billets de mille francs.

Il est parfaitement reçu : on le trouve charmant. Que de choses à dire !

Après, le jeune homme, prenant un air sérieux, tire de sa poche une quittance sur papier timbré et la lui présentant demande sa signature. « Et pourquoi voulez-vous que je vous donne un reçu ? » dit-elle en souriant.

« Mademoiselle, je vous apportais, de la part de Me P..., notaire, le quartier de la rente que vous a constituée M. le Comte de... »

Ces pauvres actrices !... Ces diables de clercs !...

18

Ceci est pour les niais, car il faut que chacun ait sa part.

Dans les fêtes champêtres des environs de Paris, dans les rues de Paris même, vous apercevez des gens qui, sur la forme d’un chapeau ou sur une petite table posée sur un châssis en X, offrent aux passants des appâts : ce sont des jeux de hasard assez adroitement conçus, et il y a toujours des spectateurs qui

jouent et gagnent. Telle chance qui puisse se présenter à votre imagination, ne risquez jamais un sou.

19

Si, par hasard, ce livre va en province, où il faudrait par parenthèse qu'il fût médité, que l'on se mette bien dans la tête qu'à Paris l'on ne croit pas qu'il y ait des gens assez bêtes pour acheter des remèdes aux empiriques et aux charlatans. Cependant *les bols, les grains, les fioles, les médecines curatives, les gouttes, les élixirs* et cinquante compositions semblables ne s'en débitent pas moins ; et il y a quelquefois même des jeunes gens, à Paris, qui se prennent, dans certains cas, aux promesses que leur font des affiches où le nom de Vénus est indignement compromis car cette charmante déesse ne pouvait souffrir Apollon.

20

Quand un journaliste vend ses éloges, c'est une escroquerie flagrante car quelque célèbre qu'il soit, cent lignes ne valent pas alors cent sous.

21

Il y a, sur les boulevards, deux hommes que tout le monde connaît. L'un se traîne sur deux béquilles, le pied gauche en écharpe ; il n'a pas plus mal au pied que vous. Il a marié dernièrement sa fille et lui a donné quatre-vingt mille francs de dot.

L'autre se promène lentement, il est assez bien vêtu et vous dit fièrement : « Je demande l'aumône ! » Il a acheté une terre en Provence. Le voilà éligible.

22

Un matin, un peintre et un menuisier avaient travaillé à l'envi l'un de l'autre, pour placer une énorme enseigne au-dessus d'une porte cochère dans un faubourg ; on lisait, en lettres d'un pied de hauteur sur six pouces de large : *Dépôt des velours de Nerville.*

Au premier étage, la maison Bonnet et compagnie avait un appartement superbe, des bureaux, une caisse, un magasin, puis le petit écriteau noir : *Fermez la porte, s'il vous plaît.*

Le caissier était entouré de livres et d'un grillage décoré d'un taffetas vert ; enfin tout était en règle, et le dépôt des velours de Nerville pouvait défier tous les banquiers de Paris sur les accessoires d'une maison de commerce.

À deux pas de la maison, un honorable épicier débitait tranquillement le sucre et le café qui se consommaient dans tout le quartier ; il était riche et beau-frère d'un célèbre tailleur du Palais-Royal.

L'épicier voyait aller et venir le chef du dépôt des velours dans un superbe cabriolet, et les garçons chaque matin apportaient ou emportaient des sacs d'argent.

Un jeune commis de la maison allait tous les matins déjeuner à un café qui se trouvait en face de l'épicier : ce dernier, excité par la curiosité le questionna sur la maison de commerce. Le jeune homme résiste et lui confie enfin que cette maison fait fabriquer des velours de soie à soixante quinze pour cent au-dessous des cours ; et, qu'en les vendant moitié moins cher, elle gagne cent pour cent.

L'épicier accourt chez son beau-frère, lui raconte tout ce qu'il sait et tout ce qu'il ne sait pas sur la maison de commerce, et lui parle du velours.

Le tailleur arrive en cabriolet et se heurte presque avec le cabriolet du chef des velours. Ils montent ensemble. Le tailleur explique l'objet de sa visite. On lui demande son nom parce que ces Messieurs ne traitent qu'au comptant et avec des maisons en gros, etc. On débat le prix des velours : bref, on refuse de lui en vendre. Le tailleur s'emporte, il en veut à toute force, fait voir son portefeuille garni de billets de banque. On se radoucit. Le chef dit négligemment : « Faites voir du velours à Monsieur. » Et le chef passe à la caisse.

Le tailleur trouve le velours superbe, en examine soigneusement une pièce entière, en prend pour dix mille francs, passe à la caisse, reçoit une facture acquittée, et l'on descend devant lui dans la cour les pièces de velours.

Il retourne chez lui et sur-le-champ fait disposer une place dans son magasin.

Le velours ne se fit pas attendre ; les commissionnaires le portent au magasin et s'en vont.

Qui diable apercevrait là une escroquerie ? Qui, à l'aspect des bureaux, des commis, du vénérable caissier, du cabriolet, de l'épicier, du chef de maison, de cette bonne foi apparente, se douterait d'un piège ? Et où est-il ?

Que de circonstances habilement réunies ! Que de conjectures vraies ! Que de recherches ! C'est, ce qu'on peut appeler, la haute diplomatie du vol.

Sept ou huit jours après, le tailleur envoya l'un de ses garçons chercher une pièce de ce fameux velours ; car déjà sur les

vitres on avait affiché : « Velours à quinze francs l'aune. » Bientôt le garçon vient lui demander où est le velours !... Il monte et voit qu'il n'a emmagasiné que des pièces de serge bordées de velours.

Qu'on vienne dire maintenant que l'industrie n'a pas fait de progrès depuis vingt ans.

23

Fuyez en général tous les *bons marchés ;* il faut se connaître beaucoup en marchandise pour n'être pas dupé. Les bougies à deux francs sont de suif ; le drap à quinze francs est reteint et bien peigné. Cependant Paris est tapissé d'annonces, et tous les jours on s'y prend.

Retenez qu'il y a une foule de niais, et que l'on fait la moitié des choses de ce bas monde pour eux. Or vous n'êtes pas niais, et la preuve, c'est que vous appréciez ce livre.

24

Un jour, en France, un Écossais, nommé Law, se trouva en train d'escroquer tout le royaume. Le Law passe généralement pour le plus grand homme produit par la classe des coquins ; mais aujourd'hui les politiques avouent qu'il est le fondateur du système des banques et du crédit. Vous voyez qu'il y a des temps où une escroquerie est mieux reçue qu'en d'autres. Par le temps qui court, l'Écossais serait peut-être ministre inamovible.

25

Nous emprunterons au spirituel auteur de *l'Art de faire des dettes* cette maxime :

« Vous êtes autorisé à envoyer promener pendant deux ou trois ans les fournisseurs qui vous font payer trop cher leurs marchandises. » Au surplus, voyez l'article tailleur, au livre III.

TITRE TROISIÈME

Vol avec effraction

Les voleurs avec effraction sont, parmi les petits voleurs, regardés avec un certain respect. Si les voleurs simples sont les bacheliers de cette faculté, et les escrocs les licenciés, ceux-ci doivent être les docteurs, les professeurs émérites.

Ils ont parcouru tous les grades, possèdent toutes les sciences ; et, opérant *in utroque jure,* tout est de leur domaine.

Ce sont eux qui disent avec un sourire de mépris, en passant devant la police correctionnelle, lorsqu'on amène des prévenus : « Ce sont des petits voleurs ! »

C'était un voleur avec effraction, celui qui, pendu pour un vol de cent mille écus, dit à son confrère condamné pour un vol de ferraille : « Sont-ce là des clous !... » Il avait un sentiment profond de sa supériorité, et le mépris de ce professeur fut peut-être plus cruel pour son collègue que la corde.

Si l'on peut comparer les divers personnages de ce livre à ceux d'un mélodrame, *le voleur effractionnaire* sera le brigand sans foi ni loi, qui ne craint ni Dieu ni diable, portant de longues moustaches, ayant les bras nus, les yeux rouges et demandant où *il faut travailler.*

L'escroc sera le brigand à dehors honnêtes ; et les voleurs simples, les niais.

Il serait difficile de donner un portrait exact du voleur effractionnaire. Il sort presque toujours des derniers rangs de la société, et, ses crimes étant proportionnés à ses besoins, l'humanité frémit de voir un malheureux consommer un vol qui l'emmènera dix ans au bagne dans le seul but de prendre une douzaine de cuillères ou une centaine de louis.

Le héros des voleurs effractionnaires fut celui qui, condamné à cent ans de galères, revint tout récemment à cent vingt et un ans dans son pays.

Il ne reconnut *Bourg,* sa patrie, dans le département de l'Ain, qu'à l'église de Brou : il accourait avec délices respirer l'air natal.

Il avait triomphé des lois, des fers, des hommes, du temps, de tout.

C'était un voleur privilégié de la nature.

Il ne retrouva ni parents, ni amis : ce fut un nouvel Épiménide.

Tout étonné de marcher en liberté, il allait recueillant les hommages dus à ses cheveux blancs et ne se souvenait plus de son crime que comme d'un songe perdu dans ceux de son enfance.

Il trouva sa postérité morte ; et lui, criminel, était encore debout sur la terre pour être une preuve vivante de la clémence humaine et divine.

Il regretta peut-être ses fers, dut se plaindre de n'avoir pas sa chaîne. Ce patriarche des voleurs, leur portrait idéal, leur gloire, vit encore ; on va consulter son expérience centenaire ; on le visite comme un monument ; c'est un pèlerinage sacré

comme celui de La Mecque ; et chaque effractionnaire se souhaite une vie aussi pleine ; il espère triompher comme le doyen des galères et des hommes.

M. de Jouy a, dans les *Ermites en Prison*, assez agréablement conté l'histoire d'un effractionnaire, le doyen des voleurs de Paris : il est très connu, a été honnête homme et fripon tour à tour. C'est lui qui a légué ce mémorable précepte : « Ne vous amusez jamais à des écus de six francs quand vous forcez un secrétaire. »

Il est difficile de se prémunir contre les vols consommés à l'aide de l'effraction.

La loi qui y attache des peines plus graves est juste. Cette loi s'est dit en elle-même : « Le citoyen a pris toutes ses mesures ; il dort tranquille sur la foi de sa clef pendue avec ses breloques ; il croit aux bonnes mœurs et à l'inviolabilité des serrures ; et si, pendant qu'il repose en paix, un scélérat brise les portes, les volets, les secrétaires, emporte tout, cet abus de confiance est plus épouvantable que le vol qui, s'offrant de lui-même présente, pour ainsi dire, les cheveux de l'occasion à l'homme indigent. »

CHAPITRE PREMIER

Le vol avec effraction est un moyen d'acquérir la propriété prévu par le Code comme tous ceux que nous avons signalés jusqu'à présent ; mais celui-ci est un vol contre lequel nous n'avons pas beaucoup de remèdes à offrir : il est brutal et imprévu. L'art de Lavater est même inutile pour l'éviter ; mais, en revanche, d'habiles mécaniciens fabriquent des serrures de sûreté, des coffres, qui coûtent cent louis, mille écus, douze mille francs, trente mille francs.

Pour beaucoup de gens le remède est pire que le mal.

Un serrurier habile a trouvé un instrument qui s'adapte aux serrures, et si l'on vient à toucher la clef, un pistolet part, allume une bougie, et prévient ainsi l'honnête homme endormi.

On fait également des volets en tôle et des persiennes de bronze qui ont leur mérite ; ainsi l'on peut choisir.

Par le système actuel du mouvement des fonds et la législation des hypothèques, on n'a plus guère d'argent chez soi, comme cela se pratiquait jadis, et les vols par effraction deviennent rares. Ces actions téméraires ne concernent plus que certaines personnes qui, par leur état, sont obligées d'avoir des sommes très fortes toutes prêtes ; mais ordinairement les banquiers, les négociants, les agents de change, les notaires ont des caisses heureusement construites.

Le vol avec effraction commis de nuit ne peut donc plus être redouté que par les personnes qui ont des sommes considérables à recevoir, ou qui possèdent des diamants en grand

nombre ou des objets précieux. Alors de ces deux cas sortent les aphorismes suivants :

1

Ne dites jamais que tel jour vous avez un remboursement à faire ou à recevoir.

Si vous êtes forcé d'apporter beaucoup d'argent chez vous, faites-le le plus secrètement possible. Préférez les billets de banque à l'or, et l'or à l'argent.

2

Quand on a de beaux diamants, il faut les cacher dans un meuble à secret ; que le meuble surtout soit assez lourd pour qu'on ne puisse pas l'emporter.

3

Il y eut un temps où, à Paris, un prince du sang et les gens de sa cour s'amusaient la nuit à voler les passants, à briser les portes, à se battre contre le guet. Ce temps peut être regardé comme l'âge héroïque des voleurs avec effraction.

4

Les négociants assez fous pour croire qu'un beau tableau leur fera vendre une aune de drap de plus, doivent bien se garder de laisser leur enseigne la nuit.

5

La coutume d'avoir des portefeuilles à serrure et à secret est très bonne.

Mais le voleur emporte le portefeuille.

6

Avant la révolution, les boutiques du Pont-Neuf étaient ambitionnées par les détaillants des objets les plus rares. Le Pont-Neuf étant la seule communication centrale, les marchands y faisaient de rapides fortunes. Le loyer de ces petites boutiques était de cent louis et appartenait à l'Académie.

La garde de ces petites tours était commise pendant la nuit à un poste de gardes françaises, qui se tenait au milieu du pont ; et les marchands, certains qu'un œil vigilant veillait sur la serrure de leurs boutiques pendant toute la nuit, que de bons réverbères éclairaient le pont, ayant soin de bien fermer leur magasin, se retiraient chez eux. Les plus défiants faisaient coucher leurs apprentis dans la boutique.

Une nuit, un filou se présente au corps-de-garde, prie le chef de poste de lui donner de la lumière pour ouvrir sa boutique, et de l'aider à charger une voiture qui part pour une foire de province. Le poste détache deux gardes qui facilitent l'ouverture de la boutique, des comptoirs et l'emballage des marchandises.

Le lendemain on apprit la vérité ; et ce vol est resté comme un exemple de l'audace des effractionnaires avant la révolution.

7

Une femme qui sort du spectacle, quand il y a une grande foule, doit, lorsqu'elle est parée pour aller au bal, prendre garde aux diamants qu'elle a aux oreilles.

On cite, à l'appui de cet aphorisme, l'exemple d'une dame noble dont les boucles d'oreilles furent arrachées par un filou avec un incroyable sang-froid. Quand elle cria, les diamants étaient déjà loin, et le voleur imperturbable s'offrit à panser l'oreille, en déclamant contre la police qui se faisait mal.

Nous avons pensé que c'était un vol avec effraction.

Le filou qui pansait la dame et s'intéressait à elle, était soi-disant le comte de... Il s'offrit à faire retrouver la boucle d'oreille ; et, pour faciliter ses recherches, emprunta l'autre.

8

En Angleterre, on punit, par un long emprisonnement et une forte amende, le baiser qu'un jeune homme donne à une jeune miss au-dessous de dix-huit ans, malgré elle.

Nous ne savons pas si les législateurs ont considéré cela comme un vol avec effraction ; mais en France, ce délit ne peut être atteint par les lois.

Le dernier exemple de l'application de la loi anglaise a eu lieu à Londres en 1824.

9

Voici l'opinion du grand Frédéric sur un vol avec effraction, pour lequel on sollicite en ce moment de nouvelles peines.

Un soldat ayant vu à une Madone de beaux diamants, les lui enleva. Accusé, il fut condamné à mort. Il demande à parler au roi : on le lui accorde. « Sire, dit-il, les catholiques conviennent que la Sainte Vierge peut faire des miracles, et c'est vrai car en entrant dans l'église la Madone m'a fait signe, je me suis approché ; alors elle m'a dit de prendre ses diamants parce que j'étais bon militaire et dans la détresse. »

Frédéric II assemble des docteurs pour savoir si la Sainte Vierge avait la faculté de faire des miracles. Sur leur réponse affirmative, il accorda au soldat sa grâce entière. Mais un ordre du jour enjoignit à ses troupes de ne rien accepter de la Sainte Vierge ni des autres saints, sous peine de mort.

10

Le vol avec effraction le plus épouvantable qui se soit commis de mémoire d'homme, est celui du duc d'Anjou, qui, à la mort de Charles V, fit mettre Savoisy à la question ; et, sur ses aveux extorqués à force de supplices, crocheta les coffres scellés dans les murs du château de Melun, et vola les dix-sept millions amassés par Charles-le-Sage, son frère. Ces dix-sept millions vaudraient vingt fois plus aujourd'hui.

11

Un des hauts faits des voleurs avec effraction, c'est d'avoir récemment sur le boulevard Montmartre, vis-à-vis le théâtre

des Variétés, déménagé la boutique d'une lingère, à la barbe des gendarmes qui sont en faction devant le théâtre.

12

Lorsqu'on voyage par les diligences, il arrive quelquefois que, pendant la nuit, un homme monte sur la voiture et crochète les malles, les paquets, etc.

1° Un honnête homme emporte le moins qu'il peut de paquets en voyage.

2° (Voyez le § 15 du Titre I – chapitre 1er sur ceux qui dorment en voiture.)

3° Quand on a des malles considérables, on les fait partir longtemps à l'avance par le roulage qui assure leur valeur.

Les messageries en répondent bien aussi : mais est-on jamais d'accord sur la valeur ? Chacun ne prétendrait-il pas avoir perdu beaucoup ? La messagerie répond en théorie, mais jamais en pratique, des objets que portent avec eux les voyageurs.

13

Les vols dans l'intérieur des maisons se commettent presque toujours avec effraction.

À ce sujet, relisez les § 1, 4, 8, 9, 11 et surtout 19 du chapitre II du titre Ier, concernant les domestiques.

Ils peuvent être plus ou moins complices de ces vols.

14

Beaucoup d'honorables personnes mettent à la porte de leur appartement une barre de fer qui, à l'intérieur, la traverse dans sa largeur. Cette méthode est bonne ; mais il ne faut jamais faire les choses à demi : alors on doit barrer de même les croisées, ou doubler les volets en tôle.

15

Nous tenons d'un avare très distingué, qu'il fallait toujours avoir une trappe à ses cheminées, et ne pas regarder à cette utile dépense, parce qu'il est étonnant que les voleurs n'aient pas eu déjà plusieurs fois la pensée de s'introduire par les cheminées.

Cette remarque étant très judicieuse, nous l'avons consignée afin qu'elle porte profit aux honorables personnes qui ont des fonds chez elles.

La trappe a encore cet avantage, que vous ne craignez plus les feux de cheminée, et l'amende de cinquante francs à laquelle on vous condamne en pareil cas.

16

Rien n'est si utile que de garder toute la nuit une lumière vive dans son appartement.

17

Nous ne pouvons donner des aphorismes, citer des exemples ou rapporter des anecdotes sur les vols considérables que commettent les filles publiques.

Qu'il suffise de savoir que Paris en renferme trente mille !... Grand Dieu ! trente mille !...

RÉSUMÉ DU LIVRE PREMIER

Honnêtes gens, que ce tableau moral a frappés d'horreur, vous vous écrierez sans doute : « Hé bon Dieu ! quelle caverne ! Quels sont les moyens que prend le gouvernement contre un danger pareil. En effet, vingt mille escrocs, dix mille petits voleurs, cinq mille voleurs avec effraction, et trente mille honnêtes filles vivant du bien d'autrui, font une masse de soixante-dix à quatre-vingt mille personnes un peu difficiles à administrer !... Et quelles sont les ressources de toutes ces créatures-là ? Où se retirent-elles ? Que deviennent-elles ?... »

Ces questions sont justes, légitimes ; et vous avez d'autant plus raison de vous effrayer, que vous n'avez encore lu que le quart de ce livre si moral, si instructif, si léger en apparence, si profond en réalité ! Ah ! vous allez en voir bien d'autres ; et après avoir achevé, vous conviendrez que les petits voleurs, que les gens comme il faut du titre II, que les effractionnaires du titre III, et les femmes à ceinture *non dorée,* ne sont pas ce qu'il faut le plus craindre : plus vous monterez sur les degrés de l'échelle sociale, plus les moyens d'acquérir la propriété deviendront subtils.

Pour toute réponse à vos questions, nous allons vous donner quelques aperçus sur les destins de ces industriels, auxquels nous disons adieu.

Si Paris a huit cent mille âmes de population, vous voyez que les petits voleurs étant en nombre de quatre-vingt mille environ, il se trouve évidemment un coquin sur dix gens honnêtes, une femme douteuse sur dix honnêtes femmes.

Vous réfléchirez à cela, c'est un sujet perpétuel de défiance. D'abord, songez que la mort exerce des ravages d'une manière effrayante sur cette classe ignorée, ses mœurs, ses habitudes, les maladies auxquelles elle est en proie, le défaut d'une nourriture saine, le manque de soins, l'usage des liqueurs, et tant d'autres passions énervent et consument incessamment cette caste de Parias : la mort les décime. Ces gens-là, de même que telle petite maîtresse, car les extrêmes se touchent, vivent un an par jour.

Ensuite la police parisienne a un besoin perpétuel d'agents secrets qui connaissent bien les ruses des voleurs, leurs détours ; qui puissent en saisir le ton, les allures, le langage ; il lui faut des coupe-jarrets, qui aient une sorte de science infuse avec la vie, pour aller dans les bois s'affilier aux voleurs de grand chemin et les découvrir, pour jouer les rôles de tous genres et dans tous les états. Cette armée, dont le sieur Vidocq est le général, peut passer pour les Invalides des voleurs.

Ils sont là dans une sphère qui leur plaît ; ils restent, nouveaux Janus, honnêtes d'un côté, coquins de l'autre, exercent parfois leur ancien métier et sont à l'abri de la justice.

Ces agents inconnus forment encore un monde à part, qu'il ne sera donné à personne de décrire, à moins que M. Vidocq ne publie ses mémoires.

Ce monde est un des principaux asiles des voleurs, celui qu'ils ambitionnent le plus.

Ce n'est pas tout. Les politiques n'ont point inventé les bagnes, les maisons d'arrêt, etc., pour le plaisir d'appliquer les articles du Code, et nous mettrons les galères et l'emprisonnement au nombre des prytanées des petits voleurs.

Sous Charles VI vint en France un certain cardinal Vinchester, qui fit bâtir près de Paris un château superbe. Vous ne voyez pas quel rapport peut exister entre un cardinal anglais et les filous ? Eh bien, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont fini par lui voler son château pour en faire une de leurs maisons de campagne ; et Bicêtre (venu par corruption de Vinchester) est un réservoir où vivent encore quatre mille gueux comme des poissons dans l'eau.

Avez-vous vu quelquefois ces malheureuses femmes qui vendent des billets de loterie, qui ramassent avec un crochet vénérable les vieux chiffons ; ces hommes qui se louent pour s'affubler de drap noir et faire les pleureurs aux enterrements ; enfin les chiffonniers, les cureurs de ruisseaux, les balayeurs, les hommes et les femmes qui vendent de mauvais fruits, du cirage, qui annoncent les parades, qui courent les rues sur des échasses, qui jouent de la clarinette, vendent de l'eau de Cologne, charlatanisent sur les places publiques, avalent des épées, retiennent des places dans les foules et les revendent aux amateurs de spectacle.

Les avez-vous vus, avez-vous eu le courage de les questionner, de creuser leurs fronts ténébreux pour trouver la vérité ? Vous auriez appris que la mort rapide, Bicêtre, la police, les prisons, les bagnes et ces dégoûtantes professions que vous ignorez forment la véritable caisse d'amortissement qui pompe, par mille canaux secrets, cette effroyable armée des cent mille coquins : mais telle est la constitution de la société, telle est la vigueur de la misère et la faiblesse de l'opulence, que l'infortune emprunte perpétuellement cent mille individus aux huit cent mille qui composent la population parisienne pour les dévouer au malheur. Aucun système de gouvernement ne peut empêcher cette terrible fluctuation, et le seul état qui y ait réussi, fut jadis la Hollande, au moyen d'un commerce immense.

Vous frémiriez en questionnant une femme aux yeux éraillés, au visage effroyable, à peine couverte de vêtements qui tombent en se déchiquetant et bariolés de boue. Ses pieds sont autant sur le pavé que dans ses souliers, son rire est infernal, ses dents noires, sa chevelure grise tombe par mèches longues, sa voix est rauque, ses mains brunies.

Elle a eu ses beaux jours, elle a été une des belles femmes de Paris, ce pied a été mignon, chaussé par la soie, il reposait sur l'édredon, elle avait une voiture superbe, mangeait dans le vermeil, causait avec des princes, on payait son sourire, ses dents appelaient le baiser, sa chevelure flottait ondoyante et son organe était divin, elle avait ses gens, dédaignait les mets les plus délicats.

Elle boit de l'eau-de-vie aujourd'hui ! Vouloir décrire les nuances imperceptibles qui l'ont fait déchoir, ce serait vouloir composer un livre entier, et quel livre !...

Non loin de cette femme, vous verrez un balayeur si drôlement caricaturé par Charlet que c'est folie d'essayer à le peindre : ce balayeur a été un *fashionable, un dandy*, un petit maître dans son jeune temps, il a brûlé, sous les roues d'un char élégant, le pavé qu'il nettoie, et son regard plonge sur un équipage comme celui d'un damné dans le paradis.

Il est douloureux de forcer un honnête homme, un homme comme il faut, des gens de bon ton, de petites maîtresses à considérer de pareils tableaux ; mais ils portent avec eux leur utilité. C'est l'étoupe qu'on brûle à l'avènement du saint père... *Sic transit gloria mundi.* Ce qui veut dire : « Pensez à l'avenir. »

Il y a des gens qui ne peuvent imaginer qu'à deux mille lieues il y ait des sauvages ; et ils ne voient pas ceux qui les cernent, les entourent et les pressent au sein de Paris.

LIVRE SECOND

Des contributions volontaires forcées levées par les gens du monde dans les salons

Les classes honnêtes se courrouceront peut-être de se voir opposées aux industriels qui figurent dans le livre premier. Ô crime abominable ! les faire contraster ainsi, se servir d'elles comme de nuances pour s'élever de la canaille aux grands voleurs des livres III et IV ! C'est un tort impardonnable ! Mais ne faut-il pas que tout le monde soit passé en revue ? Et puisque les rois absolus et leurs emprunts, les gouvernements constitutionnels et leurs dettes inextinguibles seront examinés comme au jour du jugement dernier, nous ne voyons pas pourquoi les gens comme il faut ne seraient pas traduits aux yeux de l'opinion.

Ce livre est donc consacré tout entier à ces industries de bon ton qui, fort en usage parmi le beau monde, n'en sont pas moins traîtresses à la bourse. Ces jolies manières de vous prendre votre argent, toutes gracieuses, toutes gentilles et loyales qu'elles puissent être, n'en deviennent pas moins mille fois plus dangereuses pour votre patrimoine que les manœuvres infâmes contenues au livre premier. Que l'on vous tue d'un coup de bâton ignoble, ou par un dégagé en tierce, bien civil, bien poli, vous n'êtes pas moins mort !

Il est tellement difficile de classer ces impôts indirects, levés par les gens de la bonne compagnie, que nous les avons ex-

posés sans aucune nomenclature. En effet, cette volerie de bon ton est indéfinissable ; c'est un fluide qui échappe à l'analyse.

Est-ce une mauvaise action ? non ; est-ce une escroquerie ? non, encore moins un vol ; mais est-ce parfaitement loyal... Chaque sommation que l'on vous adresse est bien, comme tout ce qui se fait en France, appuyée par tout ce que l'esprit, la politesse et l'humanité ont de plus séducteur ; sans cela elle serait ridicule, et le ridicule est tout ce que nous craignons ; mais l'appel fait à votre bourse a toujours une tournure telle, que la conscience violentée murmure en souriant. Enfin cette industrie, si difficile à classer et à définir, se trouve si bien sur la limite qui sépare le juste de l'injuste, que les casuistes les plus habiles ne peuvent la ranger ni d'un côté ni de l'autre.

En plaçant ces métis dans le livre II, nous les avons mis entre les grandes industries et les petits voleurs ; c'est comme un terrain neutre qui convient à ces personnes honorables, et cette classification est un véritable hommage rendu aux mœurs françaises et à la supériorité de la bonne compagnie.

Un honnête homme doit d'autant plus se tenir sur ses gardes que les caméléons dont nous essaierons de saisir les couleurs et les formes, se présentent sous les jours les plus favorables. Ce sont des amis, des parents, et même, ce qui est sacré à Paris, *des connaissances*. Acteurs dans ces petits drames, ils frappent droit au cœur, émeuvent la sensibilité, les sens, placent l'amour-propre en de cruelles perplexités, et finissent toujours par vaincre les résolutions les plus héroïques.

Pour vous mettre à l'abri de cette pluie de demandes légitimes, souvenez-vous perpétuellement que l'égoïsme est devenu une passion, une vertu chez les hommes ; que peu d'âmes en sont exemptes et qu'il y a cent à parier contre un que vous êtes victimes, vous et votre bourse, de ces belles inventions, de ces

enthousiasmes de générosité, de ces complots honnêtes auxquels on n'est que trop enclin à payer tribut.

Rappelez-vous toujours ce mot énergique de je ne sais quel homme bien pensant : « Mon ami, il n'y a pas d'amis. »

Ici nous n'avons pas de type à offrir ; chaque paragraphe sera un portrait ressemblant, une physionomie nouvelle, et le lecteur pourra y reconnaître bon nombre des misères quotidiennes de la vie.

1

Votre domestique entre tout effaré. « Monsieur, voici deux dames, l'une est comtesse, l'autre est marquise ; elles veulent vous parler.

– Sont-elles jeunes ?

– Assez.

– Jolies ?

– Oui, Monsieur.

– Faites entrer. »

Votre visage prend un air agréable, vous vous regardez dans la glace, vous passez vos doigts dans vos cheveux en ramenant quelques boucles sur les tempes, enfin vous avez pris une attitude... cette certaine attitude, vous savez ?...

Malheureux, vous vous bercez d'idées légères, vous ne pensez pas à l'argent, à l'argent monnayé, à ces pièces rondes affligées de tant de maladies : les budgets, les amis, le jeu, les contributions ; non, vous n'y pensez pas.

Elles sont entrées, elles sont jeunes, elles sont belles, nobles, charmantes ; il y a plus, leur chaussure mignonne est sèche. Tout à coup votre figure est devenue froide ; vous affectez la sévérité, le mécontentement, vous n'osez plus regarder ces dames.

Ah ! vous avez vu la bourse en velours rouge à glands d'or, et vous entendez cette phrase connue depuis dix ans :

« Monsieur, votre humanité, votre bienfaisance nous font espérer que notre visite, en faveur des petits séminaires, ne sera pas infructueuse... »

Ces dames vous tendent la bourse, terrible argument *ad hominem*. À travers leur ton suppliant, elles vous laissent apercevoir qu'elles sont habituées à commander.

Il y en a qui se rejettent sur ce que le clergé est devenu riche, qu'ils sont eux-mêmes pauvres... Mauvais moyen !

Des catholiques osent se dire protestants, et cela pour gagner cent sous ! Le mensonge à si bon compte est plus qu'un péché.

Après avoir consulté plusieurs casuistes, nous nous sommes assurés que la phrase que nous allons transcrire ne renferme rien de blâmable ; elle est le port où se réfugie nombre d'honnêtes gens ; elle empêche les charitables dames de revenir.

Sans aucun étonnement l'on répond : « Mesdames, je suis flatté qu'un motif si honorable me procure la faveur de vous saluer ; mais je suis d'une communion différente, et vous sentez que nous avons nos pauvres. »

COMMUNION

Ce mot, communion, signifie *diocèse*, paroisse, réunion de fidèles, comme il signifie la confession d'Augsbourg, le protestantisme, etc.

Cette décision ayant été donnée par de respectables jésuites, qui pensent que l'on peut faire, pour plus de sûreté, *une petite restriction mentale*, on peut la suivre ; elle tire d'affaire avec honneur, surtout si l'on met une grande politesse avec les deux dames.

2

Quand vous gagnez au jeu, gardez-vous de le laisser apercevoir. Si on vous demande formellement : « Gagnez-vous ? » Renfermez-vous dans une de ces phrases qui ne disent rien.

N'y a-t-il pas toujours là un ami intime qui perd tout son argent ? et l'on rend si lentement, si difficilement : la mémoire est si courte et la vie si longue.

Voici quelques réponses d'usage :

Je ne fais rien ;
Je ne perds ni ne gagne ;
Je suis comme si j'entrais en jeu.

Il y en a qui poussent la précaution jusqu'à dire : « Je perds. » Cette ruse ne doit être mise en usage qu'avec un de ces hommes immoraux, véritables sangsues d'une bourse débonnaire.

Plusieurs gens sages se contentent de faire une grimace, une petite moue, qui laisse l'emprunteur dans l'indécision. Nous

penchons assez pour le froncement des lèvres : il ne compromet jamais et signifie tout.

3

Ceci est presque une extension du paragraphe précédent.

Jeune homme, qui faites vos premiers pas dans le monde, lorsqu'il s'agit de jeu, retenez bien le principe que nous allons essayer de graver dans votre mémoire.

Quand vous arrivez dans un salon où votre vieille tante, votre respectable grand-père ou votre oncle... (vous connaissez ce vieil oncle en perruque qui ne parle que du parlement Maupeou et de l'exil que lui, conseiller au parlement, a subi à Pontoise ?) lorsque, dis-je, quelqu'un parmi vos grands-parents vous introduira dans un salon, afin de vous lancer dans le monde, vous apercevrez peut-être une rangée de douairières et de vieillards.

Ne riez pas, vous seriez perdu ; faites-leur mille politesses, aux vieilles surtout ; dites comme elles, soyez galant et vantez l'an 1750, car il faut songer qu'elles ont des filles de quarante ans et des petites filles de dix-huit. Alors, un beau jour, vous serez tout étonné d'entendre dire partout que vous êtes un fort aimable jeune homme.

Si l'on veut vous faire jouer, gardez-vous d'y consentir, et répondez que vous ne connaissez aucun jeu : dites même cela en souriant.

Souvenez-vous :

1° Que toutes ces vieilles têtes-là sont de l'ancien régime, sous lequel on ne se faisait aucun scrupule de tricher au jeu ;

2° Qu'elles savent le boston, le wisth, le reversi, comme nous l'écarté, qu'alors vous perdriez toujours ;

3° Que vous leur feriez ainsi une rente de cinq ou dix francs par semaine, et que le jour où vous sauriez jouer, vous ne seriez plus un aimable jeune homme.

Ceci est très important : les vieilles femmes ne savent que causer, et ce sont elles qui font notre réputation.

4

Si vous êtes connu pour riche, vous aurez toujours de la peine à éviter une de vos parentes, dont voici le signalement :

Elle est d'un âge incertain, et, sans avoir une grande fortune, ne rêve que la bienfaisance. À défaut d'un manteau, elle aurait donné je ne sais quoi aux pauvres.

Elle a toujours rencontré un pauvre homme ou une pauvre femme.

Si c'est une pauvre femme : elle a des enfants à nourrir, et ne possède rien ; elle vient d'accoucher sur la paille ; ou bien elle est malade, et n'a pas de quoi se procurer un bouillon, etc.

Si c'est un homme : il a vu sa ferme incendiée ; il est tombé du haut d'un échafaudage ; il est père de deux, trois, quatre, cinq et quelquefois six enfants, et il n'a pas un sou.

Quand l'histoire est racontée, elle ajoute : « J'ai déjà trouvé deux cents francs pour eux dans la famille, et parmi mes connaissances, etc. »

Elle ne vous dira jamais ce qu'elle a donné ; mais elle vous suppliera de grossir le trésor de ses indigents.

Songez que la véritable charité est silencieuse et voilée : elle donne directement, sans bruit, ne parle pas, et rougit de la reconnaissance.

Ergo, éconduisez la parente. Ceci est difficile, car les vieilles parentes sont fines, elles ont vécu, et leur langue est dangereuse.

Il y a une marche à tenir. Lorsque la bonne parente arrive, témoignez-lui une vive amitié, persuadez-la que votre argent est à son service, donnez-lui un bon dîner (toutes les vieilles femmes sont gourmandes), soignez-la bien ; et quand vous refuserez de secourir son protégé, vous aurez si bien enfermé sa bienfaisance entre la reconnaissance du ventre et la peur d'offenser un parent si *aimable*, qu'elle n'osera peut-être pas élever la voix.

Si la parente est ennuyeuse, désagréable, cessez de la voir par degrés ; allez souvent à *votre campagne ;* soyez sorti ; mais quand vous la rencontrerez, soyez toujours désespéré : « Oh ! ma bonne tante, que je suis aise de vous voir ! Mais vous ne venez jamais nous visiter. »

5

À l'égard des parents pauvres, il y a une conduite à tenir : elle est l'écueil du genre. Il faut opter entre la réputation d'un cœur dur ou celle d'un homme bienfaisant.

6

Refusez, si cela se peut, la tutelle des orphelins sans fortune qui ne sont pas de votre famille.

Néanmoins, assister de loin, secourir un orphelin sans se faire connaître, devenir une sorte de dieu pour lui, le conduire dans la vie, l'arracher au malheur, est un plaisir que l'on peut payer tout comme un autre.

7

Un chapeau neuf coûtant une somme considérable, en comparaison du prix qu'on retire d'un vieux chapeau ; nous consignerons ici un aphorisme que Cicéron ne formulerait pas autrement :

« N'allez jamais au bal avec un bon chapeau, pas même chez les ministres. »

En 1817, un huissier du ministère de l'Intérieur répondit à un honnête homme qui, vers une heure du matin, lui demandait son chapeau en disant : « Monsieur, il est tout neuf – des chapeaux neufs !... Monsieur, passé onze heures, il n'y en a plus. »

C'est cette confusion de chapeaux qui fit venir la mode, pendant un temps, de les tenir à la main : ce précieux usage est tombé en désuétude. En 1824, on comptait encore des rentiers qui gardaient le leur.

8

Quand vous aurez une campagne à vendre auprès de Paris, vous verrez venir des acquéreurs, surtout le dimanche ; vous leur donnerez à dîner, ils vous feront faire vingt fois le tour du clos, du parc, visiteront la ferme, etc., puis ne reviendront plus.

Voici la marche à suivre pour ne pas perdre un dîner :

1° Ne recevez personne sans un billet de votre notaire : c'est la précaution par excellence.

2° Si vous avez oublié cette clause-là, promenez l'acquéreur avant le déjeuner, et montrez-lui votre propriété.

S'il est content de tout, s'il se promène plutôt qu'il n'examine, admire vos espaliers, vos plantations, trouve tout bien, même le prix qui n'est *qu'un peu élevé*, soyez sûr que ce n'est pas un acquéreur ; ne l'invitez pas à dîner.

9

Ne vous liez jamais avec les présidents ou vice-présidents des sociétés de bienfaisance maternelle, caisse économique, bureau des indigents, caisse de secours, société de délivrance pour les prisonniers, etc.

Un jeune homme de bonne famille est mis à Sainte-Pélagie. Un ami va voir le créancier, homme riche.

Cet ami, par sa position dans le monde, écartait tout soupçon d'indiscrétion ; il parle avec chaleur :

« Comment, Monsieur, vous, riche, avez-vous pu mettre mon jeune ami en prison ; vous, président d'un comité de bienfaisance, vous profitez d'une loi barbare qui n'atteint que le malheur et jamais le crime ? »

Le paisible et joyeux négociant écoutait ce discours en souriant. « Monsieur, dit-il, votre ami ne restera pas trois jours en prison, et je serai payé.

« Mais il est orphelin et n'a pas d'amis assez riches pour...

Encore un sourire du négociant.

– Ne voyez-vous pas, Monsieur, que je l'ai fait arrêter la veille de l'assemblée du comité.

De quel comité ?

Celui de la délivrance des prisonniers. Un de mes collègues fera payer les dettes de votre ami, et à la première occasion je lui rendrai la pareille. »

Ab uno disce omnes !

10

MONSIEUR UN TEL

Un homme très aimable, et connu dans la société, s'est trouvé, à quarante ans, presque sans fortune. On le voit toujours bien mis, recherché, galant ; c'est enfin *Monsieur Un Tel.* Il a su conquérir un très bel état ; et voici comme :

Vous, père de famille, riche et ayant maison de campagne, vous avez une fille à marier ; il vous propose un gendre. Ce gendre est un charmant jeune homme, qui a une belle place, une honorable famille, un nom.

Monsieur Un Tel vient dîner cinq ou six fois pour causer avec vous, il passe les soirées, gagne au jeu, établit le compte de votre fortune, s'enquiert de la dot.

On consulte Mlle Paméla. Paméla ne demande pas mieux. Elle aime singulièrement ce bon *Monsieur Un Tel,* qui s'occupe ainsi de marier les jeunes personnes.

En effet, rien n'est plus sérieux, et l'entrevue a lieu au spectacle : vous trouvez le jeune homme on ne peut mieux (phrase

consacrée). *Monsieur Un Tel* est enchanté : il vous amènera même le jeune homme : il tient tout ce qu'il a promis. Le mariage marche : les renseignements se prennent : Paméla s'engoue et le jeune homme vient souvent avec son ami *Monsieur Un Tel* à la campagne du futur beau-père.

Après un certain temps déterminé par *Monsieur Un Tel*, le jeune homme est forcé d'épouser une jeune personne très riche, laide, qu'il n'aime pas. *Monsieur Un Tel* est désespéré ; le prétendu est violenté par son père, et alors déclamations contre la tyrannie des parents : mais il a encore quelqu'un en vue.

Nous ne connaissons personne qui n'ait été dupe de *Monsieur Un Tel ;* nous seuls avons deviné ce petit commerce de dîners d'amitié, de parties d'écarté lucratives. Cette profession est cachée sous les formes les plus agréables, sous l'amabilité la plus séduisante ; et *Monsieur Un Tel* est réellement un homme aimable.

Monsieur Un Tel n'a plus à payer que son loyer, son bottier, son tailleur, et encore... il a tant d'ordre !

Il lui est arrivé de négocier plusieurs fois de bons mariages ; et alors avec quel soin il l'a proclamé ; il vante ces ménages-là comme les plus heureux : c'est un de capo de conversation : il y revient sans cesse.

Monsieur Un Tel est aimé et estimé ; il nous en voudra peut-être, mais nous ne l'avons pas nommé ; c'est de la générosité.

Ceci s'applique aussi à *Madame Une Telle.*

11

Règle générale qui a peu d'exceptions : ne vous abonnez jamais à des souscriptions. Librairie, gravure, musique, tout est compris.

1° Quand la souscription est terminée, vous payez toujours l'ouvrage meilleur marché que les souscripteurs ;
2° La plus belle entreprise, la mieux soutenue, peut manquer.

12

N'allez jamais en voiture chez les marchands, à moins qu'il ne pleuve : alors faites-vous descendre à quelques pas.

13

L'axiome général, et qui ne souffre aucune observation, c'est celui-ci : « En quelque entreprise que ce soit, ne soyez jamais simple actionnaire. Il faut toujours avoir le droit de s'accouder au tapis vert avec les directeurs et les administrateurs, parce que ce tapis vert représente un plat dont il faut pouvoir prendre sa part comme à table d'hôte. »

Muni de cet axiome comme d'une longue-vue, vous apercevrez l'origine d'une foule de fortunes illégitimes.

Si vous suivez l'axiome, c'est affaire de conscience.

14

Ne vous mettez dans une tontine qu'avec un cœur de bronze, un estomac de fer, des poumons de tôle, un cerveau de marbre, des jambes de cerf, et encore !... faites doubler vos chapeaux en moiré métallique, de peur qu'une tuile ne vous casse la tête.

15

N'ambitionnez pas l'honneur d'être colonel ou capitaine de la garde nationale : cet honneur vous coûterait au moins douze cents francs par an, en uniformes, repas de corps à la moindre occasion, sans compter les dîners et déjeuners hors de chez vous les jours de garde, les étrennes du tambour, ses profits, etc.

C'est aussi une belle chose que de se soustraire à l'impôt de monter la garde.

Pour cela, il suffit de changer de logement tous les ans, après avoir dit à l'état-major que vous partez pour l'Amérique car, dans cette occurrence, votre campagne ne vous servirait de rien.

On peut encore ne pas se montrer, et prouver par un mandataire, que l'on a l'âge requis pour ne pas faire partie de cette garde immortelle, en produisant l'acte de naissance de M. son père.

16

Le soir, au bal, si vous gagnez à dîner même chez un homme honorable ; ou le matin chez vous le lendemain du jour où vous avez touché vos revenus ; enfin toujours au moment où

vous avez de l'argent, et que vous ne craignez rien pour votre bourse :

Une connaissance aimable, un ami même, un de ces gens auxquels on ne refuse rien parce qu'ils connaissent notre situation ; mais le plus souvent une dame fort aimable, engageante, spirituelle, vous racontent les infortunes d'un homme de la société :

« Oui, disent-ils avec onction. *Un Tel* est tombé dans la misère ! Je le plains de tout mon cœur. Ah ! *c'était* un bien brave et digne homme : il ne mérite pas son sort. »

Là, vous faites un signe d'approbation. En effet, que risquez-vous ? Vous n'apercevez rien de sinistre pour votre bourse.

« C'est un devoir pour tous les honnêtes gens de le secourir... »

Qui n'applaudirait pas à cette maxime chrétienne si touchante, si belle et si banale qu'elle signifie tout le contraire ?

« Enfin, ajoute-t-on, je ne sais pas comment cela se fait mais son malheur est tel, que le pauvre diable n'a pas un écu. »

Là, vous vous doutez de quelque piège : il y a des pressentiments salutaires.

Alors vous dites quelque phrase, et c'est toujours ce que vous pouvez trouver de plus insignifiant. Enfin, pour échapper, vous feignez de chercher des yeux une connaissance dans le salon.

Il est trop tard, on vous tient, on vous regarde, et l'on ajoute : « Il a été forcé de vendre :

« Un bel Elzévir », si c'est un homme de lettres ;
« Un tableau », si c'est un peintre ;
« Un beau meuble », si c'est un homme du monde ;
« Une belle porcelaine », si c'est un journaliste ;
« De la vaisselle plate », si c'est un artiste dramatique ;
« Des bagues », si c'est un seigneur déchu.

Et remarquez qu'il y a toujours des circonstances intéressantes : l'auteur a eu des succès ; le peintre a été à Rome ; le banquier est un sot qui n'a pas eu l'esprit de faire faillite ; le seigneur a été un personnage. « Vous devriez bien, dit-on d'un air sentimental, prendre des billets : le prix est si modique ! Pour vous, c'est une bagatelle ! Vous gagnerez, tout est presque placé. »

« Voulez-vous me permettre de voir ? » dites-vous froidement ; car vous espérez encore vous tirer de ce mauvais pas.

Vous tenez le billet, vous le tournez, retournez. On vous voit : il y a là plusieurs personnes... Il est impossible de le rendre.

Quand on est arrivé jusqu'à se faire offrir les billets, il faut agir avec grandeur ; se tenir obligé de rendre service ; ne prendre qu'un billet, mais d'un air réjoui ; car songez que, dans le traquenard où vous êtes pris, il y a quatre-vingt-neuf personnes qui perdent avec vous cinq francs, dix francs, un napoléon, deux, trois, dix quelquefois.

Mais souvenez-vous, pour l'avenir :

1° Que l'objet promis est porté à trois fois sa valeur ;
2° Que souvent on ne place pas assez de billets pour que le tirage ait lieu ;
3° Que le propriétaire garde presque toujours la moitié des billets, et qu'il a quarante-cinq chances contre vous une ;

4° Vous ne connaissez jamais, ni d'Ève ni d'Adam, la personne secourue ;

5° Elle ne vous connaîtra jamais ;

6° Partant, il n'y a ni reconnaissance à attendre, ni plaisir à espérer.

Nous connaissons un compositeur dont le piano a été mis sept fois en loterie. Il rapporte dix-huit cents francs par an. Mais il ne reste plus que trois quartiers de Paris à exploiter.

Quant aux moyens de se garantir des loteries, il n'en existe qu'un seul. Il faut avoir une grande connaissance du système de Lavater, et d'après les figures, les inflexions de voix, les gestes, deviner d'une lieue ce dont il s'agit.

17

ANECDOTE

Nous avons connu un honnête homme, que nous offririons comme un modèle, un type véritable de *l'homme prudent*.

Il s'était habilement cuirassé contre toutes les attaques que les fripons, les gouvernements, les gens comme il faut, la société, pouvaient faire à sa bourse.

D'abord il résolut de mourir garçon. Il est mort !... et nous l'avons suivi, lui dans le char des pauvres, et par-dessus lui un drap blanc. Il n'était cependant pas mort vierge. Oh ! non.

Toute sa fortune était placée en viager par de belles et bonnes hypothèques. Il avait réussi à amasser ainsi cent soixante mille livres de rente viagère.

Il ne payait donc pas d'impôts fonciers, ni d'emprunts forcés, ni de réquisitions de guerre, subventions, contributions, etc.

Il avait fait assurer sa vie.

Il logeait dans le plus bel hôtel garni de Paris, et occupait un appartement magnifiquement meublé.

Il ne payait donc jamais d'impôts mobilier, personnel, etc., était exempt de la garde nationale et du logement des troupes.

Il n'avait pas de domestiques.

Il s'était arrangé chez un loueur de carrosses pour avoir toujours à ses ordres une voiture et un laquais.

Il faisait les meilleurs repas en ville, et n'était pas tenu de les rendre, en sa qualité de garçon.

Il dînait chez les plus célèbres restaurateurs, *ergo* n'avait pas de parasites.

S'il eut des enfants, il n'en fut jamais embarrassé, non plus que de leurs mères, et ne se releva jamais la nuit pour les soigner.

Il atteignit cette terre qui pèse tant sur notre poitrine, sans avoir dépensé un sou autrement que pour son plaisir : il pouvait se comparer au *justum et tenacem* d'Horace.

Il eut toute sa vie une liberté illimitée, ne sentit aucun frein, aucune chaîne, et vécut heureux comme on doit l'être lorsqu'on jouit de tous les bénéfices de la société, sans supporter une seule de ses charges.

18

N'ayez jamais la sotte ambition d'être revêtu de fonctions gratuites ; et, parmi tous ces honneurs, fuyez la mairie, surtout celle d'un chef-lieu d'arrondissement.

1° Le préfet en voyage vient chez vous, il faut le traiter : le lendemain il a oublié votre nom.

2° Lorsqu'on tirera au sort pour le recrutement, pendant trois jours vous aurez le sous-préfet. Un sous-préfet est encore pire qu'un préfet.

3° Enfin, votre commune n'aura-t-elle pas des procès à finir, des chemins à commencer ; et la moindre petite affaire ne vous conduit-elle pas à Paris ou au chef-lieu du département : grâce au système de centralisation ! Et alors que de courses, de voyages, de dîners et de séjours loin de chez vous, sans compter les peines.

4° Vous vous ferez des ennemis ; et le plaisir d'être le César de la commune ne peut pas compenser ce seul inconvénient.

D'après une évaluation honnête de tous les frais de la place, on fixe les déboursés à douze cents francs : c'est la dot d'une honnête fille.

19

Si deux amis passent le pont des Arts, il y en a toujours un qui se trouve perdre un sou. Ne combattez jamais à qui paiera.

20

Défiez-vous des auteurs qui veulent vous dédier un livre.

Méfiez-vous aussi d'un auteur qui vous envoie son ouvrage sans avoir mis dessus : *Présent d'amitié.* Le mot *hommage* est même douteux : il n'exclut pas assez positivement le paiement du livre.

21

Une bonne coutume est celle qu'ont plusieurs honorables personnes de *s'absenter le* 30 décembre pour un mois : ce sont des philosophes qui jugent sainement des choses.

22

Ne soyez le parrain que de vos enfants.

Si l'on vous propose un filleul, voire une jolie commère, répondez imperturbablement que la religion catholique considérant un parrain comme chargé, aux yeux de Dieu, de l'âme de son filleul, qui devient ainsi son fils spirituel, vous vous êtes fait une loi de ne jamais prendre sur vous une pareille responsabilité.

Cette phrase renferme dignité, savoir, noblesse, prudence.

Le plus petit baptême coûte cent écus à un homme honorable, sans compter le filleul.

Nous savons cependant qu'il est des circonstances où l'on est forcé d'être le parrain de son filleul ; mais c'est une extension extra-conjugale du principe que nous avons posé d'abord.

23

Mariez-vous rarement sans dot ; mais craignez encore plus d'épouser toute une famille.

24

Beaucoup de personnes honorables ont pris l'habitude de sortir sans argent : ces gens sages ressemblent à ces *bons soudards* de nos ancêtres, qui, couverts d'une cotte de mailles, ne craignaient que les coups de poignard.

25

Les jours de Fête-Dieu, marchez vite, à cause des mille chapelles que construisent les enfants.

Ils ont une voix si douce ;
Ils sont si jolis ;
Si bien habillés ;
Et les petites filles !... les fleurs... Ah !...

Vous n'en seriez pas quitte pour cent sous.

26

Quand vous aurez un cheval à vendre, soyez prudent : il viendra pour le voir un jeune homme botté, éperonné, la cravache à la main ; il emmène votre cheval. Ne vous impatientez pas, il vous le ramènera au bout de trois heures.

Il lui a reconnu un défaut majeur ; mais il a été au bois de Boulogne.

27

Après la sottise que l'on commet en épousant une femme sans dot, la plus cruelle c'est de donner dans toutes ces vertus patriotiques de dons, d'offrandes, de souscriptions monarchiques et patriotiques du Texas, du Champ-d'Asile, de statues à ériger, de palmes d'or et d'épées à monsieur le général *Un Tel.*

Tout cela ira bien sans vous.

Quand un homme fait le bien, n'a-t-il pas son cœur ?

28

Quelque imprimé qu'on puisse vous annoncer pompeusement dans les rues, ne l'achetez jamais, ne coûtât-il qu'un sou : vous le lirez dans le journal du soir en prenant une tasse de café avec votre ami.

29

ANECDOTE

L'art d'escroquer une place, et de se venger en même temps de la bassesse de son protecteur, étant ce qu'il y a de plus difficile, nous consignerons le fait suivant qui a échappé à l'auteur de *l'Art d'obtenir des places.*

En 1815, lors de cette destitution en masse d'une foule de fonctionnaires, au moment où les boîtes pleines de billets de banque étaient à la mode, et qu'on les offrait comme du tabac,

un jeune homme, plein de talent, destitué injustement, alla se promener aux lieux fréquentés par les belles Parisiennes, qui ne savent rien refuser les jours de loyer.

Il examine ces *dames* avec la curiosité d'un marchand d'esclaves, et trouve enfin un modèle de beauté, de grâce : fin sourire, lèvres rosées, teint pur, dents blanches ; elle était faite à ravir. Il offre une somme assez raisonnable et emmène cette demoiselle chez lui. Elle devait passer pour sa femme quinze jours environ.

Il pare cette épouse d'emprunt, l'instruit de son rôle, et va à l'audience d'un protecteur puissant, général russe ou prussien ?...

« Monsieur, c'est ma femme ! répondit-il.

– Ah ! c'est Madame... »

Huit jours après il avait emporté sa place à la pointe de l'épée. Et le général ? Oh ! le pauvre général, n'en parlons pas.

On prie les protecteurs de se défier des protégés, autant que les protégés se défient d'eux.

30

Quand vous êtes en société, méfiez-vous singulièrement de ces papiers que l'on vous passe avec invitation d'y mettre votre nom.

C'est toujours une promesse de donner un louis, dix francs, etc. pour un concert ou autre invention pareille. Lorsque la recette est assurée, nous avons toujours vu les artistes jouer plus mal, et souvent, l'argent donné, le concert ou l'assemblée n'ont pas lieu.

Dites simplement que ce jour-là vous allez à la campagne.

Il n'y a pas de propriété foncière qui puisse rapporter plus que cette campagne que vous n'avez pas.

31

« Non, Madame, mes moyens ne me permettent pas... – Non, mon ami, je ne suis pas assez riche... »

Phrases qu'il faut avoir le courage de prononcer quelquefois, mais avec fermeté.

Elles garantissent d'une sotte partie de plaisir, d'un achat ridicule, d'une foule de choses enfin qui ne portent ni honneur, ni profit.

32

Règle générale : « Ne laissez jamais apercevoir la véritable somme à laquelle se monte votre fortune. » Et méditez cet axiome.

33

Sottise, duperie, pas de clerc, que de donner de l'argent pour voir d'avance ce qu'on verra publiquement quelque temps après, comme les tableaux, les chapelles à fresque, les plafonds peints, les coupoles, les répétitions, les objets d'art.

34

Il y a régulièrement tous les ans à Paris quelque nouvelle invention qui tend à faire passer l'argent d'une poche dans une autre, volontairement et sans effort. Songez bien que le zodiaque de Denderah était une pierre noire que l'on voit gratis au Musée ; que le fossile humain est aussi une pierre, et que son existence serait tout bonnement un fait pour les sciences naturelles, et que cela ne regarde que M. Cuvier ; que le tombeau d'un roi égyptien est facilement connu en ouvrant un volume d'antiquités à la bibliothèque royale ; qu'une momie, un lion de marbre antique, toutes ces expositions enfin sont des inventions perverses dont il faut se garer soigneusement.

Il ne faut aller voir que ce qui peut procurer du plaisir ; un danseur célèbre, un acteur, une débutante, une fête, etc.

35

Quand vous imprimerez un livre pour la première fois, si vous laissez voir au petit drôle qui apporte vos épreuves que vous êtes flatté de lire vos pensées imprimées toutes vives, il sait qu'il sera récompensé. Bien ; le piège n'est pas là. Un matin, il viendra tout propre, tout drôle, tout gentil vous demander au nom des ouvriers imprimeurs. La fête de leur patron se trouvera toujours dans le temps qu'on imprimera votre ouvrage.

36

Si par aventure vous êtes nageur, et que vous vous rendiez aux écoles de natation.

1° Ne vous noyez pas ;

2° N'emportez jamais rien de précieux sur vous. Les cabinets sont bien sûrs ? – On le sait. – Les habitués sont tous honnêtes gens. – Raison de plus.

Ayez soin de vous faire un costume de nageur, comme un chapeau de bal, un habit de jeu.

37

Quand vous aurez quelque bijou précieux, ne le montrez jamais dans une grande assemblée.

L'abbé Desmonceaux, oculiste de Mesdames sous Louis XVI, montrait une tabatière qui venait de lui être donnée par le roi de Suède. « C'étaient tous des seigneurs, nous a-t-il dit ; cela n'empêcha pas que, lorsqu'elle eut fait le tour du salon, il fut impossible de la retrouver. »

38

Entre la parole d'honneur d'un avoué et celle d'une actrice, n'hésitez pas : croyez l'actrice.

39

Défiez-vous des femmes grosses : elles sont subtiles dans leurs envies.

40

Ne faites jamais de dépôt entre des mains humaines, pas même à la banque.

Si vous êtes forcé de mettre votre argent entre les mains de quelqu'un, choisissez une actrice, ou un homme d'une profession et d'une conscience simples, comme les commissionnaires, les charbonniers, les porteurs d'eau, les fruitiers, etc.

Il y a deux *Fois,* la foi de Ninon et la foi punique : et les Carthaginois sont encore bien nombreux !

41

En général gardez le plus longtemps possible vos pièces d'or et de cinq francs sans les changer. L'expérience a dicté ce précepte. En effet, remarquez qu'une pièce de cent sous est encore respectable ; on regarde à deux fois avant de l'entamer : c'est un morceau de résistance. La monnaie coule, elle s'échappe insensiblement d'entre les doigts.

42

Un ami de collège dans le malheur, tonneau des Danaïdes.

43

Défiez-vous constamment des inventions nouvelles, telles que : les huiles de Macassar, les poudres à rasoir, les pâtes de jeunesse, les fioles virginales, les scaphandres, les cafetières, les lignes qui se fourrent dans une canne, les parapluies qui rentrent dans un fourreau de tôle, les lits qui se cachent dans un mur, les fourneaux économiques qui coûtent à établir plus que cent fourneaux, les cheminées de cent écus qui doivent chauffer sans bois, les fusils, les marbres factices, les bottes sans couture, etc. En général, tout ce qui porte le nom *d'économique* est une invention coûteuse ou impraticable.

Il y a, de par le monde, un brave et honnête cultivateur qui inventa, il y a quelques années, un outil pour empêcher, au moyen d'une incision annulaire, la vigne de couler. Ce digne homme remédie effectivement à ce grave inconvénient qui perd les récoltes précieuses ; mais il n'a pas vu qu'avant que l'on ait pratiqué cette *circoncision* de la vigne sur des clos de cinquante, soixante arpents, le raisin a le temps de mûrir, tel nombre d'ouvriers qu'on y emploie.

Cette invention, très ingénieuse et remarquable, est bonne pour ceux qui ont un arpent ou deux de vignes, mais inutile au reste des cultivateurs. Cet exemple nous a frappé entre mille autres.

Aussi ces inventions-là sont-elles bien les plus terribles impôts qu'on ait jamais levés sur les honorables bourgeois. Que l'on ne nous accuse pas ici de vouloir étouffer l'industrie ; nous applaudirons de toutes nos forces aux inventions réellement utiles ; mais nous ne cesserons de répéter à l'occasion des *charlataneries :*

Attendez que la voix publique et un assez long usage aient consacré les inventions nouvelles, alors vous participerez à leurs bienfaits, moyennant la somme de dix, vingt, trente ou quarante francs.

44

Vous êtes fils : vous serez père à moins que...

Vous êtes fils... Souvenez-vous alors de ce certain sac, ce sac qui était dans cet endroit, vous savez ?... Monsieur votre père n'y prenait jamais garde, et de temps à autre vous y puisiez avec confiance. En ce temps-là, vous vous disiez : « Bah ! cela ne paraît pas ! » Puis encore : « Mon père me doit des leçons d'ordre, d'économie, de bonne administration ; je fais là une

épreuve et je vois qu'il n'a ni mémoire, ni attention, défauts essentiels dans un chef de famille. Dieu se sert de moi pour le punir… »

Vous vous donniez là une leçon indirecte, si vous êtes aujourd'hui père. Aussi ce présent paragraphe n'est-il ici porté que pour… *mémoire*.

45

Ne vous avisez jamais d'offrir le bras aux dames de votre connaissance pour aller au spectacle, etc.

Il peut pleuvoir.

Cependant si une dame vous témoigne quelque estime, trois francs de voiture deviennent une économie.

46

Un vieux garçon ne doit jamais avoir qu'un coupé pour voiture, et sans strapontin.

Malheur à lui s'il prend une berline ou un landau !

Que de femmes il reconduira ! et… trois douairières dans une calèche, c'est pire qu'un vol !

47

De femme à femme, il y a des vols qui s'exécutent d'une manière épouvantable.

Comme il y a d'honnêtes femmes autant que d'honnêtes gens, nous leur conseillons en amour la plus grande discrétion et l'économie.

48

Si votre femme vous persuade qu'avec les cent louis que vous lui avez remis, elle a pu acheter une parure qui vaut cinq mille francs.

Que la parure vaille même davantage, tout examen fait : vous êtes volé, mais sans effraction.

49

Pauvre petit innocent ! Il a dix ans : il ne connaît pas le monde, les hommes, les femmes !... Il était fils unique.

Le voilà qui saute, et tout joyeux croque des bonbons, des dragées : il est heureux comme une actrice applaudie. Il y a eu un baptême à la maison, et le parrain de sa sœur lui a donné, avec les bonbons, un joli petit sabre. Il aime ce bon parrain.

À vingt-cinq ans il se trouvera volé ; et cependant que de choses on lui a données !

Un aîné peut être volé comme cela deux fois, trois fois.

Les lois ne punissent jamais ces horribles brigandages.

Vous, pauvre bambin, vous n'y pouviez rien faire, et Monsieur votre père encore moins.

Il ne vous reste d'autre parti que de bien aimer votre jolie petite sœur.

50

Aussi autrefois, et c'était chose sage, on mettait les demoiselles au couvent.

51

Lorsqu'un de vos parents est dans le commerce, n'achetez jamais rien chez lui.

1° Vous n'oseriez pas marchander, et vous ne pourriez jamais lui reprocher de vous avoir mal servi.

2° S'il vous connaît riche, vous n'aurez pas de crédit, et vous perdrez un an d'intérêt de vos fonds.

3° Il vous trompera plus facilement qu'un autre.

Ceci s'applique encore aux *amis intimes.*

Songez qu'il faut toujours se considérer comme en état de guerre avec ses fournisseurs.

52

Il y a deux honorables classes de citoyens français avec lesquels il ne faut pas légèrement contracter : les Normands et les Gascons.

53

Vous êtes médecin, avoué, notaire, etc., homme public enfin ; alors retenez bien ceci :

Lorsque vous verrez venir un homme qui a tenu ou qui tient encore un grand état dans le monde ; que cet homme (ce paragraphe s'applique également aux dames)...

Que cet homme ou que cette dame doit, par son rang même affecter une hauteur, une fierté, un orgueil, une morgue, une insolence de qualité avec vous qui n'êtes pas noble, ou qui, par votre profession estimable, êtes censé au-dessous de lui ou d'elle, qui ne fait rien, ou dont l'oisiveté est chèrement soldée par une sinécure ;

Que cet homme ou cette dame dépose sa fierté en entrant chez vous, et veuille vous parler d'affaires...

Retenez qu'il y a toujours un piège là...

Elle entre, elle s'assied ; vous la connaissez, vous êtes flatté de sa visite. Son ton est moitié humble, moitié hautain. On reconnaît cette exquise politesse du grand monde, ces manières distinguées... Vous êtes mis sur une ligne de décence et de haut ton qui force à garder un visage agréable. La visite se prolonge.

On vous demande tout à coup pour affaire dans votre cabinet.

« Oh ! mon Dieu ! dit-elle avec un sourire et un mouvement de tête gracieux, allez, Monsieur, j'attendrai. »

Que la terreur se glisse dans votre âme : ceci veut dire qu'on vous empruntera de l'argent, une forte somme que vous ne reverrez jamais.

À votre retour on vous fera une proposition telle, qu'il vous sera difficile de refuser.

Nos ancêtres avaient des usages et des coutumes qui semblent bizarres au premier coup d'œil ; mais il n'en reste pas moins vrai que cette petite grille placée à la porte d'entrée, et par laquelle le maître de la maison venait reconnaître les arrivants dans les temps de troubles, avait une utilité bien réelle, et que cela évitait bien des sottises.

La petite grille subsiste encore en province dans quelques villes.

Aujourd'hui à Paris les gens qui ont des créanciers, pratiquent une meurtrière à leur porte pour savoir de quelle nature est l'homme qui sonne.

Ces honorables ressources n'existent plus. Un maître n'a jamais de valets assez intelligents pour deviner de semblables tours.

Alors la seule garantie qui reste est une profonde connaissance du système de Lavater, et une grande habileté.

Vous venez d'acheter une campagne ;
Vous avez placé vos fonds ;
Vous devez faire un remboursement ;
Vous venez d'essuyer une banqueroute, etc. Un homme profond juge si l'honorable mendiant, si le noble emprunteur n'éprouve qu'un embarras momentané.

Prêtez alors, avec un visage radieux, mais prenez hypothèque et des sûretés, et par-dessus tout, montrez-vous rarement jusqu'au remboursement.

Si la comtesse emprunte, parce qu'elle est ruinée, tâtez-vous le pouls, et voyez si vous pouvez impunément vous laisser saigner.

54

Vous, femme, aimable, élégante, riche, vous avez une femme pour amie ; elle est aussi aimable, spirituelle, bonne, riche.

Ne vous prêtez jamais ni cachemire, ni robe, ni parure.

Nous savons qu'il n'y a nulle intention ; mais un soir vous donnez à votre bonne amie un schall pour qu'elle puisse se coiffer en turban, à la grecque, à la juive.

Le lendemain votre femme de chambre vous rapportera le cachemire en huit morceaux ; car le coiffeur qui ne connaissait pas jusqu'à quel point allait *votre intimité* l'aura coupé impitoyablement.

55

Lorsqu'il paraît un écrit de quelques pages et bien intéressant, songez que Delaunay, libraire au Palais-Royal, l'a sur son étalage, et que, pour se populariser, il l'a coupé, afin que vous le lisiez à votre aise.

56

Il en est de beaux cafés nouveaux, comme des changements de ministère ; c'est vous qui paierez.

57

Prenez garde aux *Saint-George,* qui ne vous cherchent querelle que pour vous appeler en duel, et vous faire payer un déjeuner de quarante ou cinquante francs.

58

Lorsque vous voyagez dans Paris avec un cabriolet de place, et que le conducteur est propriétaire du cheval, soyez sûr d'entendre rouler ses plaintes sur la cherté de l'avoine et sur ce qu'on lui porte envie. Il perd à ce métier-là ; il vaut mieux être chez un maître loueur, etc.

Mais si le conducteur n'est pas propriétaire, c'est autre chose :

Les maîtres exigent une somme exorbitante.

Lui, pauvre diable, a femme et enfants, et peut à peine les nourrir.

C'est la première fois qu'il étrenne de la journée.

Il est ancien militaire.

Bref, vous donnerez toujours plus qu'à un autre qui ne dirait rien.

Nous avons connu un homme très distingué qui suivait l'ordonnance comme aurait pu faire le *Shylock* de Shakespeare.

59

Quand vous allez au spectacle, ne prenez jamais l'argent qu'on vous rend sans bien l'examiner.

Idem, au Trésor.

On reçoit quelquefois des pièces fausses.

Mais examinez encore plus sévèrement les petits rouleaux de papier intitulés : Pièces de un franc, deux francs, etc...

60

Un bel enthousiasme dont tous les enfants sont victimes tous les ans, lorsqu'ils sont en pension, c'est celui-ci :

La fête de l'honorable instituteur arrive ; on complote de la lui souhaiter. On demande à *son épouse* quel est le meuble, la pièce d'argenterie dont l'offrande serait agréable à Monsieur.

« Non, mes enfants, dit-elle toute confuse, non, je ne vous le dirai pas : l'année dernière vous donnâtes douze couverts, et vous savez combien Monsieur a été mécontent ; il a failli ne pas accorder le congé ; non, ne donnez rien. »

C'est de l'huile sur le feu : on s'impose par tête, on se moque de ceux qui donnent peu : c'est à qui harcèlera père et mère pour avoir davantage ; on prend même sur ses menus plaisirs. Oh ! quel âge d'innocence ! avec quelle bonne foi on conspire soi-même à se duper !

On offre la soupière. L'instituteur se fâche, gronde et sa modestie paraît dans tout son éclat. Il accorde le congé d'un air sévère et promet de punir l'année suivante si pareil scandale a

lieu. Encore dix ans, et son service sera complet. « Ce sont de bien bons enfants !... » dit-il à son épouse. Puis à chaque père en particulier il assure pendant quelque temps que son fils fait des progrès, qu'il promet, que c'est un *fort joli sujet !*

61

Cours de langue italienne en vingt-quatre leçons ; cours de mnémotechnie en douze séances ; cours de musique en trente-deux leçons ; l'écriture apprise en dix leçons, etc.

Nous ne ferons pas l'injure de commenter ces charlataneries.

Ceci s'applique encore aux portraits à un louis faits en deux séances.

62

À Londres, les consultations de tout genre se paient fort cher, et le moindre avis est regardé comme une consultation. Le célèbre Driadust, avocat, passait dans Alls-street, lorsqu'un marchand, lui montrant un schelling, lui demanda s'il était bon. « Fort bon, dit le docteur en le mettant dans sa poche ; vous me donnerez le second une autre fois. »

Ainsi, quand vous irez en Angleterre, si vous parlez à un médecin ou un avocat, ne terminez jamais votre phrase par un point d'interrogation.

63

Vous n'avez que votre bourse à garantir : on peut vous prendre encore votre réputation.

En se servant de votre crédit ou de votre nom, des fripons, qui doivent faire banqueroute, peuvent vous proposer une belle affaire, des gains certains : ils veulent votre nom et votre virginale réputation pour attirer des dupes. Vous, jeune homme pur et candide, ou vous, honnête homme foncé, vous ne vous douteriez jamais que des hommes honorables, bien vêtus, bien disants, qui vous vont chercher en voiture, vous amènent dans un bel hôtel, vous donnent un dîner somptueux, puissent être des fripons.

Cela est ainsi. Il vaut mieux perdre quelques écus que de risquer cette glace pure qu'on nomme réputation.

64

Un parasite qui n'est pas gai, qui ne sait rien, qui se plaint des mets, vous vole.

65

Que de maris ne se font aucun scrupule de dévorer le bien de leurs femmes !... ou celui de leurs enfants. Que de femmes prodigues et légères !

On devrait marier toutes les femmes séparées de biens ; cela n'empêche pas les testaments d'aller leur train.

Une femme qui a tout donné à son mari a commis une grande sottise.

Il y a une coquetterie dans les bienfaits comme en amour.

66

Que direz-vous de ces banquiers d'Allemagne qui, avec une bonne foi teutonique, nous envoient des séries de numéros pour les loteries des terres d'Engelthal, de Newhy, de Sigmaringen, d'Hohenligen, etc. Il faut que l'on nous croie aussi bénins que les Allemands ! Nous espérons bien que pas un de nos lecteurs n'a encore risqué une pièce de vingt francs.

67

Acheter des arbustes, des fleurs, des plantes au quai aux fleurs, est une haute et cruelle sottise qui se commet journellement : aussi combien de rosiers ne voit-on pas mourir sur les fenêtres, empoisonnés par la chaux qui garnit le fond du pot à fleurs. Les bourgeois de Paris, les commerçants de la rue Saint-Denis sont incorrigibles !...

68

Avoir sa campagne près de Paris, c'est mettre un setier de blé dans un champ au temps où les oiseaux nourrissent leurs petits. Allez donc au moins à vingt lieues de la capitale, ou n'ayez pas de campagne.

69

Il y a des gens prodigues et corrupteurs de toute morale, qui, non contents de manger leur patrimoine, veulent encore dissiper celui des autres par contre-coup. Ils démoralisent la classe honnête des ouvriers et des ouvrières, et gâtent par leurs folles générosités une partie utile de la nation : ils l'accoutument

à de nouveaux besoins, et c'est ainsi que l'on prépare des révolutions loin d'en *fermer l'abîme.*

L'une des habitudes les plus perverses de ces jeunes gens consiste à donner des pièces de vingt, trente, quarante et cent sous aux ouvriers et ouvrières qui leur apportent de la part de leurs maîtres des paires de bottes, des habits, du linge, des chapeaux, des meubles, etc. ; si bien qu'un honorable bourgeois est vilipendé quand, par faveur insigne, il octroie un pourboire modeste et convenable.

Nous le répétons, dans l'intérêt des bonnes mœurs, les fournisseurs doivent leurs marchandises franc de port ; et corrompre ainsi le commerce dans sa source est un crime.

70

Il y a peu de chose à dire contre les médecins ; ce n'est pas aux vivants à se plaindre d'eux ; cependant, ils ont bien aussi, par-ci, par-là, quelques petites manières de faire gagner de l'argent aux apothicaires. Remarquez qu'il y a tous les ans un spécifique en faveur : un temps ce fut le sagou, un autre le salep : on mangeait tout au salep ou au sagou. L'arrow-root a détrôné le sagou : mais vint, avec Walter Scott, le lichen d'Islande, puis les sangsues indigènes combinées avec l'eau de Seine ; enfin le bol purgatif, etc. ; et toujours ces bons remèdes coûtent plus cher quand ils sont en vogue ; et c'est, à bien prendre, comme ces réimpressions que font nos auteurs qui finissent par nous mettre entre les mains ce que nous connaissons. Voyez les résumés.

71

Ne dites jamais où est votre testament et ce qu'il contient.

Vieux célibataires, oncles sans enfants, vieilles qui amassez sou sur sou pour des collatéraux, honnêtes gens fortunés, etc., à tous présent et à venir, salut : vous faisons savoir par ces présentes qu'il ne faut jamais s'embarrasser d'un testament chez soi ; et que, règle générale, on doit toujours le déposer chez un notaire : c'est le parti le plus sage et le plus sûr.

72

Dans telle société que vous puissiez vous trouver, lorsqu'autour de la table d'écarté il y a beaucoup de monde, que vous êtes intéressé par un pari à la partie, ne quittez pas votre argent des yeux, et trouvez-vous toujours présent au moment du paiement ; sans cela, vous auriez beau parier des deux côtés, vous ne réussiriez pas toujours à toucher votre argent après cette douzaine de mains qui s'avancent à la curée.

73

Il y a quelques personnes qui s'amusent à prendre et à cacher votre argent, d'autres jouent avec des bijoux et font de très mauvaises plaisanteries. Il arrive alors quelquefois que l'argent ou l'objet précieux s'égare par une circonstance fortuite, et l'embarras le plus ridicule, les soupçons les plus odieux se glissent dans l'âme de chacun. Tantôt l'argent se coule dans une botte, la boucle d'oreille se cache dans les falbalas d'une robe de bal, sous le coussin d'une gondole, et l'on finit par admirer les caprices d'une divinité, sur le compte de laquelle on met bien des choses : LE HASARD.

Règle générale, ne jouez jamais avec les choses précieuses : outre que cette plaisanterie est de mauvais ton ; elle amène toujours une situation désagréable ; sans compter que le *hasard vous* fait quelquefois *perdre* ainsi de l'argent.

CHAPITRE À PART

Des appels faits à votre bourse dans la maison du Seigneur

Nous avons réuni tout ce qui concerne les impôts volontaires levés sur les fidèles sous un seul chapitre.

On devra d'autant plus le méditer, que c'est avec les préposés de la *Fabrique* que notre amour-propre a les plus rudes combats à soutenir. Ils excitent une lutte entre celui-ci et l'argent, et ce dernier succombe presque toujours.

Nous rendrons avant tout une pleine justice au clergé français, dont jamais, à aucune époque, les mœurs ne furent plus pures, les richesses moindres, et l'influence plus désirable, afin de ramener *l'âge d'or*.

Aussi, ne sont-ce pas les prêtres qui paraissent dans les combats journaliers qu'on livre aux bourses chrétiennes, mais bien ce qu'on nomme improprement le bas clergé, savoir :

Un bedeau, un sacristain, un suisse, les enfants du chœur, etc.

Mais, par-dessus tout, une puissance séculière appelée *Fabrique,* ce qui veut dire administration des revenus de l'Église. Et comment l'église peut-elle rapporter ? A-t-elle d'autres produits que les âmes ? Oui, certes ; et vous l'allez voir :

Il s'agit de vous maintenant.

Vous allez à l'église régulièrement, ou vous n'y allez pas.

Si vous y allez :

Tous les dimanches on fait trois quêtes et quelquefois quatre.

Et d'abord la *Fabrique* alloue à un entrepreneur le prix des chaises. C'est une dépense de trente francs par an pour les vrais fidèles.

Toutes les autres *Communions* ont eu soin de rendre leurs temples accessibles à tous, et de ne point les paver de redevances quotidiennes. Ceci est un point sur lequel tous les étrangers insistent en France, et qui a terni le culte de l'église gallicane. Nous avons consigné cette remarque, parce que le clergé français est généreux, la France polie, et les bourses peu garnies.

Si vous allez à l'office, faites apporter votre chaise ; il n'y a à cela aucune honte. Les dames du onzième siècle étaient suivies d'un page qui portait à l'église leur carreau de velours. On a tant d'amour-propre aujourd'hui, que ce serait une mode facile à faire prendre : on ferait voir ainsi qu'on a des laquais.

Première quête.

« Pour les pauvres, s'il vous plaît ! » Puis trois coups de la hallebarde officielle retentissent sur le pavé de l'église ; et un sacristain vous tend un bonnet pointu renversé.

Le don est volontaire, nous le savons ; mais comme tout est calculé ! Vous êtes au milieu d'une assemblée ; on demande pour les pauvres ; vous ne donnerez que ce que vous voudrez ; tout vous commande la charité ; la loueuse de chaises a eu soin

de vous laisser des gros sous ; votre voisine a jeté son offrande dans le bonnet pontifical : vous valez bien cette voisine !

Pour la conclusion de ceci, nous renvoyons à celle du § 3 du présent livre.

Deuxième quête.

« Pour les frais du culte ! » Et toujours la hallebarde et le bonnet.

Collez sur votre paroissien l'article du budget alloué aux cultes du royaume ; et fortifiez votre courage en voyant cette liste ecclésiastique de vingt millions, sans compter les bois.

Troisième quête.

On quête quelquefois pour les petits séminaires.

Cet article se confond avec le § Ier du présent livre.

Ceux qui ont l'honorable coutume de ne jamais rien donner, s'y sont affermis par les observations suivantes :

« Je viens à l'église pour prier.

« Un vrai chrétien reste absorbé dans sa prière.

« Rien n'est vil comme l'or et l'argent.

« On nous commande de nous en détacher.

« Nous ne pouvons donc pas penser à la monnaie en pensant à Dieu. »

Enfin ces sages pensées valent environ cinquante sept francs par an, savoir :

54 dimanches à 0,75 40,50
17 fêtes à 1,00 17,00
Total 57,50

Si vous n'allez pas habituellement à l'église.

Vous êtes un mauvais chrétien ; mais, dans cette hypothèse même, il y a quatre cas où vous y allez forcément.

Le baptême. – Vous êtes un marmot, on paie pour vous. Voyez le § 22 où l'on traite du parrainage.

La première communion. – Vous êtes un adulte ; et comme vous ne connaissez pas le monde, ce sont encore vos parents qui paient.

Le mariage. – Le jour des noces est plein de dangers, de surprises, de pièges. Le moyen qu'un marié refuse de l'argent dans ce jour unique où il a et n'a pas de femme !

Or, depuis l'autel du saint le plus modeste jusqu'à l'autel de la Vierge, tout a un tarif :

On est marié par le curé,
ou par un vicaire,
ou par un prêtre.

Il y a un grand poêle,
un magnifique poêle,
un poêle ordinaire,
un petit poêle,
et le poêle du commun des martyrs.

On peut être heureux en ménage en s'épousant à huit heures du matin, en allant à l'église à pied, vêtus comme d'ordinaire, bénis par un bon prêtre, sous le poêle du commun des martyrs, à l'autel d'un saint qui n'a même pas de tableau dans sa chapelle.

Lorsque vous allez à la sacristie, débattre avec monsieur le vicaire les frais de votre mariage, ayant un cœur contrit, humble ; ne vous épouvantez pas d'un sourire de dédain qui se répétera sur toutes les figures comme un son, d'écho en écho.

Dites, et cela vous sera compté un jour, dites : « Mon père, on nous a recommandé l'humilité, je suis humble, modeste. »

Si vous êtes titré, remarquez que c'est votre beau-père qui exige cette simplicité ; mais ayez soin qu'il ne soit pas là.

Si l'on vous fait observer que ce que l'on vous demande est pour la plus grande gloire de Dieu, répondez que « la gloire de Dieu brille dans les cœurs purs et les louables intentions. »

Nous savons bien que vous êtes oppressé dans cette sacristie ; mais, en sortant de l'église, comme le jeu de vos poumons est facile ! comme la rotondité de votre bourse est consolante ! par la même raison, mettez peu d'argent aux cierges, ne faites pas briller une pièce d'or aux yeux des passants, faites-la plutôt distribuer aux pauvres.

Vous avez bien tout prévu, tout payé. Entouré de votre nouvelle famille, vous arrivez à l'église, vous signez le bail de bonheur ou de malheur ; arrive alors le suisse ; il vient vous demander, en présence de toute l'assemblée, des gants blancs et des rubans de même couleur.

Vous n'avez jamais songé à ce suisse, il triomphe ! S'il n'avait pas de gants blancs, quel indice fatal ! D'ailleurs la fa-

mille est là, votre fiancée vous regarde. « Procurez-vous-en !... » Telle est la funeste réponse.

Il aura bien soin ce suisse de se montrer avec une paire de gants éblouissants de blancheur. Vous la paierez cette virginale candeur ; et c'est au moment où vous tiendrez votre bourse, que fondront sur vous le bedeau, les enfants de chœur et le sacristain. Chacun a une demande légitime à faire. Si vous avez le malheur d'être lent, les pauvres accourent !...

Alors songez à donner au suisse et pour les pauvres la plus faible somme possible ; soudain le suisse se retournera. – *Quos ego !...* Vous ne verrez pas un seul mendiant.

Vous retiré, le suisse remettra la paire de gants blancs dans l'armoire, à côté de sa sœur, la paire de gants noirs. C'est le jour et la nuit, la mort et la vie. Ces deux paires de gants sont toute notre histoire. Chaque fois qu'il prend l'une ou l'autre, ce vénérable suisse les ploie, les presse avec un soin paternel ; il se remémore et raconte au bedeau à combien de solennités elles ont paru : il les regarde avec satisfaction.

Un suisse retiré, qui nous a fourni ces détails, nous a avoué n'avoir jamais acheté plus de deux paires de gants par trimestre, et bon an, mal an, avoir touché huit à neuf cents francs.

Songez-y bien : soit que vous alliez à l'église pour épouser ou enterrer votre femme, il ne faut jamais vous piquer du faux point d'honneur de voir les suisses gantés.

Cette observation s'applique également au crêpe de la hallebarde ou aux rubans qui la décorent dans l'un ou l'autre cas.

En ce qui concerne les enterrements, les réflexions sont bien plus abondantes, il faut une présence d'esprit continuelle. Si vous êtes réellement affligé en votre qualité d'héritier, char-

gez du soin du convoi et du service, quelque collatéral déshérité : il verra les choses plus sainement.

L'ordonnance d'un service et d'un convoi est une des grandes difficultés du genre.

Le moment où l'un de nos amis fait cette terrible procession horizontale, et sort de chez lui les pieds en avant, est si court, si rapide, si tôt oublié, que la plus grande simplicité est toujours ce qu'il y a de plus noble.

Le souvenir est-il plus touchant quand il se rattache à dix-sept cents, dix-huit cents, deux mille, trois mille, six mille francs qui, dans vingt-quatre heures, disparaissent comme le défunt.

*****

De bons esprits penchent pour le char des pauvres.

Nous inclinons aussi pour cette voiture modeste.

Le char des pauvres, dessins sur le papier, vous présentera les lignes les plus pures, le cénotaphe ambulant le plus simple, le plus éloquent. Il fait impression. La mort y est touchante et dans son beau.

Des gens riches l'ont préféré.

Des hommes remarquables par leurs talents et leur force de caractère ont voulu être ainsi portés à leur dernière demeure.

De vrais chrétiens l'ont désiré.

En tout, l'expression simple est la plus belle.

« Voyez-vous passer ce corbillard ?

– Il est le moins cher. »

* * * * *

Les plumes, les larmes d'argent, les torches, les chevaux caparaçonnés, rien ne peut couvrir et effacer la mort ; et cette heure de luxe et d'opulence, empruntée à l'administration de la rue du Pas-de-la-Mule, coûte mille écus.

* * * * *

Souvenez-vous que l'on peut toujours dire que le défunt a voulu être enterré avec simplicité.

Les gens qui regrettent un ami vont au cimetière à pied, à moins qu'il ne pleuve. S'il pleut, leur action est encore plus belle.

Les voitures de deuil coûtent très cher.

Enfin la véritable douleur est dans le cœur et non pas dans le pas lent et symétrique des chevaux d'un cortège.

* * * * *

Le mariage et l'enterrement sont deux occasions où, avec de la philosophie, de la religion et des principes, on doit économiser beaucoup.

Ce sont les deux occasions où l'on cherche à vous prendre le plus d'argent, parce que les passions ne calculent pas, et que dans l'une vous êtes joyeux, dans l'autre triste. Or, la tristesse et la gaîté sont les seules affections de l'homme : tout s'y rapporte.

Quand on vous apportera le pain béni pour le rendre le dimanche suivant, vous pouvez facilement vous exempter de cet impôt religieux, en ordonnant à votre portier de toujours dire au suisse et à l'enfant de chœur que *vous êtes à la campagne.*

Ce système de campagne est meilleur que celui de Law.

ANECDOTE

Le président Rose, académicien, était aussi avare que spirituel. En janvier 1701 il se mourait ; et se voyant entouré d'ecclésiastiques qui lui promettaient les prières les plus ferventes pour le salut de son âme, il fait appeler sa femme, qui avait la présence d'esprit de pleurer, et lui dit : « Ma chère amie, si ces messieurs en m'enterrant vous offrent des prières pour me tirer du purgatoire, épargnez-vous cette dépense-là ; j'attendrai, je ferai mon temps. »

RÉSUMÉ DU LIVRE SECOND

La mode étant venue de tout résumer, nous prenons le parti de résumer nous-même chacun de nos livres, de peur que quelque industriel littéraire ne vienne nous enlever le fruit de nos labeurs.

Or, vous voyez, honnêtes gens de toute sorte, qu'il ne suffit pas de boire frais et de se tenir en joie, il faut encore avoir une certaine finesse pour bien vivre.

Avec ce livre en poche, vous pouvez éviter tous les impôts que nous avons signalés dans cette soixantaine de paragraphes.

Nous avons calculé la somme totale de ces contributions perçues annuellement sur beaucoup de riches imprudents ; elle s'élève à douze mille francs par tête.

Vous remarquerez qu'il faut grande prudence pour sauver ces douze mille livres de rente, qui, bien employées, peuvent donner tant de véritables jouissances.

Mais il y a un écueil, une pierre d'achoppement. Nous vous voyons d'ici la mine sévère, le front rude, l'œil perçant, le parler sauvage, l'abord disgracieux, vous défiant de Monsieur Pierre, de Monsieur Paul, prenant en haine les humains et veillant en avare à votre argent.

Fi !... Fi !... vous dis-je, vous cinglez à pleines voiles vers l'écueil, et vous courez le risque de conquérir la réputation d'avare, de dur ; ceci est épouvantable pour un homme comme il faut, dans le siècle aux soupes économiques, aux bureaux de

charité, de maternité, de paternité, et dans le moment où le nom de philanthrope est un titre que l'on décerne au premier sot qui donne quinze sous pour un potage fraternel.

Cependant nous avouerons qu'il y a plusieurs personnes de distinction, titrées, et de grand savoir, qui préfèrent encore passer pour ladres, avaricieuses, et se procurer le doux bonheur de faire le bien en secret. Elles ont même remarqué que, quoiqu'on les taxât d'avarice, on ne faisait que plaindre leur ridicule : car une idée prédomine toutes les autres, c'est qu'elles sont riches : alors on a pour elles un certain respect, on vient avec plaisir à leur table, on leur décerne le titre *d'honorables ;* et, comme on ne parle jamais de vous qu'en votre absence, elles ont eu le courage de se mettre au-dessus de ce qui maîtrise le Parisien, et qu'on nomme le *Qu'en dira-t-on ?*

Qu'en dira-t-on, étant une puissance dans la capitale, et le combattre étant très difficile, nous avons réservé pour ce résumé la recette la plus remarquable : ne faut-il pas au moins une pensée ou deux pour faire un résumé ?

Aussitôt que vous vous serez déterminé à défendre votre bourse *unguibus et rostro,* étudiez la politesse française, acquérez cette grâce dans les manières, ce charme dans les paroles, cette galanterie des regards qui jettent un vernis séducteur sur un refus. Apprenez ces phrases pleines d'onction qui, saturées de *l'honneur d'être,* de *je suis flatté,* font dire de vous : « C'est un homme charmant ! »

Si l'on dit cela de vous, à Paris, ne craignez jamais rien. Un homme aimable est devenu de nos jours ce que nos ancêtres nommaient *la fleur des pois.* Il ne fait rien que de bien, que de juste, que d'honnête.

Il est vrai qu'il est difficile d'arriver à cette hauteur, et de tout concilier : cependant on a vu plusieurs personnes à Paris

qui, mangeant à elles toutes seules leur revenu, passaient encore pour charmantes. Lorsque vous les rencontrerez, étudiez-les comme un peintre étudie son modèle.

En achevant ce livre, une douleur nous a saisi ! N'avons-nous pas à vous annoncer qu'il existe cependant des impôts inévitables, des demandes justes qu'on ne saurait repousser, à moins d'être un brutal ou un harpagon. Nous avons sanctionné et légalisé, plus d'une fois, des sollicitations légitimes, comme :

Le sou du savoyard, qui vous balaie un passage des boulevards ;
Le sou du commissionnaire, qui vous tend, un jour d'averse, une planche obligeante et lucrative ; cet honnête commissaire, il abhorre les rhumes, il vous aime et soigne votre santé.

L'avare Chapelain, l'auteur de la *Pucelle,* préféra se mouiller les pieds un jour qu'il allait à l'Académie : il en mourut.

Il y a encore le salaire des artistes, qui exécutent de grands concerts en plein air, après avoir étendu un mouchoir orné de quatre chandelles ; si vous pouvez écouter, payez, mais veillez à votre montre.

Menez-vous une dame au spectacle, l'ouvreuse, cette ouvreuse si bonne, si intelligente, qui, moyennant une rétribution, vous a ouvert une loge louée, vous apporte un petit banc ; elle veut que madame ait les pieds secs, et soit commodément.

Un homme ouvrira votre voiture, ou dira d'une voix de stentor : « Monsieur demandez vos gens !... » Comment ne pas payer ce mot, *vos gens !...*

Si vous dînez chez un restaurateur, des bardes en guenilles viendront chanter devant la porte : souvenez-vous d'Homère !

Il y a, comme cela, mille petits services qu'on vous rend malgré vous.

On n'évite jamais le pourboire des cochers, des garçons de café, de restaurant, l'almanach du facteur, quelques étrennes légitimes, les garçons baigneurs, la pièce d'adieu aux domestiques des maisons de campagne, le pourboire des gens qui vous apportent des présents, etc.

Nous connaissons cependant des hommes honorables qui s'affranchissent de ces usages dispendieux (voyez l'anecdote du § 10), mais ces petites contributions sont légales ; il est convenable de s'y soumettre de bonne grâce. En effet, ne payez pas les domestiques des autres, et au bal, vous verrez si vous pouvez être servi, boire le vin et savourer une glace, surtout chez les ministres ; songez donc qu'en définitive, si la prodigalité est une duperie, l'avarice est un ridicule.

LIVRE TROISIÈME

Industries privilégiées

CHAPITRE PREMIER

Du notaire et de l'avoué ou traité du danger que l'argent court dans les études

Il y a certaines classes de la société que le hasard a dévolues aux rieurs : on y a rangé les médecins, les notaires, les procureurs, les huissiers, les Normands, les Gascons, etc. Ces classes ne s'en offensent jamais, et ne répliquent pas ; car on ne peut guère parler quand on a la bouche pleine. Les Gascons, qui passent pour les moins riches, sont néanmoins les seuls qui, depuis cent ans, aient eu part au gouvernement de la France. Et sans aller chercher les d'Épernon, les Lauzun de l'ancien temps, qu'il vous souvienne qu'en celui-ci, la convention, l'empire et la royauté n'ont vu que des Gascons au timon des affaires, témoin, en dernier lieu : MM. Laîné, Ravez, Decazes, Villèle, Martignac. De tous les rois de Bonaparte, enfin, un seul est resté ! Aussi Bernadotte est-il gascon.

Tout ce préambule n'est que ce que nous appelons *une précaution oratoire,* afin de détourner de nous le soupçon de vouloir attaquer l'honneur et la probité de MM, les notaires, avoués, huissiers, etc. Nous savons parfaitement bien que si l'on a admis en principe de rendre justice à chacun, cette justice, qui n'y voit goutte, a besoin d'officiers, mais, comme il n'y a pas de bien ici-bas qui n'ait pour frère un abus, après avoir posé comme axiome qu'un notaire, un avoué, un huissier sont parmi les inventions sociales, judiciaires, ministérielles, politiques, l'invention la plus légitime, la plus bienfaisante, qu'il nous soit permis d'examiner les dangers attachés à ces bienfaits. La cas-

save donne le pain aux Nègres ; et si l'on n'ôte pas tout son lait le manioc devient un poison.

La bonne foi est arrivée à un tel point de perfection, que même un contrat bien en forme et bien expliqué ne signifie quelquefois rien ; et l'on voudrait se passer de notaires, qui sont des espèces de compagnies d'assurance contre les incertitudes de la conscience ; d'avoués, qui, en justice, font l'office des anciens parrains dans les jugements de par Dieu ! Ceux-ci, en effet, armaient les combattants, arrangeaient les cuirasses, voyaient si les épées étaient bien affilées, et criaient au peuple, chacun de son côté, que le combattant avait raison. Que diable ! soyons justes et reconnaissons dans ces deux sortes d'officiers une institution monarchique, une antiquité féodale.

Reconnaissons ensuite des changements notables, des améliorations sensibles dans le personnel de ces deux états, et rendons grâce à cette perfectibilité indéfinie vers laquelle nous tendons sans cesse.

Autrefois, qu'est-ce que c'était qu'un procureur et qu'un conseiller notaire ? Deux êtres les plus maussades du monde et les plus désagréables à voir : le procureur était un homme toujours habillé de noir, coiffé d'une ample perruque classique, ne parlant que des affaires d'autrui, et en termes barbares qui blessaient l'oreille ; toujours enfouis sous un bâtiment de paperasses en décombres, les procureurs fouillaient les titres, se couvraient d'une poussière ridicule, prenaient à cœur l'intérêt d'un client jusqu'à se faire échiner pour lui ; ils n'allaient jamais dans le monde, ne se voyaient qu'entre eux ; enfin un procureur prodigue passait pour un monstre, et celui qui aurait été assez hardi pour aller au *Châtelet* en voiture, eût été taxé de folie. Au bout de quelque cinquante ans, passés dans la gêne et *la pratique,* ils se retiraient à quelque campagne, où ils n'avaient plus d'autre joie que de voir passer de grandes bandes de corbeaux qui leur rappelaient l'honorable corps des procureurs aux

grands jours d'assemblée. On avait fini par les respecter comme des fous peu dangereux.

Tout au contraire, un avoué d'aujourd'hui est un jeune homme aimable, gai, spirituel, mis comme le veut l'arrêt suprême rendu chez Tortoni ; il court les bals, les fêtes, les concerts ; sa femme, par sa toilette, écrase les dames de la cour ; notre avoué dédaigne tout ce qui n'est pas élégant, son cabinet est un boudoir, sa bibliothèque est dans sa tête ; il plaisante des choses les plus graves, et notre heureuse France a cela de beau, qu'on y prend tout en riant : « nous allons l'exproprier, nous allons le poursuivre », tout cela est dit avec le sérieux de Polichinelle. Les avoués courent en cabriolet, jouent à l'écarté, les clercs font des vaudevilles, et tout, disent-ils, n'en va pas plus mal.

Les notaires avaient longtemps résisté à la perfectibilité ; les idées de ce corps luttaient avec courage contre les idées nouvelles ; mais enfin il commence à se mettre au niveau du siècle, et rien de plus ordinaire que de voir dans un salon danser un notaire, un médecin, un avoué, un huissier et un juge. Si Dieu voulait qu'il y eût aussi *un ministre,* on pourrait mourir en plein bal, sûr d'avoir les quatre facultés à ses côtés, et de pouvoir faire son testament dans les formes.

Il y a encore des niais qui s'imaginent bonnement qu'un avoué, un notaire sont des gens tenus de s'occuper, les uns d'aller au Palais défendre, assister leurs clients, et de trouver dans les codes des armes solides ; les autres de rédiger et de bien comprendre les intentions des contractants ; tout cela était bon dans le siècle passé, où tout prenait une forme idéale, où chaque état était représenté par une somme d'obligations à remplir ; aujourd'hui on a tout *monétisé :* ainsi l'on ne dit pas, monsieur *Un Tel* a été nommé procureur général, il va soutenir les intérêts de sa province comme Lachalotais. Non, erreur ; monsieur *Un Tel* vient d'avoir une belle place, procureur géné-

ral, cela vaut vingt mille francs de traitement : il a dépensé cent mille francs pour être nommé : ainsi son argent est placé à vingt pour cent.

De même on ne se fait plus avoué ou notaire dans le but primitif de sa profession ; on entrevoit bien qu'on ira au Palais par-ci, par-là, ou qu'on fera des actes et des inventaires ; mais la première pensée est celle-ci : « En achetant une charge... deux cent mille francs, prenant qu'elle rapporte vingt mille francs, l'argent est placé à dix. Ainsi on place mieux en notaire qu'en terres, en avoué qu'en maisons. Il faut convenir que l'on a créé en France de nouvelles richesses à la place d'idées creuses. Tout s'est ainsi réduit à une seule expression, et dans tout on voit une forme plus ou moins productive ; mais où sont les revenus ? sur quelles terres sont-ils assis ? Ah ! voilà le chapitre des dangers.

Une fois que l'on dit à un homme : « Voilà du galon d'argent pour broder votre habit, n'en mettez que sur les parements ou au collet, prenez la bobine, le bobinet est à discrétion », les passions, les envies de femmes grosses, tout arrive en foule, et alors on met du galon sur toutes les coutures ; puis un beau matin la bobine est sèche comme un clou.

C'est votre bourse qui est la bobine ! Le législateur a dit aux notaires et aux avoués : « Vous prendrez du galon. » Le proverbe est venu ; et depuis ce temps nos rois, à compter de Charles IX, et dès l'ordonnance de Moulins, ont toujours combattu vainement ce proverbe.

Ce que les rois de France et les tarifs n'ont pas pu faire, nous l'essaierons, et nous allons tâcher de dévoiler les ruses de certains officiers ministériels. Hélas ! ils lèvent leurs contributions si *légalement*, et avec une telle adresse, qu'il a fallu bien des années pour faire ce traité. Heureusement nous aurions pu lui donner pour épigraphe :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

1

Du notaire

Les dangers que votre bourse court chez le notaire ne sont pas grands en apparence, ils sont presque toujours inaperçus, et les effets de l'ignorance de cet officier ne se dévoilent quelquefois qu'à la seconde génération : un contrat de vente mal rédigé, un contrat de mariage ou une transaction éclatent alors comme une bombe et mettent le feu à votre fortune ; mais vous êtes mort, et ce sont vos héritiers qui se battent. Lorsqu'il se commet des fautes de rédaction chez un notaire, c'est toujours au Palais que se passe la bataille ; et une longue connaissance de l'art nous a convaincu que la plupart des procès viennent de l'ignorance des notaires. Ils sont de grands fleuves qui alimentent la mer des assignations. Ces vieilles rives neigeuses ressemblent aux glaciers des Alpes, d'où coulent imperceptiblement les grosses rivières d'Europe.

Cette faute capitale d'une mauvaise rédaction doit être mise en première ligne, surtout aujourd'hui qu'un notaire minute en dansant, inventorie en fredonnant un air de Rossini, ou achète une terre en disant : « J'ai le roi, et la vole. »

À ceci il n'y a d'autre remède que celui-ci : l'homme assez malheureux pour avoir une grande fortune doit se soumettre à une étude très profonde des lois, des actes, etc. ; il doit connaître la procédure, faire son droit, être en état de rédiger un acte, de dresser un bordereau, de régler une succession, un partage : tels sont les charges et les ennuis de la fortune : aussi n'est-il pas étonnant que tant de gens préfèrent la pauvreté.

Lorsqu’un homme riche saura ainsi se mêler de ses affaires, il se garantira de ce vice capital qui entache beaucoup d’actes notariés.

Il y a bien un autre remède, qui est d’appeler près de soi un bon avocat et de lui donner l’acte à examiner avant la signature ; mais il faut avoir soin de ne pas le mettre en contact avec le notaire.

C’est ainsi qu’en usent plusieurs grandes maisons, où il serait peu séant que l’héritier présomptif fît son droit et allât chez un avoué : ces maisons-là ont ce qu’on appelle *un conseil.* C’est une assemblée de quelques bons casuistes judiciaires qui veillent aux intérêts de propriétaire.

Un autre danger auquel on est en butte, et qui n’est pas moindre, c’est une foule de petits actes dont les notaires farcissent une grande affaire.

Supposez une succession bien hérissée de difficultés, on fera vingt procurations, une nuée de quittances, etc. ; on enverra un pouvoir à cinquante lieues, à quelque agent, et l’agent répondra que la pièce n’est pas suffisante.

Votre grand-père meurt : que Dieu veuille avoir son âme ! En son vivant, le digne homme était possédé de la rage des meubles, des tableaux, des tabatières, etc.

Vous êtes plusieurs enfants ; il faut un inventaire. Eh bien ! voyez tout d’un coup ce que les manies de ce bon vieillard vont vous coûter.

On commence l’inventaire ; le notaire dresse chez lui *l’intitulé.* Vous croyez qu’il n’y a qu’à mettre : Inventaire de *Monsieur Un Tel…* Pauvre sot !…

L'intitulé contiendra toutes vos qualités, vos pouvoirs, vos droits à succéder, etc., et l'on y annexe les procurations de vos sœurs ou frères qui sont à cent lieues.

Le clerc fait cela en une matinée : il y a quelquefois sept ou huit pages de minute : on vous mettra trois vacations. Une vacation est une période donnée de temps pendant laquelle on travaille chez vous. Cette vacation se paie cher. Suivez bien ces mouvements-là :

On arrive chez vous, et depuis la cave jusqu'au grenier, vous présent, on furette, on cherche pour découvrir tout ce que laisse ou ne laisse pas votre grand-père.

Vous voyez deux clercs au nez pointu qui sondent les boiseries, secouent les tables, remuent les chaises, et cherchent comme Cromwell : *l'esprit du Seigneur*. Pendant tout ce temps le notaire ou son clerc écrit, et le commissaire-priseur apprécie les objets.

Voyez-vous la dépense que vous causent ces tabatières, ces tableaux !

– Oh ! voilà un bien beau morceau ! s'écrie un clerc.

Le notaire l'interrompt, le commissaire-priseur arrive ; on examine, on admire ; vous, vous êtes flatté, vous racontez où et comment votre grand-père se procura ce chef-d'œuvre, combien il y était attaché, et l'on vous écoute : l'heure se passe.

Cependant, de temps en temps, le premier clerc ou le second disent d'un air fâché : « Ne perdons pas notre temps : allons, Messieurs, il est précieux. »

Mais telle est la curiosité humaine, que chaque vacation s'écoule en scènes pareilles. Vous vous émerveillez de la promp-

titude de ces messieurs, de leur esprit à trouver les cachettes où les avares mettent leur argent ou leur testament, et il vous serait impossible de faire moins de vacations.

Or, l'inventaire après la mort de Mme de Pompadour dura une année entière.

Nous ne faisons pas mention de l'expédition de l'inventaire que l'on vous donne *en grosse* et qui coûte immensément cher ; songez bien que, principe général, *il faut toujours déclarer avec fermeté que vous ne voulez pas d'expédition de l'inventaire.*

Cette minute, qui vous paraît définitivement écrite, qui ne tient que dix ou vingt pages, vous arriverait en un volume in quarto de quatre cents rôles. Ce serait comme un changement de costume de Perlet : vous l'avez vu sec comme un hareng saur et dans le Gastronome sans argent ; *il reviendrait gras comme Bernard Léon dans la Loge du portier.*

Ainsi, nous le répétons, ne demandez jamais d'expédition chez les notaires, les actes de vente exceptés ; contentez-vous de prendre la date de la passation de l'acte et le nom du notaire. Cet axiome est des plus importants, *quand vous vous mariez*, par exemple, et qu'on vous apporte une expédition sur parchemin de votre contrat de mariage : que de jolis rubans roses le nouent de toutes parts, et sont comme les drapeaux de votre victoire ! Croyez-vous que cette galanterie notariée ne vaille pas une gratification excessive ? Faveur pour faveur, rien pour rien.

*****

Un autre chapitre bien plus important, et sur lequel nous ne pouvons guère nous expliquer, c'est l'article des dépôts entre les mains des notaires. Dans cette affaire, tout est de confiance ; c'est comme le choix d'un médecin. Il y en a qui se fondent sur la science de Lavater, examinent les traits de leur notaire,

s'enfuient s'il est rouge ou si ses yeux sont vairons, s'il louche ou s'il cloche. Pour nous, nous ne pouvons que montrer par un exemple toute l'influence d'un notaire sur un dépôt et d'un dépôt sur un notaire.

En je ne sais quelle année, un jeune homme sans fortune acheta une belle étude de notaire à Paris. En ce temps-là une grande et forte maison de banque fit une faillite considérable. Cependant, lorsque *Messieurs Tels, Tels et compagnie* furent arrivés en pays étranger, ils furent étrangement surpris de recevoir une lettre du syndic de leurs créanciers qui les avertissait sous main qu'il se trouvait à l'actif une somme deux fois plus forte qu'au passif ; les banquiers de revenir, et de décider, sur l'avis du syndic, qu'ils laisseront les créanciers s'arranger entre eux, moyennant une somme d'un million déposée chez un notaire.

Le hasard voulut que le million tombât entre les mains du jeune notaire dont il vient d'être fait mention. On lui apporta dix fois cent mille francs dans sa caisse.

Vous avouerez que la position était perplexe ; et tel qui se croit le plus honnête homme du monde, pour peu qu'il eût d'imagination, ne dormirait guère si son oreiller était rembourré de dix fois cent mille billets de banque.

Notre jeune notaire fit tant et tant de réflexions, qu'il résolut de posséder *légalement le* million. Il s'enquit des causes qui avaient fait déposer la bienheureuse somme, et il apprit que des procès du diable, survenus entre les créanciers, procès interminables, parce que deux ou trois Normands, cinq avoués, trois hommes d'affaires s'en mêlaient, retardaient indéfiniment le paiement des créances. « Bah ! lui dit le créancier désolé auquel il s'était adressé, il y en aura pour des années !... Et le malheur, c'est que nos fonds ne nous rapportent rien. »

Ces dernières paroles germèrent dans le cœur de notre jeune notaire : alors le gouvernement venait de créer un emprunt viager. Le jeune homme alla sur-le-champ donner son million au gouvernement, et reçut en échange une inscription de cent mille livres de rente viagère.

Il espère que les contestations dureront au moins cinq à six ans, que les intérêts des cent mille francs, qu'il touchera tous les ans, cumulés avec les cent mille francs même, rétabliront le million, et que, le paiement fait, il se trouvera ainsi possesseur de cent mille livres de rente.

Tout sembla d'abord aller au gré de ses vœux. Pendant un an et demi le feu se mit aux créances, et le diable avec ses cornes n'aurait pu rien démêler dans cette fusée processive ; mais, au bout de deux ans on remarqua que chaque année la masse perdait cinquante mille francs d'intérêts, et que, pour peu que l'on plaidât quelques années de plus, on se ruinerait en frais et en perte d'intérêts ; si bien qu'un beau jour le calme naquit, l'on ne s'occupa plus que de régler les créances, et d'envoyer chez le notaire créanciers sur créanciers, tous munis de leurs bordereaux.

Le jeune homme fut tout stupéfait lorsque le premier créancier, que les syndics lui détachèrent, se présenta, muni d'un bordereau de sa créance, etc. Il apprit la fatale nouvelle d'une pacification générale.

Alors il n'eut d'autre ressource que de traîner en longueur. Il fit observer qu'il ne pouvait payer que lorsque tous les bordereaux et les créanciers seraient réunis, afin de ne pas avoir à payer plus que le million qu'il avait en dépôt.

Ceci parut juste : on s'empressa de tout régler ; et un beau jour il fut salué de la demande du million. Il prétexta encore quelques affaires, trouva moyen de faire intervenir deux ou trois

oppositions ; mais au bout de six mois tout était en règle ; et enfin il se vit forcé de convoquer tous les créanciers un beau matin, dans son cabinet.

Ce ne fut pas sans un mouvement d'effroi qu'il se vit entouré d'une cinquantaine de créanciers dont les mains brûlaient de palper ce précieux argent. Il les fit asseoir tous, et, se mettant vis-à-vis de son bureau, dans son fauteuil notarial, il les regarda avec inquiétude : un silence solennel régnait.

« Messieurs, leur dit-il, voici bien tous vos bordereaux, ils sont en règle ; il ne me reste plus qu'à vous payer. »

À ce début on s'entre-regarda avec satisfaction.

« Je ne le puis pas en ce moment, car je n'ai plus le million que l'on a déposé... »

À peine cette parole fut-elle lâchée, que les cinquante créanciers se lèvent, se courroucent, la colère étincelle, les yeux s'animent ; comme dans un chœur d'opéra, les créanciers s'élancent vers le notaire, et ces paroles furieuses sont mille fois répétées : « Vous êtes un fripon ! Où est notre argent ?... Il faut le poursuivre, etc. »

Mais cette fureur soudaine tomba, comme la voûte blanche d'une casserole pleine de lait qu'une cuisinière retire du feu, lorsque les créanciers virent l'air impassible du notaire.

« Messieurs, leur dit-il, je vois avec peine que vous n'êtes pas sages ; vous compromettez vos créances. Songez bien à ne pas me causer la moindre peine ; je suis délicat, d'une complexion faible, et le chagrin me rend malade. Si vous détruisez ma santé ou ma réputation, vous perdez tout ; si, au contraire, vous avez pour moi des attentions particulières, si vous prenez garde à ce que rien ne me choque, et que vous me fassiez vivre

tranquillement, avant trois ou quatre ans, cinq ans au plus, vous aurez tout reçu, intérêt principal : vous voyez que c'est avoir de la conscience. Aussi j'imagine que vous consulterez mes goûts, mes fantaisies, mes plaisirs : que vous, *Monsieur Un Tel,* vous m'enverrez des bourriches du Mans ; vous, *Monsieur X…*, vous m'inviterez à vos fêtes. Oui, Monsieur ; car une jaunisse, un choléramorbus, un champignon mal choisi vous feraient perdre tout. »

Le silence le plus profond régnait, et quelques créanciers croyaient que le jeune notaire extravaguait. « Messieurs, ajouta-t-il, voici une inscription de cent mille livres de rente viagère constituée sur ma tête, et voici où est votre million (il leur montrait son estomac) ; je l'ai placé entre les mains du gouvernement qui me le rend en détail ; on aurait pu vous le voler chez moi ; je l'ai mis à couvert. Vous voyez que vos créances sont sûres, et dépendent de ma santé. Pour preuve de ma bonne foi, voici deux cent cinquante mille francs pour payer ceux d'entre vous qui sont les plus pressés ; les autres n'attendront pas longtemps. » Il dit. À la colère succède la plus profonde admiration pour une manœuvre si habile : les avoués présents, surtout, rendaient un peu hommage à cette savante combinaison.

« Ce n'est pas tout, Messieurs, j'exige le plus grand secret, car j'ai mon honneur à cœur ; et si mes affaires se ressentaient de votre indiscrétion, j'en mourrais de chagrin. »

On lui garda longtemps le secret, et le jeune notaire amassa par ce moyen une des fortunes les plus remarquables dont le notariat ait gardé le souvenir.

On n'est pas toujours aussi heureux. Cet exemple doit suffire pour cet article.

*****

Parmi les services que l'institution des notaires rend à la société, il faut compter celui de servir d'intermédiaires entre les prêteurs et les emprunteurs : ils sont les pères conscrits de la république des hypothèques. Toute cette affaire-là roule sur eux et leurs actes. En cette matière il y a nombre de dangers.

Il y a des gens qui prétendent que certains notaires, surtout en province, ont l'art de placer pour le prêteur les fonds à cinq, et d'en tirer sept, huit et même neuf de l'emprunteur. Ils ajoutent, ces calomniateurs, que ces surplus d'intérêt se règlent et se paient par des billets, dont l'échéance coïncide avec celle des intérêts légaux : ceci n'est qu'un jeu d'enfant. Qu'un notaire place par an cent mille francs, un ou deux pour cent produisent mille ou deux mille francs. On ne se compromet pas pour cent louis, et ce serait l'histoire du Normand pendu pour des clous.

D'autres prétendent qu'il est facile aux notaires de vous faire prêter votre argent à des gens en déconfiture, de vous faire perdre ainsi des sommes que l'on ne peut pas rembourser, parce qu'elles sont les *dernières inscrites*. Pourquoi un notaire ferait-il cela ? Et quelle somme pourrait payer le discrédit que des opérations semblables répandent sur une étude ?... Ceci, d'ailleurs, est l'affaire du client, et c'est un piège que l'intelligence la plus épaisse peut éviter en vérifiant les hypothèques.

Sur cette matière, une affaire récente a jeté de grandes lumières, et a prouvé que, dans l'emploi de ses fonds, un homme doit être minutieux jusqu'au ridicule.

En général un homme du monde, et qui a reçu une certaine éducation, ne renonce à la probité que pour de fortes sommes capables de l'enrichir pour toujours : alors on ne doit se défier que lorsque l'argent prêté peut être, par un moyen quelconque, soustrait habilement.

Ainsi un notaire, dont la fortune apparente excluait tous les soupçons, avait imaginé de s'approprier les sommes que ses clients étaient censés prêter à des individus chimériques.

Il avait soin de faire reposer la somme prêtée sur une belle propriété, et de ne jamais mettre le soi-disant emprunteur en rapport avec son client.

Il donnait au prêteur une obligation dressée par lui notaire, et qui était fausse ; puis il lui fournissait une fausse hypothèque.

C'était une chose réellement plaisante, que ce notaire examinant les maisons de Paris, et choisissant les plus belles pour les hypothéquer imaginairement de cent, deux cent mille francs.

Entre autres aventures arriva celle-ci peu de temps avant la catastrophe. *Monsieur B…* avait imaginé d'emprunter selon sa méthode, quarante mille francs à l'un de ses amis, et il les avait soi-disant empruntés pour sa belle-mère, qui, dans l'acte, affecta comme gage de sa créance, une maison de campagne sise à Saint M… près de Paris.

Au bout de quelques jours, le prêteur, allant se promener au bois de…, s'ingéra par curiosité d'aller voir cette maison de campagne, sur laquelle il avait hypothéqué : il trouve les dehors charmants, et il entre.

Ne supposant pas que des gens auxquels il a prêté quarante mille francs lui refusent l'hospitalité, il se fait annoncer, et il se voit reçu par la belle-mère du notaire avec tous les signes de la froideur.

Il loue avec emphase la charmante retraite, et désire voir l'intérieur ; il parle comme s'il était chez lui, etc. La dame, le prenant pour un de ces intrigants dont Paris abonde, mais plus étonnée de son air de bonne foi, lui dit enfin :

« Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et je ne sais à quel motif attribuer... » Il l'interrompt en disant avec un air de triomphe : « Je suis Monsieur. »

La dame le regarde avec un air surpris et lui de répéter : « Monsieur... »

Enfin il prend la parole et explique le prêt de quarante mille francs et l'hypothèque qu'il a sur la maison.

La dame nie le fait, et une dispute vive s'élève. En disputant, la belle-mère du notaire s'emporta, et M... fut forcé de se retirer. Madame... l'avait mis en déroute complète.

Dès le matin, le lendemain il accourt chez le notaire, lui raconte son aventure, et lui en demande l'explication d'une manière assez vive.

« À qui avez-vous parlé ? demanda le notaire.

– À une dame.

– Une dame d'un certain âge, mise de telle manière ?

– C'est bien cela !

– Hé bien ! mon cher, ce n'est pas étonnant : ma belle-mère est folle. Elle a la tête timbrée. Par égard pour la famille on ne veut pas la faire interdire ; mais on la tient là sans lui parler d'affaire. Avez-vous des craintes, je vais vous rembourser... » Et il remboursa, craignant les suites de cette affaire.

Une aventure plus originale encore fit découvrir le mystère des opérations de M. B..., qui prit la fuite.

La chambre des notaires a déclaré que tout serait payé par elle ; et par cette noble conduite les notaires de Paris ont prouvé que leur honorable solidarité était la meilleure de toutes les garanties.

Néanmoins, riche ou pauvre, suivez avec attention les différentes opérations que vous faites : c'est un conseil qui vaut plus que le petit écu avec lequel vous aurez acheté ce livre.

2

De l'avoué

Nous voici parvenus enfin à cette industrie célèbre qu'un concert unanime d'accusations a sans cesse poursuivie sans jamais pouvoir l'atteindre. Honneur au génie des praticiens français ! Ils sont les doyens, les patrons, les saints, les dieux de l'art de faire une rapide fortune ; et, avec la sagacité qui leur attire tant de louanges ils répondent à la critique par cet argument plein de force : « Ce n'est pas notre faute si Thémis dont nous sommes grands dignitaires, mécontente toujours une personne sur deux. De là vient que si l'on juge par an cent mille causes en France, il y a cent mille détracteurs du corps honorable des procureurs. »

De toutes les marchandises de ce bas monde, la plus chère est sans contredit la justice. Beaucoup de personnes pensent que la gloire est encore plus coûteuse ; mais nous tenons pour la justice, et nous allons prouver que nous n'avons pas tort.

Pensons d'abord pour premier principe, que la plus mauvaise transaction, rédigée même par un notaire ignorant, est meilleure que le meilleur procès, voire même que le gain de ce procès ; et tenons pour certain qu'en mettant le pied chez un

avoué, on met sa fortune au bord d'un précipice !... Là-dessus, si vous doutez encore, lisez.

Il y a des jeunes clercs qui, pour vous expliquer le danger que l'on court chez eux, vous citeraient pour premier exemple, ce qu'on nomme *la broutille*. Or, comme ces broutilles ne sont, à proprement parler, que les *broussailles* d'une forêt, nous n'y mettrons le feu qu'en dernier ; car aujourd'hui *la broutille*, qui charmait les anciens procureurs, n'est plus qu'un jeu d'enfant qu'on abandonne aux commençants : il est même reconnu *qu'on y perd*. Pour nous, nous irons sur le champ au plus pressé, et ferons voir comment la chose du monde la plus simple devient la plus embrouillée, et conséquemment la plus productive.

3

De l'ordre

Vous vous imaginez peut-être qu'il s'agit ici de l'ordre que vous devez avoir dans vos affaires... Vous êtes à cent lieues ; ici ordre signifie confusion, embrouillement du diable, le feu, etc.

Figurez-vous un moment que vous avez une maison (vous n'avez peut-être pas le sou, n'importe, figurez-vous-le ; cela fait toujours plaisir). Celui qui a une maison n'est pas toujours bien riche ; et, comme votre femme a des fantaisies, vous des désirs, il en résulte que vous mangez vos capitaux, vous empruntez enfin.

Vous allez chez les notaires chercher de l'argent à cinq, six, sept, huit pour cent ; et vous voilà hypothéquant votre belle maison qui vaut sept ou huit cent mille francs, d'abord de dix, puis de vingt, puis de cinq, puis de dix mille francs ; vous voilà, ne payant pas aux échéances, forcé par conséquent de faire des transports, de nouveaux emprunts, etc.

Au bout d’une dizaine d’années, vous devenez soucieux ; et, en vous levant le matin, vous vous dites, à part vous : « Ventre bleu ! il faut que j’arrange mes affaires : faut-il qu’il y ait trente ou quarante hypothèques sur une si belle maison ! » En effet, soit que vous entriez, soit que vous sortiez, au lieu de voir des persiennes et des gouttières, vous croyez voir planer sur les toits un nuage de deux, trois, quelquefois quatre cent mille francs, et à travers la nuée une centaine de figures qui ont l’air de demander de l’argent et voltigent ça et là.

Alors, un beau jour, vous concevez l’heureuse idée de mettre votre maison en vente, de réaliser le reste de sa valeur en inscriptions sur le grand-livre, et de vivre ainsi tranquille. En effet, vous témoignez bientôt l’intention de vendre. Aussitôt que vous en agissez ainsi, vos créanciers ont peur, ils s’imaginent que vous êtes dans de mauvaises affaires ; ils demandent à être remboursés, vous n’avez pas le sou ; ils vous poursuivent, et veulent vous exproprier. Voilà ce que les avoués appellent *mettre le feu dans une affaire ;* mais ce n’est pas encore là *l’ordre.*

Vous choisissez un avoué pour vous défendre ; c’est alors que commence le tapage. Les uns prétendent que le prix de la vente ne suffira pas pour les payer ; les autres vous demandent plus d’intérêt qu’il ne leur en revient ; mais votre avoué fait une vigoureuse défense, et après une lutte où vous remportez quelquefois l’avantage, on convient de convertir la saisie immobilière en une vente volontaire.

Vous êtes content, car vous pensez que vous aurez du reste, et que vous finirez par vivre tranquille ; et en effet, votre maison se vend six cent mille francs. Alors l’action recommence entre les créanciers qui se disputent les rangs d’inscriptions, etc.

Votre acquéreur, ennuyé, fait des offres et, ce petit procillon accessoire, aboutit à déposer le prix à la caisse d'amortissement.

Enfin, après bien des jugements, bien des disputes, on fait un *ordre,* c'est-à-dire que vos créanciers vont se faire payer en justice, les uns après les autres. Vous pensez que c'est une chose toute simple. Erreur !... Voilà comme on procède :

L'avoué de l'acquéreur et l'avoué du plus ancien des créanciers *signifient* à tous les créanciers :

1° Le jugement d'acquisition ou le contrat ;
2° La requête au juge pour régler les créances ;
3° L'état de vos inscriptions, etc.

Ainsi le veut une loi sage : car ne faut-il pas que chaque créancier connaisse le jugement, puisse surenchérir s'il trouve l'immeuble vendu à vil prix ; n'a-t-il pas intérêt à vérifier l'état des inscriptions pour savoir s'il est à son rang, si l'on n'y a pas inséré de fausses créances, des créanciers payés, etc ? contester, rien de plus juste.

Vous, pendant ce temps-là, vous vous croisez les bras et faites le joli cœur.

Souvent l'avoué de l'acquéreur et l'avoué des plus anciens opposants sont une seule et même personne ; car ordinairement c'est un fort créancier qui achète l'immeuble ; et alors, voyez tout d'un coup comme votre bien va se manger dans l'ordre !

Il y a cent personnes inscrites, sans compter les avoués, qui se font payer leurs frais par privilège, sur l'immeuble lui-même, et de ne mettre que *cent inscrits,* c'est modeste ; car souvent nos créanciers ont transporté à d'autres personnes le tiers, le quart, la moitié de leur créance ; et il y a quelquefois, pour un de vos

emprunts de dix mille francs, trois ou quatre parties prenantes que vous ne connaissez ni de Sem, ni de Cham, ni de Japhet. Alors daignez suivre avec attention le calcul que nous allons faire.

Un jugement d'acquisition qui n'a que deux cent cinquante rôles, est modeste, si vous songez que le rôle n'a que vingt lignes, que cinq syllabes à la ligne, et qu'il contient toute l'histoire de vos prédécesseurs, dans la possession de la maison, et qui l'a bâtie et sur quel terrain, etc., sa description, etc., la procédure, etc, etc.

Ainsi, nous compterons deux cent cinquante rôles, ci .... 250 rôles

Nous serons fort modestes en mettant cinquante rôles pour la requête par laquelle vos créanciers demandent aux juges d'ouvrir l'ordre, ci ....50 rôles

L'état des inscriptions, oh ! pour celui-là, trois cents rôles ne sont pas de trop, ci .... 300 rôles

Total .... 600 rôles

Voilà donc six cents rôles que l'avoué doit signifier aux cent et tant de créanciers inscrits sur votre maison. Or, la loi lui accorde six sous (ce n'est pas trop) par chaque rôle de copie à signifier, et une feuille de papier timbré de soixante-dix centimes par six rôles de copie.

Ainsi, calculons ce qu'il en coûtera pour signifier ces six cents rôles à un seul créancier :

1° Six cents rôles de copie à six sous, ci ....180 rôles

2° Cent feuilles de papier timbré à soixante-dix centimes, ci ....70 rôles

Total .... 250 rôles

Multipliez maintenant ces deux cent cinquante francs par cent, vous trouverez une trentaine de mille francs pour une seule petite signification. Mais, vous me direz, l'avoué n'y gagne pas trop ; ne faut-il pas qu'il copie cent fois six cents rôles, ce qui fait soixante mille rôles d'écriture : où peut-il avoir assez de clercs ?...

Assez, assez, mon cher Monsieur, les clercs n'écrivent pas une panse *d'à*...

En effet, voulez-vous savoir quel sera le bénéfice de l'avoué ? Le voici : sur la feuille de soixante-dix centimes qui doit tenir six rôles, il en fera mettre quarante, et des dix mille feuilles qu'il doit employer il y en aura huit mille cinq cents pour lui.

Ce n'est pas tout ; au lieu de faire copier ces soixante mille rôles, qui lui coûteraient plus de quinze mille francs s'il fallait les faire écrire par la main des hommes, il imprimera cette signification, qui ne formera plus guère qu'une feuille in-octavo d'impression ; et tirée à cent et tant d'exemplaires, elle lui coûtera au lieu de six sous par rôle, que vous êtes par le tarif obligé de lui payer, elle lui coûtera tout au plus un douzième de centime.

Voilà par où on commence un ordre : mais vous pensez bien que nous ne vous donnerons que les gros traits. Nous ne vous embarrasserons pas des contestations, des collocations, des procès accidentels, des chicanes, etc. Nous ne vous ferons qu'une dernière observation, c'est que vous avez cent créanciers ; mais ces créanciers ont changé chacun de demeure, pen-

dant les dix ans que vous avez mis à emprunter trois ou quatre cent mille francs, et la demeure du prêteur dans l'inscription hypothécaire n'est souvent plus la même que la demeure actuelle des créanciers ; or, la loi veut que, pour que les créanciers ne puissent pas être frustrés, et qu'on ne vende pas leur gage à leur insu, on leur signifie à toutes les demeures possibles ; ainsi, si chaque créancier a une maison de campagne, au lieu de trente mille francs, en voilà soixante.

Nous ne vous entretenons pas des remises que les huissiers font aux avoués pour avoir leur pratique ; cependant si la signification coûte vingt francs, et qu'ils en donnent cinq à l'avoué, sur deux cents significations, voilà encore un billet de mille francs, toujours pour l'avoué.

Nous avons cependant un dernier trait plus fort que tout ceci, c'est que rien là-dedans n'est illégal ; ces choses-là sont faites d'après le tarif, et vous n'avez pas un mot à dire. L'avoué qui fait cette affaire-là n'est pas plus un fripon que vous ou que *Monsieur Un Tel*. Ce n'est pour vous qu'un malheur, comme quand on se casse une jambe.

Bref, si vous avez pour quatre cent mille francs de dettes, et que votre immeuble soit vendu six cent mille francs, déduction faite des frais de poursuite, des frais de l'ordre, des frais de procès accidentels, etc., vous pourrez en retirer une cinquantaine de mille francs net.

Cependant s'il arrivait que dans toute cette affaire-là un créancier, poussé par son avoué, s'avisât de surenchérir, ou que votre femme eût des droits mal établis sur l'immeuble, tout serait désespéré : il faudrait alors vous enfuir aux États-Unis.

La législation des hypothèques est cependant une fort belle chose.

Souvent, lorsque dans une affaire bien intéressante pour vous, un jugement est rendu, dont vous voulez l'expédition sur-le-champ pour le signifier à l'adversaire et l'arrêter dans ses entreprises contre vous, vous demandez cette expédition à l'avoué, il vous regarde et vous dit : « Cela ne dépend pas de moi !... c'est le greffier du tribunal ; allez au Palais, pressez-le !... »

Vous feriez plutôt trente lieues que de trouver ce greffier ; et si vous parvenez à le trouver, il vous montrera une centaine de jugements à expédier avant le vôtre ; et cependant vous donneriez mille francs pour avoir ce jugement.

Vous retournez chez votre avoué, le désespoir dans l'âme, et lui il sourit. « Que faut-il faire pour avoir ce maudit jugement ? » – Voulez-vous vous en remettre à moi ? dira l'avoué ; mais il faut payer grassement *l'étude.* Vous consentez. Trois jours après vous avez le jugement. Mais aussi, à la fin du mémoire de frais, se trouve cette ligne sentencieuse : « Pour soins, démarches, courses, etc., cinq cents francs. » Et l'on paie sans mot dire. Bienheureux lorsqu'un clerc ne vous demande rien pour *l'étude.*

Lorsque dans une affaire bien embrouillée, et au milieu de laquelle les jugements vont et viennent comme des boulets sur le champ de bataille, il se trouve un grand nombre de parties *en cause,* les jugements se signifient d'avoué à avoué et de partie à partie : alors on les signifie *en blanc.*

Signifier en blanc, c'est copier tout le *dispositif* du jugement, précédé de *Charles par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,* etc., quelque *attendu* du jugement et le dernier rôle.

Alors on compte sur le mémoire de frais la signification comme si tout y était. Et si le jugement a cent rôles, qu'il y ait

dix parties, vous pouvez concevoir le bénéficie d'après les calculs faits à l'article de *l'ordre.*

*****

Malgré tout notre respect pour messieurs les praticiens : nous avouerons que ceci est presque équivoque et peu sentimental.

Un abus bien plus grave encore, est le principal bénéfice des avoués, c'est LA REQUÊTE.

Pour bien comprendre ce que c'est qu'une requête, il faut toujours avoir devant les yeux le petit décompte que nous avons fait pour les significations de *l'ordre :* maintenant donnez-nous quelques instants d'attention.

Dans telle affaire que ce soit, lorsqu'on vous attaque en justice et que l'on prétend sur vous un droit que vous ne voulez pas concéder, et que vous êtes avec votre adversaire *coram judice,* vous avez l'un et l'autre un avocat qui plaide et vide vos raisons ; ceci est la bataille ; les avocats sont les corps d'armée ; mais avant d'en venir aux mains, les rois publient des manifestes, font des déclarations de guerre.

Votre déclaration de guerre à vous est *l'exploit introductif d'instance :* c'est une niaiserie.

Vient le manifeste : c'est la requête !... Cette requête est censée être présentée aux juges qui ne la lisent jamais, par votre avoué qui, dans ce cas est votre représentant, votre parrain.

Cette requête se signifie d'avoué à avoué, et jamais aux parties ; elle les enflammerait par trop. De manière que s'il y a dix parties il y a dix copies de la requête et dix significations de cette requête : il existe une minute que garde votre avoué. Cette

minute, qui reste au dossier, s'appelle *la grosse.* Ce surnom, vous le prendriez pour un quolibet, un calembour, s'il vous était donné de voir *la grosse.* Cette grosse consiste en feuilles de papier timbré du grand calibre, sur lesquelles vos raisons sont déduites, selon l'ordonnance, à vingt lignes par feuille et à cinq syllabes par ligne.

Chaque feuille s'appelle un rôle, et ce rôle de la grosse se paie deux francs pour l'éloquence seulement ; car le papier et la signification sont à part.

Nous avons vu des requêtes de deux cents rôles, de trois cents rôles, signifiées à vingt parties.

Vous sentez que si l'ordonnance exige vingt lignes et cinq syllabes, il y a rarement plus et souvent moins.

Il n'y a point d'affaire où l'on ne fasse une requête.

Vous vous nommez *Brutus,* vous enfant de la Révolution ? il vous faut un jugement pour rectifier ce nom infâme et prendre le nom de Pierre. Requête de Monsieur Brutus... à Monsieur le Président, etc., et cette requête expose en vingt rôles les effets de la tourmente révolutionnaire, les crimes dont la France s'est souillée, la prudence du législateur qui a permis à celui qui a pour prénom Saint-Maur, et qui s'appelle Pierre, de pouvoir changer de nom, puis les articles du Code, etc.

Un changement de nom, une M ou une L, Saint Pierre, Jacques, Brutus, coûtent cent écus.

Vous sentez que pendant qu'un clerc grossoie la requête, s'il y a dix parties il y a dix clercs qui écrivent la copie pour signifier, et c'est là le miracle. On parle beaucoup du miracle des cinq pains qui donnèrent à manger à quarante mille hommes ; le procureur fait tout le contraire ; les quarante mille lignes de la

requête doivent tenir dans cinq pages, et les clercs ont ordre d'écrire menu, serré, et d'abréger les mots.

Ainsi ffon veut dire signification – jt jugement – ffé signifié – rqte requête – qlq quelque – icst incessamment – etc. ; mais les clercs ont à se battre contre les lois du fisc, qui défendent, sous peine d'amende, plus de *quarante* lignes sur un carré de papier timbré de trente-cinq centimes. Cependant, comme les fiscaux n'ont pas eu l'esprit de prescrire le nombre de lettres, on voit des lignes menues et des lettres si fines, qu'il faudrait, comme au Voltaire en un volume, une loupe pour lire : nouveau bénéfice ; car on passe le plus qu'on peut de la requête.

Vivent les plumes de corbeau, pour former ces caractères sacrés qui font vivre la basoche ! Une plume de corbeau écrit mille fois plus délicatement que le pinceau d'un peintre en miniature.

Ensuite il existe un art de phraser et paraphraser, qui est une des choses les plus curieuses : par exemple ce sont des louanges pour les législateurs des considérations nouvelles, des aperçus d'une finesse, et, en même temps, d'une longueur qui font souvent rire les juges eux-mêmes.

Par exemple, lorsqu'en 1814 le ciel nous rendit les Bourbons, Louis XVIII fit en décembre une ordonnance qui restituait aux émigrés tous leurs biens non vendus. Il y eut une foule d'oppositions de la part de certains créanciers. Eh bien, nous parions que cette phrase sacramentelle et populaire dans les études se retrouve dans un nombre incommensurable de requêtes.

Lorsque dans sa sagesse, Dieu faisait peser une main de fer sur la France (c'est à Bonaparte que s'adressait ce terrible membre de phrase), qu'il l'affligeait de tant de maux, qu'il excitait les plus violentes tempêtes, qu'il pressait les peuples sous le

poids d'un colosse effroyable, que les révolutions déchaînaient leur furie, c'était, *messieurs* (la requête est toujours adressée au tribunal), c'était pour rendre les Bourbons plus chers à la France, pour les lui rendre environnés des bienfaits de la paix, sous un jour calme, doux. Ils ont apparu comme des souvenirs gardés par l'ange de la concorde, et furent reçus par d'unanimes applaudissements... Et le roi législateur qu'appelaient nos vœux, tout en concédant cette immortelle Charte, a senti que Dieu lui avait aussi imposé les devoirs de la reconnaissance envers ses anciens serviteurs, victimes comme lui de l'exil, et qui l'avaient suivi partout. C'est alors que ce grand monarque, aux pensées si hautes, si généreuses, digne de ses ancêtres, non content de relever les autels, de consolider le trône, de rendre à la justice son ancien éclat, de faire de la France, la France ancienne plus forte, plus majestueuse encore, a rendu cette célèbre ordonnance en date de ..., qui rétablit les émigrés dans la jouissance de leurs biens non vendus, ne portant ainsi préjudice à personne qu'à lui-même ; car ces biens dépendaient de la soi-disant couronne de l'usurpateur féroce qui envoyait tous les Français à la mort.

Que de rôles, que de pièces de deux francs en rapport avec les sentiments monarchiques ! Voilà par quels raisonnements on engrosse des requêtes : voilà comme on prépare ce grand combat où vos avocats font bien d'autres pathos.

À quoi servent les requêtes ?... À rien. Dans quelques affaires elles sont utiles cependant pour résumer la procédure et instruire les avocats.

*****

Lorsque votre avocat plaide pour vous dans une affaire, vous le payez grassement ; vous faites bien ; cela n'empêchera pas que dans votre mémoire de frais, chez votre avoué, vous ne trouviez quinze mille francs pour la plaidoirie de l'avocat, que l'avoué met dans sa caisse ; et s'il y a dix plaidoiries, il y a dix

fois : tel jour, pour la plaidoirie, quinze francs. Ces quinze francs sont tout le salaire que la loi accorde aux avocats ; il est si modique, que les avocats ne le touchent pas, et le laissent aux avoués qui n'ouvrent le bec que pour manger. De paroles prononcées par eux à l'audience, néant : c'est égal, vous paierez quand ils se taisent, comme quand ils parlent, comme quand ils écrivent.

* * * * *

Lorsque par suite d'une contestation quelconque élevée au milieu d'un procès, il faut faire une enquête ou une expertise de biens, etc., la loi accorde à la partie la faculté de se faire assister par son avoué, car ce défenseur ne doit jamais l'abandonner ; alors les avoués ne manquent jamais de faire requérir leur assistance par leur client dans le procès-verbal de l'expertise, qui se fait à vingt ou trente lieues, et ils reçoivent tant par lieue pour leur déplacement et neuf francs par vacation.

Ils restent bien tranquillement chez eux, vont au bal, jouent, dansent, etc., puis, quand l'expertise est finie, ils vont signer les vacations avant l'enregistrement, et se trouvent avoir gagné en dormant dans leur lit, et en se chauffant au coin du feu, deux cents, trois cents, neuf cents francs, suivant l'importance de l'affaire.

Il n'y a pas de raison pour qu'un avoué ne soit pas le même jour en quatre ou cinq endroits différents.

Lorsque feu M. Selves voulut s'élever contre ces abus, on se mit à crier au feu, au pillage, au voleur, etc. Sa voix fut couverte, et il est mort luttant contre le torrent. C'était un des plus courageux citoyens que nous ayons connus. On avait réussi à le ridiculiser, et le malheur a voulu que son courage indompté ne fût pas joint à l'adresse, à la satire, à l'esprit de Beaumarchais. Si telles eussent été les qualités de M. Selves, avec sa fortune et sa

ténacité, il aurait probablement renversé ce tarif et provoqué de nouvelles lois : mais M. Selves était vieux, infirme ; son style n'avait rien d'attachant, et il s'était attaqué aux hommes au lieu de combattre les choses. Nous allons en donner un exemple qui prouvera notre assertion.

M. Selves a raconté une anecdote qu'il qualifiait d'épouvantable, la voici : « Un paysan meurt, laissant à deux enfants sa chaumière et un champ ; le tout vaut sept cents francs ; un avoué passe par là, profite d'une querelle entre le frère et la sœur, et leur conseille de vendre leur maison par licitation. Les frais s'élèvent à dix-sept cents francs environ, et l'homme de loi, après avoir absorbé le champ et la chaumière, poursuivait ces malheureux, en paiement de ses frais. »

Certes, ce trait est révoltant ; l'avoué capable d'une pareille horreur est un brigand sans armes ; mais tout était légal ; si le sentiment se courrouce, la loi est muette ; et M. Selves a laissé parler son cœur sans écouter sa raison, qui lui aurait froidement démontré que les frais d'une licitation étant les mêmes pour un bien d'un million et pour une chaumière d'un écu, il fallait s'en prendre avant tout à la loi ; et au lieu de demander la pendaison haut et court de l'avoué, publier un écrit et requérir avec éloquence une réforme.

* * * * *

Dans une reddition de comptes en justice, l'adversaire discute dans sa requête les articles de votre compte ; il les rejette ou les diminue, si c'est en dépense, et vous force souvent en recette ; votre avoué répond alors par une autre requête dans laquelle il prouve que chaque article est bon et valable.

Cette requête de nouvelle espèce est ce qu'on nomme au Palais un *soutènement*, parce qu'on vous soutient. Eh bien, nous n'avons jamais vu de soutènement avoir moins de deux

cents à trois cents rôles : en effet, chaque article nécessite une petite requête.

Gardez-vous donc d'apurer vos comptes en justice.

*****

Lorsque vous vendez un immeuble par licitation, vente volontaire, saisie, etc., on met dans les Petites Affiches, à raison de six sous par ligne, l'annonce de cette vente, précédée du jugement qui autorise la vente, avec un petit extrait assez succinct des raisons qui vous font vendre, puis la désignation de l'immeuble, si bien que cette annonce réitérée trois fois par adjudication revient à une somme considérable ; sachez que les Petites Affiches font la remise du tiers aux avoués, comme les marchands de musique aux artistes : ainsi tâchez que cette remise vous profite en quelque chose.

*****

Venons à la broutille. On appelle ainsi la foule de petits actes, tels qu'à *venir*, significations d'avoué à avoué, reprises d'instance, demande en communication de pièces, dires, etc., dont on entrelarde une affaire. Dans une étude bien montée on doit en faire avant le déjeuner pour trente à quarante francs tous les matins : mais vous devez voir que cette broutille n'est qu'un feu de paille auprès des requêtes, des adjudications, des ordres, des redditions de compte de tutelles, des contributions, etc.

La contribution est l'ordre appliqué aux meubles. Ainsi lorsqu'on vous saisit et qu'on vous emprisonne, que pendant que vous dormez dans le corridor de la rue de la Clef l'on vend vos meubles, le prix n'est souvent pas suffisant pour payer vos dettes, alors on fait un *ordre*, et l'on répartit la somme au marc le franc entre vos créanciers ; mais cet *ordre-là* ne vaut pas

l'autre : c'est une miniature comparée à la peinture à fresque d'une coupole.

Le matin, vers les midi, lorsque l'avoué se lève, qu'il a passé la nuit au bal et perdu souvent quelque argent à l'écarté, on lui apporte, comme à un ministre, sa *signature*, car les clercs appellent cet acte clérical « aller à la signature » ; on lui apporte tous les actes de broutille, toutes les expéditions, et alors le jeune avoué, sans lire un mot, signe une centaine d'actes, et s'écarquille les yeux en admirant ces diables de clercs qui ont déjà abattu tant d'ouvrage ; mais il s'applaudit *in petto,* car il y a entre un clerc et un avoué une différence aussi grande qu'entre un soldat et un maréchal de France.

Il y a des affaires qui commencent, marchent, se jugent, se payent, sans que l'avoué connaisse le nom de son client.

Vous sentez qu'après ces grands traits du métier, nous n'irons pas vous entretenir de la manière plus ou moins habile dont on vous soulève de temps à autre un écu pour telle ou telle vacation, telle ou telle course faite par un petit clerc. Lorsqu'on vous a fait admirer les glaciers de la Suisse, on n'ira pas vous montrer un fromage de Tortoni comme une curiosité.

*****

Il y aurait bien des choses à dire sur la chambre des avoués, des choses plaisantes même ; cependant nous les tairons parce qu'elles ne sont pas dans notre sujet. Qu'il suffise de savoir que cette chambre est une dérogation à ce principe sacré : « Les loups ne se mangent point ! »

RÉSUMÉ DU CHAPITRE

Vous vous attendez peut-être à de bonnes maximes qui puissent vous guider dans ce labyrinthe que l'on nomme Pa-

lais ? Nullement ; car, pour ne rien vous celer, il faut vous confesser qu'un avoué retiré n'a pas même le moyen d'empêcher le pillage de sa propre bourse lorsqu'il a un procès. Quelle serait la conduite à tenir pour éviter les frais ?... En vain sauriez-vous votre Code de procédure sur le bout du doigt ; en vain connaîtriez-vous les ruses de la basoche ; en vain sauriez-vous que l'huissier, les Petites Affiches font des remises ; en vain les exigeriez-vous ; en vain, suivant votre affaire du doigt et de l'œil, défendriez-vous de faire des requêtes et vous en tiendriez-vous à une procédure sèche comme un squelette...

Un avoué ne ferait pas cela pour son propre père.

Vous ne trouveriez par conséquent aucun avoué pour vous défendre.

Si, comme M. Serves, vous vous en faisiez nommer un d'office, il vous servirait mal, et votre cause serait infailliblement perdue.

Si votre avoué vous faisait gagner votre cause sans vous pressurer, il deviendrait la bête noire de ses confrères, et attirerait sur lui l'animosité de tout le corps.

Enfin, si vous allez souvent chez votre avoué, même en le payant bien, vous l'ennuierez lui et ses clercs, et alors ils vous desserviront : que cela vous fasse frémir intimement et vous engage toujours à transiger sur telle contestation qu'on puisse vous faire. Enfin, si vous êtes forcé de plaider, suivez votre affaire, tâchez de vous emparer du dossier, d'examiner ce qu'on fait dans votre intérêt, et empêchez par votre autorité les requêtes coûteuses, les sommations inutiles ; faites-vous l'ami de l'étude sans avoir égard au patron ; régalez les clercs, persuadez-leur que vous connaissez les ruses du métier, que vous n'en voulez pas être victime, et bourrez-les de reconnaissance par de bons dîners, de succulents soupers, de substantiels déjeuners ;

employez la truffe, les vins généreux, et songez que trois cents francs dépensés ainsi économisent mille écus. En tout pays les saints ont plus de pouvoir que le Bon Dieu. Ne vous inquiétez jamais du roi ; mais ayez pour vous la bureaucratie : voilà la seule planche de salut.

CHAPITRE DEUXIÈME

1

Des agents de change

Les agents de change ne trouveront pas mauvais, sans doute, que nous ayons donné le pas, sur eux, aux notaires et aux avoués. Ce n'est pas à l'habileté, mais à l'ancienneté que nous avons dû accorder ici la préférence. En effet, depuis quelques années seulement, on a bien compris toute l'importance des agents de change : leurs charges qui ne coûtaient en 1814 qu'une cinquantaine de mille francs, se vendent aujourd'hui un million ; et les gens qui sont à même d'apprécier les ressources de l'industrie, assurent que ce n'est pas trop cher.

La probité et la considération des membres de ce corps financier, se sont sans doute accrues dans la proportion du prix des charges. Un agent de change de 1825 doit être dix-neuf fois plus honnête, plus actif, plus intelligent que son devancier ; aussi joue-t-il vingt fois plus gros jeu, et sa maison, ses équipages, son assurance, se sont-ils accrus dans cette proportion toute apologétique du système décimal.

Messieurs les agents de change sont un de ces bienfaits de la société que l'on est forcé d'accepter, comme les contributions de guerre, les indemnités aux émigrés, etc. Que l'on veuille acheter, vendre, transférer, il faut passer par les mains de l'inévitable compagnie. Le mal n'est pas là ; mais cette compagnie, semblable aux buissons contre lesquels les moutons laissent les flocons de leur blanche laine, dépouille insensiblement

l'honnête rentier ; et le revenu d'une inscription transférée vingt fois, se trouve absorbé par les frais.

Le ministère de l'agent de change, comme celui de la plupart des officiers civils, est tout de confiance. Lui remettez-vous dans les mains vos fonds pour qu'il fasse un achat, sans vous donner un reçu, il inscrit le montant du dépôt sur son carnet ; il dit : j'ai acheté à tel cours, il faut s'en rapporter à son dire.

Nous pourrions parler des opérations diverses de bourse et de change ; mais nous ne voulons pas dévoiler le secret de certaines fortunes colossales acquises en trois mois ; nous ne nous rappelons ici ces banqueroutes et ces procès récents, que pour appuyer, sur des craintes salutaires, le conseil que nous donnons à nos bénévoles lecteurs :

« Fuyez les agents de change, ne jouez jamais à la Bourse, si vous avez le malheur d'être rentier. Gardez vos inscriptions, touchez vos semestres, dût M. de Villèle vous réduire aux trois pour cent. »

2

Des agents d'affaires

Paris est rempli de ces honnêtes gens qui font leurs affaires en gérant celles d'autrui. Le négociant qui a fait banqueroute, l'avocat sans cause, le commis réformé, se transforment en agents d'affaires, *proprio motu*, comme dit le Pape.

Sans nous arrêter à ces pauvres hères qui courent les bureaux et sollicitent par procuration, examinons l'agent d'affaires le plus renommé de Paris, voyons quelle est son industrie.

C’est un homme d’une quarantaine d’années. Il a l’air aimable, ouvert, ses manières distinguées témoignent qu’il a vu le grand monde. Sa toilette est soignée, son cabriolet sort des ateliers de Robert, son cheval a été acheté chez Drake, c’est enfin un homme comme il faut.

Il se lève à dix heures, déjeune au café de Paris, rend visite à deux ou trois chefs de division, avec lesquels il a des *relations d’affaires et d’amitié.* (Cela veut dire, auxquels il témoigne, argent comptant, sa reconnaissance). Il court chez quelques créanciers de l’État dont la dette a été liquidée la veille (les bureaux ne les ont pas encore prévenus). Votre affaire s’embrouille en diable. Vous pourriez bien tout perdre. Le ministre veut rejeter toutes les créances à l’arriéré. « Allons ! tenez, le tout pour le tout : j’offre vingt-cinq pour cent de la créance. » Refus. Il offre trente, quarante, cinquante. On signe. Il a les pièces. Il court à la caisse toucher la somme entière. Son industrie lui rapporte cinquante pour cent.

Un brave provincial sollicite la liquidation de sa pension ; un autre demande une décoration, une place. On réclame les bienveillants secours de Monsieur l’agent d’affaires, il met les pièces à la poste, et les adresse au ministère. Six mois après, par grand hasard, tout est accordé. Monsieur l’agent d’affaires s’empresse d’avertir ses *commettants.* Il vante ses démarches, exalte ses soins, demande une somme énorme pour ses frais, son temps, ses déboursés. Là, son industrie rapporte cent pour cent.

Un intrigant veut obtenir une fourniture. L’agent d’affaires se met en campagne. Il voit le secrétaire, il fait un cadeau à la maîtresse de Monseigneur, parvient dans le cabinet, et traite directement l’affaire avec Son Excellence. Ici, on ne peut spécifier le rapport de l’industrie.

Il y a des agents d'affaires de toutes les espèces : comme les reptiles, il faudrait les classer par familles et les décrire soigneusement, depuis celui qui ruine la veuve, sous prétexte de lui faire obtenir une pension, jusqu'à celui qui escompte à douze pour cent des billets qu'il passe à quatre à la banque ; mais alors il faudrait faire un livre, et nous n'avons à dépenser que l'espace d'un paragraphe ; résumons-nous donc :

Sur vingt agents d'affaires, il y a dix-neuf fripons au moins.

Donc, il faut faire ses affaires soi-même, et ne pas se jeter avec préméditation dans un guêpier.

3

Des monts-de-piété

La belle chose que la théorie. Comme sur le papier, comme dans les discours d'un philanthrope économiste, le mont-de-piété joue un beau rôle !

Institution utile et secourable, il offre au négociant embarrassé dans ses affaires, au marchand obligé de réaliser des fonds dans un court délai, une ressource toujours prête. Le malheureux y trouve un secours nécessaire : ses enfants lui demandent du pain, aussitôt le mont-de-piété lui prête de l'argent, en échange de quelque objet inutile ; et puis, que d'avantages réels ! On retire son dépôt dès qu'on le veut ; le mont-de-piété prête à un intérêt très modique ; on est inconnu du prêteur, on n'a jamais à rougir de la démarche que l'on fait ; jamais on n'est exposé à un refus : la caisse du mont-de-piété enfin est pour la France entière la bourse d'un ami.

Tout cela est beau, très beau ; malheureusement, lorsqu'on en vient à l'application, tout est changé.

Le mont-de-piété prête, il est vrai, à un intérêt assez modique ; mais d'abord il ne prête qu'une somme égale à la moitié de la valeur de l'objet déposé, l'intérêt se trouve donc par le fait accru.

À l'intérêt réel il faut d'ailleurs ajouter un droit d'entrée, un droit de sortie, un droit de commission, un droit de dégagement ; en somme le mont-de-piété prête à vingt-cinq ou trente pour cent.

Le mont-de-piété, en outre, assigne un délai fatal passé lequel, l'objet déposé est vendu aux enchères. Dans ses ventes, le dépôt sur lequel il a été prêté la moitié de sa valeur intrinsèque, se vend un prix assez élevé. Cependant l'administration, qui s'est engagée à tenir compte au propriétaire de l'excédent de la vente sur le prêt et les intérêts, ne restitue jamais rien. En effet, les frais du mont-de-piété, joints à ceux de la vente, excèdent un intérêt de cinquante pour cent.

Et c'est cette immorale institution, ce trafic infâme, ce brigandage horrible en ce qu'il pèse sur la classe laborieuse et pauvre, qui trouvent des défenseurs et des appuis. On prétend que le mont-de-piété empêche les malheureux d'avoir recours aux prêteurs sur gages. Il les y engage, au contraire, car ces prêteurs sur gages leur prêtent à douze pour cent ; ainsi des usuriers que la loi frappe et flétrit, sont moins voleurs que le mont-de-piété qu'elle institue et protège.

De ces considérations, tirons cette règle générale :

Dans toute espèce de circonstance, il vaut mieux vendre que déposer au mont-de-piété.

4

De la loterie

À la porte du bureau de loterie, un joli tableau, orné de nœuds de rubans roses et verts, présente aux regards qu'il attire les bienheureux billets gagnants. Comme ces billets sont doucement provocateurs, comme ils parlent à l'imagination ; celui qui les a pris a fait fortune, il est heureux maintenant, il peut satisfaire tous ses désirs. Oui ! mais si l'on pouvait placer en regard les peines, les tourments, les malheurs que cause une passion funeste ; si l'on montrait le père jouant la fortune de sa femme, l'existence de ses enfants, dupe d'abord, plus tard fripon, finissant par devenir criminel. La loterie occasionne plus de suicides que la misère : elle traîne à sa suite le désespoir et la mort.

Mais tout le monde n'y perd pas ? Tout le monde y perd. Celui à qui échoit un terme l'a d'avance payé bien cher, ou plus tard perdra plus qu'il n'a gagné.

Depuis longtemps des voix éloquentes s'élèvent en vain pour réclamer l'abolition de cette immorale institution. La seule manière de couper court au mal, c'est d'en démontrer l'évidence. Le jour où tout le monde sera bien convaincu que l'argent mis à la loterie est perdu sans retour, que les sept millions que le gouvernement retire de la loterie sont un bénéfice honteux, le fruit du vol ; le jour enfin où personne ne mettra plus à la loterie, l'autorité qui respecte la morale publique quand son intérêt ne lui conseille pas de la violer, supprimera les loteries qui lui seront devenues onéreuses.

5

Nous nous abstiendrons de parler ici de ces petites loteries bourgeoises, dont nous avons dit notre avis au § 16 du second livre.

6

Des *maisons de jeux*

À Paris, dans cette capitale du monde civilisé, dans ce centre de sociabilité, de commerce, d'industrie, au sein de cette ville qu'un orateur de la révolution, Anacharcis Clootz, appelait le *chef-lieu du globe*, il existe des maisons où l'usure et le vol sont autorisés ; où la ruine, le désespoir, le suicide sont affermés, et rapportent au gouvernement des sommes immenses que l'on peut appeler le prix du sang.

En entrant dans une maison de jeux, on laisse l'honneur à la porte, heureux quand on le reprend en sortant. Autour d'une longue table on voit une foule d'êtres à la mine hâve, décharnée, semblables aux ombres du Dante, le cou tendu, la figure inquiète, les yeux fixés sur un tapis, des numéros, des cartes auxquels ils confient leur fortune. L'argent que l'on jette sur cette table fatale perd en y tombant le dixième de sa valeur ; les chances sont combinées de telle sorte que le fermier des jeux doit toujours gagner. Ce gain assuré, cette chance inégale caractérisent un vol ; et ce droit de vol, le fermier des jeux l'acheta dix millions : pour dix millions il peut impunément dépouiller l'homme sans défiance, corrompre le jeune inexpérimenté, plonger dans le vice et le crime l'imprudent que séduit un appât trompeur.

Mais la ferme des jeux ne se contente pas de vous enlever tout ce que vous possédez d'argent : elle vous provoque, vous sollicite. Un mont-de-piété clandestin, un bureau de prêt usuraire est établi dans chaque maison de jeux. Là, sur un bijou, une montre, une épingle, on vous prête de l'or, et cet or est bientôt englouti.

Et que l'on se persuade bien que jamais personne n'a gagné dans ces infâmes maisons ; si la fortune sourit un instant au joueur, bientôt elle lui devient contraire, et toujours la plus funeste des passions entraîne la ruine complète de celui qui en est possédé.

Depuis dix années, à chaque session législative, d'énergiques réclamations s'élèvent contre l'immoralité de ce revenu flétrissant du fisc. Les maisons de jeux continuent cependant d'être ouvertes ; un nouveau bail vient d'être conclu avec la ferme pour cinq années. Un ministère qui s'arme pour la religion et la morale, un ministère qui fait des lois sur le sacrilège, et qui rallonge les robes des danseuses de l'Opéra, devrait ouvrir l'oreille aux cris des malheureux que les maisons de jeux ont perdus, et à la voix patriotique des législateurs qui veulent mettre un terme à un scandale qui déshonore la nation.

7

Emprunts. Dettes publiques

Rien n'est plus précieux que le crédit ; et cet honnête M. Schneider, qui a inventé le fromage de Gruyère et le système des emprunts, a rendu un véritable service à la société.

Au moyen des emprunts, l'inégalité des fortunes disparaît, la richesse est une chimère, toute sommité est aplanie. Celui qui emprunte est en un instant plus positivement riche que celui qui

prête ; qu'il soit gouvernement constitutionnel ou souverain absolu, l'emprunteur ne supporte aucun risque de perte, et court toutes les chances de bénéfice.

C'est une chose bizarre que cette activité de spéculation qui, depuis quelques années, s'est emparée de nos riches banquiers. De quelque point que vienne une proposition, elle trouve des oreilles et des bourses ouvertes. La même caisse alimente la Sainte-Alliance et le sénat grec. Si le grand Turc a besoin d'argent, il en trouvera certainement sur sa bonne mine, et son emprunt sera bientôt rempli.

Combien d'exemples cependant devraient mettre en garde contre cette avidité de chances. Les gouvernements font banqueroute comme les particuliers ; et les gouvernements ne craignent pas les galères. La France a jadis ruiné ses sujets en les réduisant aux deux tiers ; aujourd'hui même elle est à la veille de faire une banqueroute d'une espèce nouvelle, en convertissant les rentes cinq pour cent en trois pour cent. On trouve cependant toujours des gens disposés à acheter, à brocanter, sur ces valeurs idéales qui rapportent moins qu'une maison, qu'une terre, et que l'on ne peut cependant faire assurer contre la grêle et l'incendie.

FIN.

À propos de cette édition électronique

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :
Ebooks libres et gratuits
http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits

Adresse du site web du groupe :
http://www.ebooksgratuits.com/

—
Mars 2006
—

– Élaboration de ce livre électronique :
Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Claude, Jean-Marie, Coolmicro et Fred.